

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

ANALYSE ÉCOLOGIQUE DE L'ABSTENTION AUX ÉLECTIONS
PROVINCIALES QUÉBÉCOISES (1980-2008)

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN SCIENCE POLITIQUE

PAR
THOMAS LAFONTAINE

SEPTEMBRE 2011

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Mes remerciements vont d'abord à Pierre Drouilly. Ses conseils et précisions sur les banques de données et leur traitement statistique m'auront permis d'appivoiser les analyses quantitatives avec un enthousiasme que je n'aurais pu anticiper.

Les opportunités de recherche que m'ont offertes Tania Gosselin et Alain-G. Gagnon ont été déterminantes dans mon cheminement académique. Je les remercie pour leur confiance, leur convivialité et leurs discussions toujours stimulantes.

Par leur gouaille, leur humour, leur détermination, leurs paroles et leurs actions, les militantes et militants de l'AECSSP, de l'ASSÉ et de l'UCL ont été des sources continues de plaisir et d'inspiration. Leur amitié transforme les temps libres en de riches expériences humaines et en un constant dépassement de soi.

Enfin, la présence de ma copine Jessica et de mes soeurs Tania et Eve a assuré la réalisation de ce mémoire dans une atmosphère de bonne humeur et d'entrain des plus stimulantes.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX.....	v
LISTE DES FIGURES.....	vi
REMARQUE SUR LA FÉMINISATION DU TEXTE.....	viii
RÉSUMÉ.....	ix
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE 1	
LES FACTEURS DE L'ABSTENTION ÉLECTORALE.....	3
1.1 Les facteurs institutionnels.....	4
1.2 Les facteurs conjoncturels.....	9
1.3 Les facteurs structurels.....	12
CHAPITRE 2	
LES MODÈLES EXPLICATIFS DE L'ABSTENTION ÉLECTORALE.....	17
2.1 Les types de données.....	17
2.1.1 Données compréhensives.....	18
2.1.2 Listes électorales.....	19
2.1.3 Résultats électoraux.....	20
2.1.4 Données de sondages.....	21
2.2 Les modèles explicatifs de l'abstention électorale.....	23
2.2.1 La tradition géographique.....	24
2.2.2 La tradition psychologique.....	29
2.3 Modèle explicatif retenu.....	36

CHAPITRE 3	
ESPACE SOCIAL ET ABSTENTION ÉLECTORALE.....	39
3.1 Les concepts.....	40
3.1.1 Le concept d'espace social.....	40
3.1.2 Le concept d'abstention électorale.....	45
3.2 Les hypothèses de recherche.....	48
CHAPITRE 4	
MÉTHODOLOGIE.....	49
4.1 Les données.....	49
4.2 La méthode d'analyse.....	52
CHAPITRE 5	
INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS.....	56
5.1 Stabilité spatiale de l'abstention.....	56
5.1.1 Analyse des cartes électorales.....	57
5.1.2 Analyse des corrélations.....	69
5.2 Facteurs structurels de l'abstention.....	71
5.2.1 Pouvoir explicatif du modèle.....	72
5.2.2 Revenu, chômage et scolarité.....	74
5.2.3 Célibat.....	77
5.2.4 Langue.....	77
5.2.5 Âge.....	78
CONCLUSION.....	80
APPENDICES.....	84
BIBLIOGRAPHIE.....	90

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 2.1	Tableau comparatif des modèles théoriques	38
Tableau 5.1	Corrélations entre les taux d'abstention électorale par secteurs de recensements (1980-2008).....	69
Tableau 5.2	Coefficients de régression standardisés (1980-2008).....	73
Tableau B1.	Vote par anticipation aux élections provinciales québécoises (1980-2008).....	86
Tableau C1.	Principales limites du modèle explicatif retenu.....	87

LISTE DES FIGURES

Figure 1.1	Facteurs de l'abstention électorale.....	4
Figure 2.1	Modèles explicatifs des comportements électoraux.....	24
Figure 2.2	Modèles de la géographie électorale classique.....	26
Figure 2.3	Modèles de la nouvelle géographie électorale.....	27
Figure 2.4	Modèles de la géographie électorale comportementale.....	28
Figure 2.5	Modèles psycho-sociologiques.....	33
Figure 2.6	Modèles économiques.....	35
Figure 3.1	Dimensions, variables et indicateurs de l'espace social.....	43
Figure 3.2	Les méthodes de calcul du taux d'abstention.....	47
Figure 5.1	Taux d'abstention au référendum de 1980.....	58
Figure 5.2	Taux d'abstention à l'élection de 1981.....	59
Figure 5.3	Taux d'abstention à l'élection de 1985.....	60
Figure 5.4	Taux d'abstention à l'élection de 1989.....	61

Figure 5.5	Taux d'abstention au référendum de 1992.....	62
Figure 5.6	Taux d'abstention à l'élection de 1994.....	63
Figure 5.7	Taux d'abstention au référendum de 1995.....	64
Figure 5.8	Taux d'abstention à l'élection de 1998.....	65
Figure 5.9	Taux d'abstention à l'élection de 2003.....	66
Figure 5.10	Taux d'abstention à l'élection de 2007.....	67
Figure 5.11	Taux d'abstention à l'élection de 2008.....	68
Figure 5.12	Diagramme de dispersion de la relation entre le taux d'abstention et le revenu par secteurs de recensement (1980).....	75
Figure A1.	Taux d'abstention aux élections québécoises (1867-2008).....	84

REMARQUE SUR LA FÉMINISATION DU TEXTE

Étant sensible à l'idée que la langue française fait abstraction du genre féminin, j'ai cherché à refléter la place des femmes dans la société – et plus particulièrement dans la sphère universitaire – en féminisant mes formulations impersonnelles et génériques. Pour faciliter la lecture du texte, le genre féminin sera utilisé sans discrimination.

RÉSUMÉ

Clé de voûte des démocraties libérales, la légitimité que retirent les élites politiques des forts taux de participation électorale est mise à mal depuis quelques années par la hausse marquée de l'abstention. Au Québec, cette hausse s'est traduite par un taux de participation de 57,43% aux élections provinciales de 2008 : un creux atteint pour la dernière fois en 1927.

Cette étude se propose d'examiner le phénomène de l'abstention en se concentrant sur les élections provinciales québécoises dans le grand Montréal pour la période 1980-2008. Effectuée à l'échelle du secteur de recensement (2500 à 8000 personnes), l'analyse met en relation les données sociales de recensement avec les taux d'abstention des onze exercices électoraux de la période (huit élections générales et trois référendums).

La démarche permet de mettre en évidence que, au-delà des facteurs institutionnels et conjoncturels, l'abstention électorale relève en bonne partie de facteurs structurels. Les secteurs de recensement comprenant des taux élevés de personnes célibataires, chômeuses, pauvres, faiblement scolarisées ainsi que situées aux extrémités du cycle de vie sont ainsi associés à des taux d'abstention élevés. Phénomène remarquable, l'abstention se déploie à partir de 2003 de façon plus marquée dans les secteurs non-francophones.

Mots-clés : Abstention, participation électorale, élections, méthode écologique, Montréal.

INTRODUCTION

Au vu des taux de participation des dernières années, il est possible de se demander, à l'instar de José Saramago dans *La lucidité*, si le jour électoral est bientôt arrivé où les citoyennes boudent si bien les urnes qu'elles entraîneront la résignation des partis politiques et l'abandon de l'appareil étatique.

Un désaveu d'une telle ampleur relève de moins en moins de la fiction, notamment au Québec où les plus récents exercices électoraux ont été marqués par une baisse appréciable de la participation. Les élections provinciales offrent l'illustration la plus frappante de ce phénomène : oscillant en moyenne autour de 78% entre 1931 et 1998, le taux de participation y a chuté aux alentours de 70% aux élections de 2003 et de 2007, pour atteindre un creux historique à 57,43% en 2008.

Ce déclin est-il épisodique ou annonce-t-il le début d'une abstention chronique? Cette question est à l'origine de ma recherche. L'approche que j'ai privilégiée pour y répondre est essentiellement descriptive : je mettrai en relation les résultats des onze rendez-vous électoraux provinciaux québécois de la période 1980-2008 (huit élections et trois référendums) avec les données sociales tirées des recensements de Statistique Canada.

Cette démarche se démarque de la littérature existante de quatre façons : 1) par la largeur du spectre temporel étudié (28 ans), elle permet d'identifier les pesanteurs sociologiques dans les comportements électoraux ; 2) par son utilisation des données sociales et électorales, elle évite certains écueils des données de sondages ; 3) par le choix de ses unités d'analyse de niveau méso (les secteurs de recensement), elle offre

des corrélations plus fines que celles obtenues avec des unités de niveau macro (circonscriptions, provinces, pays) ; 4) enfin, en faisant des élections provinciales québécoises son terrain de jeu, elle contribue à l'avancement d'un champ de connaissances quelque peu négligé au cours des vingt dernières années, les chercheurs en études électorales favorisant une approche comparative entre pays occidentaux.

La structure du mémoire reflète le cheminement de ma démarche de recherche. Le chapitre 1 fait la recension des écrits sur l'abstention électorale : les publications portant sur le Québec et le Canada y sont privilégiées. Trois types de facteurs sont dégagés : 1) les facteurs institutionnels ; 2) les facteurs conjoncturels ; 3) les facteurs structurels. Le chapitre 2 est consacré aux mérites et limites des différents modèles explicatifs du vote. La problématisation de ces modèles conduira au choix d'un cadre analytique et d'une méthode présentés respectivement aux chapitres 3 et 4. Le chapitre 5 est consacré à l'analyse des résultats obtenus.

CHAPITRE 1

LES FACTEURS DE L'ABSTENTION ÉLECTORALE

Les facteurs explicatifs de l'abstention électorale peuvent être regroupés en trois types (**Figure 1.1**) : 1) les facteurs institutionnels, liés aux structures et mesures institutionnelles encadrant l'acte de vote ; 2) les facteurs conjoncturels, liés au contexte de l'élection ; 3) les facteurs structurels, liés au profil de la société ainsi qu'aux systèmes économiques, politiques et sociaux qui la façonnent.

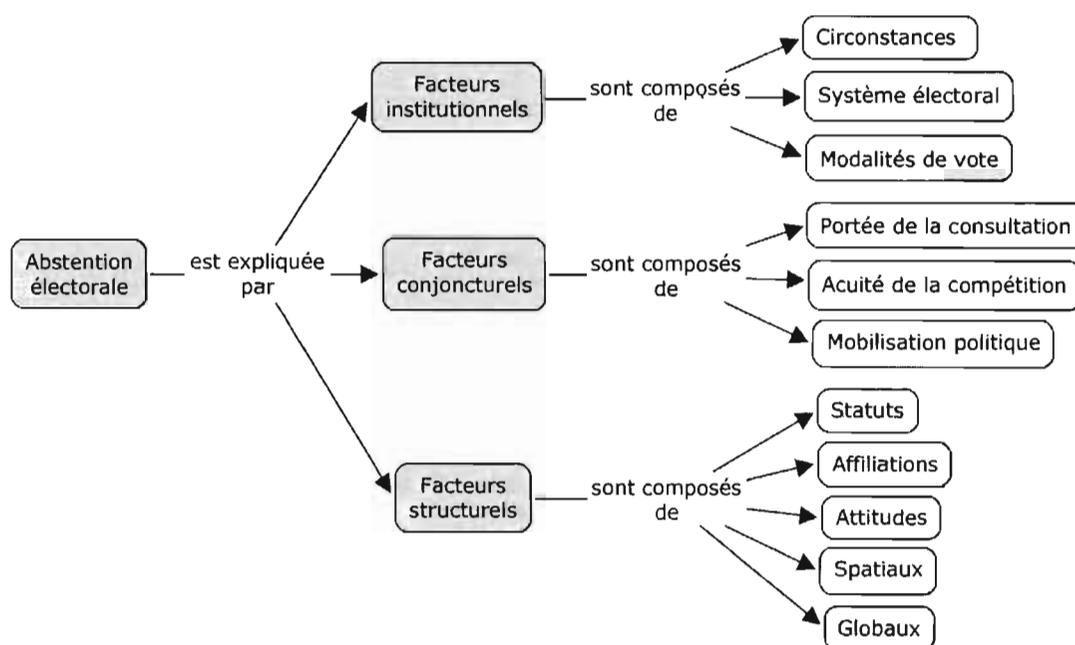
Le présent chapitre aura pour but d'exposer l'état des connaissances sur l'abstention électorale. Devant la quantité d'études réalisées sur le sujet, cette recension des écrits ne peut toutefois être qu'incomplète. Deux considérations ont déterminé ma sélection de textes.

L'insuffisance d'études sur l'abstention aux élections provinciales québécoises m'a d'abord conduit à élargir la recension au contexte canadien, puis états-unien et enfin européen. Si ces études n'analysent pas toujours un contexte similaire à celui du Québec, elles permettent néanmoins d'approfondir l'impact de plusieurs facteurs qui y sont peu ou pas étudiés.

La prédominance des analyses par sondages dans les études québécoises – et plus largement nord-américaines – commandait ensuite qu'une partie des écrits proviennent du vieux continent. Par leurs limites méthodologiques, les analyses par sondages orientent non seulement les résultats de recherche en évacuant certains

facteurs, mais apparaissent surtout inadéquates pour expliquer l'abstention en raison des refus de répondre et des fausses réponses¹. Pour contrebalancer cette prédominance des analyses par données de sondage, j'ai ainsi retenu plusieurs études mettant à contribution des résultats électoraux, des listes électorales ainsi que des données complètes.

Figure 1.1 Facteurs de l'abstention électorale



1.1 Les facteurs institutionnels

La catégorie des facteurs institutionnels est composée de trois sous-catégories : 1) les circonstances individuelles ; 2) le système électoral ; 3) les modalités de fonctionnement.

¹ Les forces et faiblesses de l'analyse par sondage sont examinées au chapitre 2.

1.1.1 Les circonstances individuelles

Les circonstances individuelles sont celles empêchant une électrice de participer au scrutin malgré sa volonté : maladies, voyages, limitations pour se déplacer au bureau de vote, etc. Elles ne constituent pas à proprement parler des facteurs institutionnels, mais peuvent être tempérées en bonne partie par ces derniers et c'est pourquoi j'ai choisi de les rassembler sous une même catégorie.

La seule étude de ma recension abordant les circonstances individuelles aux élections provinciales québécoises est celle de Gélinau et Morin-Chassé portant sur l'élection de 2008. À partir de questions ouvertes posées à des non-votantes sur les motifs de leur abstention, les deux chercheurs établissent que les facteurs circonstanciels ont une faible force explicative. Les deux plus importants facteurs qu'ils dégagent – les occupations trop nombreuses des électrices ainsi que leur absence du territoire au moment des jours de vote – ont ainsi un poids de 11,4% parmi les raisons données par les sondées (Gélinau et Morin-Chassé, 2009 : 19).

Ce faible impact se reflète dans les autres études parcourues : les facteurs circonstanciels y font bien souvent office de valeur explicative résiduelle. L'impact du mauvais temps et de la saison est toutefois étudié dans quelques études (Matusaka et Palda, 1999 : 438-439 ; Eagles, 1991 : 8-9), mais leur impact y est peu ou pas statistiquement significatif. Lancelot consacre quant à lui quelques pages aux facteurs circonstanciels (1968 : 44-50), mais ses conclusions apparaissent inadéquates pour éclairer mon étude de cas en raison de la période qu'il couvre (1890-1965), période au cours de laquelle les mesures institutionnelles favorisant l'acte de vote

étaient bien timides en comparaison de celles mises de l'avant par l'État québécois depuis quarante ans².

Le mérite de Lancelot est toutefois de souligner l'impact à la fois irréductible et pondéré des circonstances individuelles sur l'abstention électorale :

Cette marge d'abstentions forcées, il convient d'en tenir compte chaque fois qu'on parle d'abstention. Le politiste qui prétend raisonner sur des comportements significatifs se gardera de l'oublier ; ce n'est pas toujours aisé. (...) On n'oubliera pas d'autre part que cet abstentionnisme forcé ne touche pas dans les mêmes proportions les diverses catégories de la population. Hommes et femmes, jeunes et vieux, riches et pauvres, etc. sont plus ou moins affectés. Différences qu'il convient de garder en mémoire pour aborder l'analyse différentielle des abstentions afin de ne pas chercher de motivations politiques à des conduites que les circonstances seules imposent à certains citoyens (Lancelot, 1968 : 49).

Ces facteurs circonstanciels forment ainsi un noyau dur d'abstentionnistes dont je devrai tenir compte dans l'interprétation de mes résultats de recherche. Il convient toutefois de préciser, à la suite de Lancelot, que ce noyau n'est pas seulement composé de différentes catégories sociales, mais qu'il se renouvelle fortement d'une élection à une autre : autrement dit, les circonstances individuelles ne concernent que très rarement les mêmes personnes en raison de leur occurrence imprévisible.

Il en va autrement pour les deux prochaines sous-catégories institutionnelles qui regroupent des facteurs de nature structurelle.

² Les modalités de fonctionnement du vote ont ainsi été considérablement étendues par le biais de journées de vote par anticipation, de bureaux de vote itinérants et de l'extension des heures d'ouverture des bureaux de vote. Le Québec dispose également d'une liste électorale permanente depuis le 15 juin 1995, liste établie à partir des renseignements de la Régie de l'assurance maladie du Québec (Pageau et Laflamme, 2002 : 24).

1.1.2 Le système électoral

Parmi les composantes des différents systèmes électoraux, c'est le mode de scrutin qui est de loin le plus étudié. Bien que ce facteur ne puisse être mis à contribution dans l'étude de cas qui m'intéresse³, il m'apparaît néanmoins pertinent de souligner que les études divergent quant à l'impact du mode de scrutin. Si certaines chercheuses concluent que l'introduction du scrutin proportionnel augmente légèrement la participation, d'autres en arrivent à des résultats contraires ou affichant des impacts négligeables (Duval, 2005 : 81-84).

L'intégration de nouveaux groupes d'électorales constitue quant à elle un facteur du système électoral à considérer dans mon analyse. En effet, plusieurs extensions du suffrage québécois ont été adoptées, puis mises à exécution quelques années avant la période de mon analyse : elles ont ainsi pu abaisser le taux de participation en raison du temps que prend l'acte de vote à être assimilé au sein des groupes d'électorales nouvellement affranchies. L'abaissement de l'âge légal du vote de 21 à 18 ans en 1963 – mais exercé pour la première fois à une élection générale en 1966 – a d'abord pu avoir un impact négatif sur le taux de participation. Dans la thèse de doctorat qu'il a consacré à l'abstention au Québec (1867-1966), André Bernard conclut que ces extensions ont produit à court terme une baisse de la participation, mais ont conduit à long terme à une hausse (Bernard, 1970 : 281). Les autres groupes d'électorales intégrées, si elles sont moins populeuses, méritent d'être considérées puisque leur impact sur l'abstention est aussi irréductible que le sont les circonstances individuelles. Parmi ces extensions, notons de façon chronologique celles accordées aux autochtones en 1969, aux juges en 1978, aux détenus en 1979 et aux personnes handicapées mentalement ainsi qu'aux personnes résidant hors du Québec en 1989 (Pageau, 2002 : 41).

³ Le Québec a en effet conservé le mode de scrutin uninominal à un tour au cours de la période 1980-2008.

D'autres composantes du système électoral – la force du pouvoir décisionnel des élues et le type d'élection⁴ – sont également traitées dans les études, mais leur force explicative apparaît marginale pour mon étude de cas en raison de la très faible variation de ces facteurs au Québec.

1.1.3 Les modalités de fonctionnement

À l'intérieur de chaque système électoral se déploient également différentes modalités de fonctionnement.

La modalité observée ayant le plus grand impact dans les études recensées est le vote obligatoire⁵ : son introduction – ou son retrait – fait ainsi varier le taux de participation d'environ 10% (Blais et Dobrzynska, 1998 : 246-247 ; Blais et Carty, 1990 : 176) Celui-ci n'est toutefois pas en vigueur au Québec et ne sera donc pas considéré dans mon analyse.

Un autre ensemble de modalités est celui lié à l'inscription des électrices sur la liste électorale. Plusieurs chercheuses ont à cet égard mis en exergue que la non-inscription, fortement liée à l'intégration sociale des citoyennes, constituait un facteur important de l'abstention (Braconnier et Dormagen, 2007 : 45-65 ; Subileau, 1997 : 251 ; Highton, 1997). L'inscription automatique aurait toutefois peu ou pas d'impact significatif sur la participation pour d'autres (Blais *et al.*, 2003 : 12). La seule étude

⁴ Si certaines auteures incluent les référendums dans la catégorie «type d'élection» aux côtés des élections locales, provinciales, nationales ou régionales, je préfère quant à moi les considérer comme des facteurs conjoncturels puisqu'ils s'articulent autour d'un enjeu précis et ne se déroulent qu'occasionnellement (pour le Québec du moins) alors que les autres élections sont de nature beaucoup plus structurelle.

⁵ À noter que le vote obligatoire est en vigueur dans une trentaine de pays, mais se décline sous plusieurs formes. S'il s'accompagne parfois de sanctions (amendes, services communautaires), il constitue plus souvent une obligation morale (Duval, 2005 : 94). Aucun pays n'a adopté le vote obligatoire au cours des quarante dernières années, et certains (Autriche, Italie) l'ont abandonné.

québécoise recensée portant sur ce facteur est celle de Pierre Serré qui conclut que, si les allophones votent – sur la période 1970-1998 – autant que les francophones et les anglophones, leur taux d’inscription est en revanche environ 25% plus faible, rendant leur taux d’abstention beaucoup plus bas (Serré, 2002 : 101-105).

Enfin, l’ensemble des modalités liées à l’acte de vote ont également pu favoriser la participation aux élections québécoises. Ces extensions se sont déployées par la mise en place de plusieurs journées de vote par anticipation sans avoir à prêter serment (2003), de boîtes de votes itinérantes et de vote par correspondance (1989) ainsi que d’extension des heures d’ouverture du vote par anticipation (Michaud, 2004 : 9-11). Si ces modalités sont considérées avoir un impact positif d’environ 10% dans la littérature (Blais *et al.*, 2003 : 13), elles se butent toutefois au déclin de l’abstention aux élections québécoises municipales, provinciales et fédérales depuis leur mise en place.

1.2 Les facteurs conjoncturels

La catégorie des facteurs conjoncturels regroupe trois sous-catégories liées au contexte particulier de chaque élection.

La première sous-catégorie est celle de la portée de la consultation. Elle comprend d’abord l’objet de la consultation : des enjeux suscitant un fort intérêt favorisent ainsi des campagnes politiques plus vives et une participation électorale plus élevée comme en témoignent les rendez-vous électoraux d’envergure. Ainsi, le référendum sur la souveraineté du Québec de 1995 fut marqué que par un très faible taux d’abstention (6,48%). L’impact de ces enjeux semble toutefois se limiter aux consultations référendaires. Au Québec, la question nationale fait ainsi l’objet de résultats divergents dans la recension des écrits réalisée par Duval (2005 : 70).

La fréquence des consultations est un autre facteur fréquemment évoqué par les actrices et commentatrices politiques pour expliquer l'abstention : des élections – tous paliers de gouvernements confondus – trop rapprochées entraîneraient une certaine fatigue et une hausse de l'abstention. L'élection provinciale de décembre 2008 sert d'ailleurs cette thèse puisqu'elle fut précédée de deux mois par une élection fédérale (octobre 2008) et que la dernière élection provinciale remontait à un peu plus d'un an et demi (avril 2007). Les chercheuses ayant analysé le facteur dégagent cependant que la fréquence des élections a un faible impact sur l'abstention, impact dont la force explicative est nulle au Québec entre 1945 et 2007 en raison de la fréquence pratiquement identique des élections (Duval, 2005 : 102).

Une deuxième sous-catégorie regroupe les facteurs liés à l'acuité de la compétition. Cette compétition est d'abord modulée par le nombre de partis politiques. Ce facteur fait lui aussi l'objet de résultats non concluants ou faibles (Duval, 2005 : 74-75). Au Québec, notons que le mode de scrutin uninominal à un tour – reconnu pour favoriser le bipartisme (Duverger, 1950) – a conduit, sur la période 1980-2008, à la nette domination du Parti libéral du Québec et du Parti québécois⁶. Le nombre de partis politiques élus a ainsi peu changé au Québec et explique mal la hausse récente de l'abstention.

Un autre facteur lié à la compétitivité est l'incertitude quant au résultat du vote. Ce facteur est lui-même déterminé par d'autres considérations conjoncturelles et structurelles telles que la dimension du corps électoral, la vivacité de la campagne et les anticipations des résultats des maisons de sondages. Bien que ce facteur soit au coeur du «paradoxe du vote»⁷, aucune étude de ma recension ne l'aborde en profondeur. Cette zone d'ombre dans la littérature apparaît à cet égard intéressante à

⁶ À l'exception notable de l'élection de 2007, où l'Action démocratique du Québec obtint 41 sièges (sur 125) et 30,84% des bulletins valides.

⁷ Ce paradoxe est lié aux modèles explicatifs du choix rationnel présentés à la section 2.2.2.2.

explorer, notamment pour l'analyse de l'abstention dans les circonscriptions «châteaux forts» du PQ et du PLQ⁸.

S'inscrivant en aval de ces facteurs de compétitivité, les tentations contradictoires peuvent également expliquer une part de l'abstention. Celles-ci conduisent vers une abstention commode lorsque la complexité des enjeux ou du choix entre plusieurs candidatures rend l'acte de vote trop difficile. Seules deux études abordent toutefois ce facteur dans ma recension : celle de Lancelot (1968 : 110-111) et celle de Subileau et Toinet (1993 : 195). Les deux chercheuses y mettent en exergue ce facteur pour expliquer le fort taux d'abstention (30%) au référendum sur la ratification du traité de Maastricht. Celui-ci, malgré les vifs débats qu'il suscitait, divisait les électrices en les plaçant devant des enjeux distincts.

La même étude a le mérite de soulever un autre facteur conjoncturel ignoré par les autres textes parcourus : celui de l'absence de choix politiques pour certains segments de l'électorat. Une forte compétitivité peut ainsi s'observer entre des partis ou des candidats, mais si aucun de ceux-ci ne conviennent aux électrices, celles-ci peuvent choisir l'abstention.

Enfin, une dernière sous-catégorie conjoncturelle est celle de la mobilisation politique. Celle-ci comprend d'abord l'ensemble des actions (dépliants, appels, lettres, porte à porte) et des dépenses électorales déployées par les partis politiques⁹ pour inciter les citoyennes à voter. Bien que des études aient montré un impact positif de ces efforts de mobilisation (Gidengil *et al.*, 2004 : 112 ; Avey, 1989 : 130),

⁸ Les circonscriptions «châteaux forts» sont celles où un parti politique obtient une forte majorité de voix à chaque élection.

⁹ Des analyses de la mobilisation électorale effectuée par d'autres organisations (médias, organisations communautaires, organisations religieuses, etc.) auraient été intéressantes, mais je n'en ai trouvé aucune dans ma recension des écrits.

cet impact s'essoufflerait auprès des plus jeunes générations (Lyons et Alexander, 1996 : 1029).

Un autre facteur, similaire mais opposé, est celui de la démobilisation politique, une forme d'abstention partisane et conjoncturelle relevant de consignes lancées par une ou plusieurs organisations. Marginale au Québec et au Canada, cette forme d'abstention a pu être observée à plusieurs reprises au cours des dernières années dans plusieurs pays (Morissette, 2009 ; Rioux, 2007 ; Hachey et Perreault, 2005 ; Gruda, 2005).

1.3 Les facteurs structurels

Les facteurs structurels regroupent cinq sous-catégories : 1) les facteurs de statut ; 2) les facteurs d'affiliations ; 3) les facteurs d'attitudes ; 4) les facteurs spatiaux ; 5) les facteurs globaux.

Les facteurs de statut sont de loin les plus couverts par la littérature en études électorales et peuvent être ventilés en trois sous-catégories : 1) les facteurs socio-économiques (revenu, scolarité, profession, statut professionnel, statut marital, sexe), 2) les facteurs culturels (langue, origine, religion) et 3) les facteurs associés à l'âge (cycle de vie, effets générationnels, effets de période).

Les facteurs socio-économiques sont considérés avoir de forts impacts sur la participation électorale. Si, historiquement, les femmes s'abstenaient davantage que les hommes en raison de leur intégration récente à la démocratie libérale (Bernard, 1970 : 56), ce rapport est désormais nul (Subileau et Toinet, 1985 : 186), voire inversé (Gélineau, 2010). Un constat similaire s'applique au statut marital : s'il pouvait être significatif dans les années 1950, ce facteur a désormais peu ou pas d'impact à l'exception des célibataires qui s'abstiennent davantage que les personnes

mariées, divorcées, séparées ou veuves (Pammett, 1991 : 48). Dans la région montréalaise, un revenu et une scolarité élevés ainsi qu'un emploi à temps plein contribueraient quant à eux à réduire l'abstention électorale (Carrier, 2007 : 50 ; Carroll, 1989 : 142-179). L'impact de la profession serait quant à lui présent, mais difficile à mesurer et offrant un portrait composite : les cadres et les professions libérales favoriseraient la participation, alors que les professions ouvrières la défavoriseraient (Lancelot, 1968 : 190-195). Toutefois, ces professions sont elles-mêmes traversées par des sous-professions offrant des taux d'abstention plus élevés en fonction du revenu et du territoire ; la variable profession apparaît ainsi délicate dans l'analyse des comportements électoraux, d'où peut-être sa faible occurrence dans la littérature.

Les facteurs culturels, s'ils sont moins abordés que les facteurs de statut, occupent une place particulière pour mon étude de cas. Au Québec, le clivage francophones/non-francophones apparaît ainsi structurant tant pour l'orientation des votes que pour l'abstention. Les études abordant la participation politique des non-francophones ont ainsi confirmé que depuis les tout débuts du suffrage universel au Québec les non-francophones s'abstenaient davantage que les francophones (Drouilly, 1997 ; Bernard, 1970 : 267), et que ce clivage se serait accentué au cours de la dernière décennie (Drouilly, 2010 : 250). L'origine ethnique aurait quant à elle un impact s'amenuisant après les dix premières années de citoyenneté canadienne (Gidengil *et al.*, 2004 : 109), cet impact se déployant différemment d'une communauté culturelle à une autre (Lapp, 1999 : 174-180). Enfin, si l'intensité des pratiques religieuses a historiquement été associée à l'abstention électorale (Lancelot, 1968 : 205-215), elle fait l'objet de peu d'études au cours des quarante dernières années. À l'échelle canadienne, l'étude de Gidengil *et al.* dégage une relation non significative entre religion et abstention (2004 : 108).

Les facteurs liés à l'âge sont quant à eux largement couverts par la littérature et se déploient sous trois formes d'«effets». Les études notent d'emblée que l'intensité de la participation électorale d'une citoyenne correspond à son cycle de vie politique et sociale : une correspondance qui s'expliquerait par la vie professionnelle et les responsabilités liées à la période 24-65 ans (Percheron, 1985 : 230). Les effets de génération peuvent quant à eux être observés lorsqu'une ou plusieurs cohortes générationnelles s'éloignent du taux de participation moyen. La présence de ces effets se révèle marquée aux élections fédérales canadiennes (Blais *et al.*, 2004 : 225-226 ; Pammett et Leduc, 2003 : 20) et québécoises (Gélineau et Morin-Chassé, 2008 : 6) et se déploie de façon linéaire : chaque génération s'abstient ainsi davantage que la précédente. Ce remplacement générationnel, lié à une conception différente de l'acte de vote (Subileau et Toinet, 1993 : 113), constitue l'un des principaux facteurs de la hausse de l'abstention dans les études parcourues. Enfin, les effets de période touchent tous les segments de la population électorale : ces effets apparaissent, jusqu'au début des années 2000, négligeables (Blais *et al.*, 2004 : 226-227).

La sous-catégorie des facteurs d'affiliations a trait à l'intensité et la diversité des relations sociales et appartenances qu'entretient une citoyenne. Ces facteurs se retrouvent d'abord au sein des affiliations partisans qui, si elles ont eu une importante force explicative par le passé¹⁰, constituent aujourd'hui des déterminismes plus faibles (Mayer et Perrineau, 1992 : 63-67). Le rôle des réseaux sociaux dans le déclin de la participation civique a quant à lui fait l'objet depuis le début des années 1990 d'une vaste littérature articulée autour du concept de «capital social». Avancée par Robert Putnam (1995, 2000), cette thèse est apparue inadéquate par sa conceptualisation ambiguë (Edwards, 2001 : 228 ; Wilson, 2001 : 225), ses limites méthodologiques (McCall, 2002 : 442 ; Murphy, 2001 : 410 ; Sobel, 2002 : 143) et ses facteurs explicatifs étroits (Boggs, 2001 : 289 ; Galston, 2001 : 790). Fécond, le

¹⁰ Notamment chez les modèles issus de l'École du Michigan qui dégagèrent l'identification partisane comme facteur phare des comportements électoraux. Ces modèles seront présentés en section 2.2.1.

concept fut toutefois récupéré dans plusieurs disciplines : les écrits portant sur l'impact des relations sociales sur l'abstention électorale ne furent malheureusement pas inclus dans ma recension.

La troisième sous-catégorie est l'ensemble hétéroclite des attitudes. Un fort intérêt pour la politique, un sens élevé du devoir civique, une confiance dans les élues et les institutions contribueraient ainsi à amortir le cynisme et diminuer l'abstention électorale (Gélineau et Morin-Chassé : 2009 : 31-38 ; Blais et Gidengil, 1991 : 39-52). Daniel Gaxie rappelle toutefois que ces attitudes, loin d'être liées à une personnalité ou un choix délibéré, relèvent des positions sociales ; dans cette perspective, l'abstention relèverait davantage d'un «cens caché» (Gaxie dans Subileau, 1997 : 255).

S'insère également dans la sous-catégorie des attitudes l'abstention partisane structurelle. Celle-ci consiste à rejeter les principes et institutions de la démocratie libérale en général, et ce qui constitue sa pierre d'assise en particulier : la participation aux scrutins. Bien que peu abordé dans les études électorales (Ansart, 2001 ; Subileau et Toinet, 1993 : 131-139 ; Lancelot, 1968 : 155-162), ce type d'abstention est néanmoins irréductible et participe de façon marginale à l'abstention.

Les facteurs spatiaux forment une quatrième sous-catégorie structurelle. L'un des principaux facteurs spatiaux étudiés est le clivage urbain/rural ; si autrefois les campagnes étaient associées à une forte participation électorale et les villes à une forte abstention (Bernard, 1970 : 261 ; Lancelot, 1968 : 195), ce rapport se serait aujourd'hui inversé (SOM, 2004 : 15). La densité de l'unité analysée aurait quant à elle peu ou pas d'impact sur le taux de participation (Carrier, 2007 : 50). D'autres facteurs spatiaux tels que les effets de voisinage ou de milieu se sont révélés importants dans l'explication des comportements électoraux en général et de l'abstention en particulier (Bussi, 1998 : 129-135 ; Bon et Cheylan, 1988 : 318-353),

mais aucun écrit recensé ne mettait à contribution ces facteurs pour étudier les comportements électoraux québécois.

Enfin, la sous-catégorie des facteurs globaux regroupe les infrastructures de la vie sociale et politique. Les impacts – entre autres – de l’extension du néolibéralisme (individualisme social, financiarisation de l’économie, perte de pouvoir des États) ainsi que de la judiciarisation et de l’autonomisation de la vie politique sur les comportements électoraux sont toutefois négligés dans la littérature. Bien que difficiles et délicats à mesurer, ces phénomènes méritent à mon avis d’être considérés en raison de leurs effets structurants¹¹.

¹¹ Cette évacuation est d’ailleurs l’une des principales critiques adressées au modèle explicatif de Putnam pour expliquer le déclin de la participation civique aux États-Unis (Boggs, 2001 : 289 ; Edwards, 2001 : 228 ; Galston, 2001 : 790).

CHAPITRE 2

LES MODÈLES EXPLICATIFS DE L'ABSTENTION ÉLECTORALE

La recension des écrits réalisée au chapitre 1 a permis de dégager les zones d'ombres, d'accord et de désaccord traversant la littérature sur l'abstention électorale. Les limites de ces recherches ne résident toutefois pas que dans leurs résultats, mais également dans leurs préférences épistémologiques, ontologiques, méthodologiques et normatives. Les mérites et limites de ces préférences font l'objet du présent chapitre.

2.1 Les types de données

Il apparaît d'emblée que les chercheurs en études électorales présentent rarement leurs préférences théoriques. Les publications portant sur l'abstention se réduisent ainsi bien souvent à deux étapes de la recherche : 1) la présentation de la méthode ; 2) la présentation des résultats et leur interprétation. À défaut d'être explicitées, ces préférences se trouvent néanmoins en partie cristallisées dans le type de données qu'elles privilégient¹². Afin de mieux situer les modèles explicatifs de l'abstention, il convient ainsi de présenter les quatre types de données qu'elles peuvent mettre à contribution.

¹² À l'exception des études de cas où l'indisponibilité de certaines données – parfois en raison d'un manque de financement – restreint le choix des chercheurs.

2.1.1 Données compréhensives

Les données obtenues par le biais d'enquêtes de terrain et d'entretiens semi-directifs sont de prime abord les plus inexploitées en études électorales (Denni et Bréchon, 1985 : 66)¹³. Ces données offrent pourtant des pistes de recherche prometteuses.

L'une de ces pistes est de permettre l'analyse de facteurs peu ou pas étudiés par les démarches explicatives. Dans *La démocratie de l'abstention*, la démarche compréhensive menée par Céline Braconnier et Jean-Yves Dormagen a ainsi mis en relief certains de ces facteurs, notamment la dédifférenciation de la gauche et de la droite, la montée de l'individualisme et de l'utilitarisme ainsi que les mutations du monde du travail (Braconnier et Dormagen, 2007 : 389-390).

En réintégrant les significations que donnent les citoyennes – abstentionnistes comme non-abstentionnistes – à l'acte de vote, les enquêtes compréhensives participent de plus à un raffinement des concepts utilisés dans l'analyse de l'abstention, notamment ceux de «cynisme», «devoir civique» et «intérêt politique». Ce raffinement apparaît d'autant plus impérieux que ces concepts regroupent des dimensions distinctes (confiance, légitimité, satisfaction, perception, etc.) : les amalgames conceptuels construits peuvent en conséquence entraîner des résultats et des interprétations trompeurs.

L'une des limites des données compréhensives est toutefois qu'elles ne permettent pas des explications à grande échelle – et donc des généralisations – en raison de leur échantillon non représentatif. Mais cette limite apparaît fautive puisque l'ambition de ces démarches est souvent ailleurs : celle d'apporter un éclairage complémentaire aux études explicatives.

¹³ Évoqué par Denni et Bréchon en 1985 dans leur présentation des méthodes de l'analyse électorale, ce constat m'apparaît toujours valable pour la littérature contemporaine.

Une autre limite de ces données est qu'elles sollicitent un investissement en temps – et en argent – considérable. Le choix des personnes interrogées, l'élaboration du questionnaire et l'approbation éthique par les instances responsables ainsi que la menée et la rédaction des entretiens en font un processus de recherche exigeant n'étant pas à la portée de toutes les chercheuses.

Si la force de ces données est de permettre la *compréhension* du vote, la force des trois autres types de données est de l'*expliquer*. Ces données sont : 1) les listes électorales ; 2) les résultats électoraux ; 3) les données de sondages.

2.1.2 Listes électorales

Les listes électorales sont celles utilisées par les scrutatrices pour confirmer la participation des citoyennes et éviter qu'elles ne votent deux fois. Des trois sources de données explicatives, elles sont les moins prisées en raison du peu d'informations qu'elles fournissent : quand elles ne sont pas confidentielles ou détruites, ces listes ne permettent en effet de recueillir un nombre limité de variables : sexe, lieu de résidence et parfois âge et profession.

Ces listes permettent toutefois de révéler une information importante dans l'étude de l'abstention : son caractère renouvelable ou non renouvelable, c'est-à-dire s'il est le fait d'un noyau «dur» d'abstentionnistes. À cet égard, les travaux de Subileau et Toinet (1993 : 152-158) et plus récemment ceux de Braconnier et Dormagen (2007 : 66-71) ont permis de confirmer la conclusion de Lancelot (1968 : 227-247) selon laquelle l'abstention se renouvelait fortement d'une élection à une autre.

2.1.3 Résultats électoraux

Les résultats électoraux furent les premières données utilisées en études électorales, bien simplement parce qu'elles étaient les seules disponibles. Ainsi, l'ouvrage pionnier *Tableau politique de la France de l'Ouest sous la Troisième République* (1913) d'André Siegfried interprète ce type de données à partir de la méthode qui lui est liée : l'analyse écologique. Cette méthode sera pendant quarante ans – jusqu'à l'apparition des sondages – la seule utilisée et constituera le tronc commun des modèles de la tradition géographique.

La méthode écologique consiste essentiellement à mettre en relation les résultats électoraux avec les statistiques sociales disponibles. Les corrélations obtenues sont réalisées à partir d'unités territoriales variées : la section de vote, la circonscription, la région ou encore le pays. L'avantage que confère l'utilisation de ces données, outre qu'elles soient accessibles facilement et à peu de frais, est d'offrir une couverture géographique et historique très étendue. Cette couverture a pour force de fournir une explication aux régularités observées dans les comportements électoraux.

Le travail de corrélation entre données électorales et données sociales prête cependant le flanc à une critique : celle du paradoxe écologique. Ce paradoxe consiste à substituer les corrélations individuelles par les corrélations des agrégats ; autrement dit, à déduire des comportements individuels à partir de comportements d'agrégats (Bussi, 2001 : 480). Ce risque d'inférence est inhérent à l'analyse écologique, mais peut être parfois contourné par l'introduction de variables de contrôle dans l'analyse statistique¹⁴.

¹⁴ Plus de détails sont présentés au chapitre 4.

Une seconde critique est liée à l'économie de facteurs qui accompagne l'analyse écologique. De par les données qu'elle utilise, celle-ci est condamnée à ne pouvoir mettre en relief que les facteurs structurels de statut, et peine conséquemment à expliquer les changements dans les comportements électoraux ainsi qu'à mesurer l'impact de certains événements ponctuels. Ce déterminisme apparaît d'autant plus inadéquat avec la montée récente d'une éléctrice moins partisane et «plus sensible aux effets de conjoncture qu'aux effets de structure» (Perrineau, 2001 : 640). Si cette critique s'applique aux premiers modèles de la tradition géographique, elle fut toutefois prise en considération et dépassée par les tenants des modèles subséquents¹⁵.

2.1.4 Données de sondages

Les analyses à partir de données de sondages sont, et de loin, les plus nombreuses en études électorales québécoises et canadiennes. Cette plus large couverture s'explique en partie par la nette prédominance dont jouit cette méthode auprès des chercheuses nord-américaines depuis une cinquantaine d'années¹⁶.

Si cette méthode a pour force de pouvoir expliquer les changements à court terme dans les comportements électoraux, elle demeure incapable d'introduire une dimension historique à ces comportements : les données de sondages permettent ainsi d'obtenir des informations variées et adaptées au contexte de chaque élection, mais ne font pas l'objet de méthodologies suffisamment similaires d'une élection à une autre pour assurer des comparaisons dans le temps.

¹⁵ Les modèles de la tradition géographique seront présentés en détail à la section 2.2.

¹⁶ Voir à ce propos *La fabrique de l'opinion* (1998) de Loïc Blondiaux, une analyse socio-historique sur la présence progressive des sondages dans les sciences sociales et les journaux.

Une deuxième limite est celle des réponses fausses, malhonnêtes et incohérentes. Cette limite, moins importante dans les analyses sur l'orientation du vote, prend des proportions mettant à mal la fiabilité de la méthode lorsqu'il s'agit d'étudier l'abstention. En effet, en raison des fortes pressions sociales et morales s'exerçant sur les citoyennes (Eagles, 1991 : 5), un écart systématique d'environ 15% sépare le taux de participation réel et le taux de participation observé dans les sondages (Gélineau et Morin-Chassé, 2009 : 45 ; SOM, 2004 : 17 ; Subileau et Toinet, 1985 : 180). Cette surévaluation de la participation électorale peut être palliée par une stratégie d'échantillonnage complémentaire. Toutefois, cet ajustement s'est avéré partiel pour Gélineau et Morin-Chassé qui ont été dans l'impossibilité «d'interviewer un nombre suffisant de non-votants pour reproduire leur poids réel dans l'échantillon» (2009 : 2) : la marge d'erreur obtenue est alors relativement élevée.

Une autre limite – similaire – avec laquelle doivent travailler les chercheuses est le nombre de refus de répondre. Cette autre forme d'abstention contrarie les enquêtes de deux façons : 1) par la mise en place d'échantillons pondérés «supplémentaires» entraînant des coûts en argent et en temps ; 2) par des biais de pondérations rendant les analyses plus imprécises.

À ces trois limites méthodologiques vient enfin s'en ajouter une dernière : celle de la couverture géographique limitée induite par les sondages. Comme le souligne Eagles

[p]resque toutes les enquêtes comportent un certain degré de regroupement pour réduire les coûts des interviews, ce qui fait que l'échantillonnage est tiré d'un sous-ensemble restreint de circonscriptions électorales. Pour des raisons d'efficacité, la plupart des échantillons ne comprennent pas habituellement de répondants et répondantes provenant de régions éloignées. Non seulement cet échantillonnage restreint le champ des variations spatiales qui peuvent apparaître dans les analyses de résultats d'enquête, mais le nombre relativement faible de répondants (sic) issus de chaque segmentation régionale rend l'étude des variations géographiques à l'intérieur du pays peu

concluantes et sujette à d'importantes erreurs d'échantillonnage (Eagles, 1991 : 4-5).

* * *

L'examen des types de données s'offrant à l'analyse de l'abstention aura permis de cerner certaines limites méthodologiques avec lesquelles ont à travailler les chercheurs. Il convient maintenant de présenter les mérites et limites des différents modèles théoriques utilisant ces méthodes.

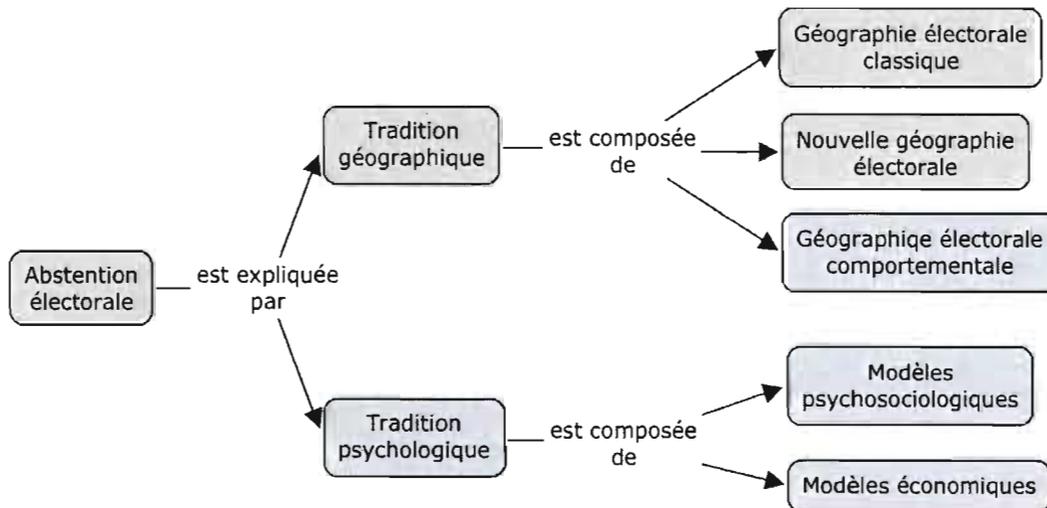
2.2 Les modèles explicatifs de l'abstention électorale

Il existe une panoplie de typologies pour distinguer et regrouper les modèles explicatifs du vote : au vu des études parcourues dans ma recension, il apparaît qu'il existe pratiquement autant de typologies que d'équipes de chercheurs¹⁷. Ces typologies se distinguent toutefois davantage par leur forme que par leur fond : au-delà des dénominations variées qu'elles utilisent – et qui relèvent souvent de la taxinomie propre à la discipline dominante des chercheurs –, elles regroupent essentiellement les mêmes modèles.

La typologie que j'ai retenue (**Figure 2.1**) m'apparaît la plus pertinente par sa simplicité et sa cohérence. Cette typologie distingue deux grandes traditions articulées autour des deux principales sources de données : 1) la tradition géographique, qui privilégie les résultats électoraux ; 2) la tradition psychologique, qui privilégie les données de sondages.

¹⁷ Pour être plus précis, j'ai trouvé dans ma recension huit différentes typologies des modèles explicatifs du vote : celles de Lancelot (1968), Bernard (1970), Drouilly (1997), Mayer (1997), Bussi (1998), Perrineau (2001), Braud (2006), Gaxie (2006), Dormagen et Mouchard (2007).

Figure 2.1 Modèles explicatifs des comportements électoraux



Cette distinction ne relève pas seulement de préférences de méthodes : en amont de ces préférences se trouvent les postulats ontologiques, épistémologiques et normatifs des chercheurs. Ces postulats s'articulent grosso modo autour de trois grandes questions que j'examinerai à la section 2.2.2 : 1) celle de l'existence de déterminismes – et conséquemment de classes sociales – au niveau ontologique ; 2) celle de la rationalité de l'électrice au niveau épistémologique ; 3) celle de la conception de la démocratie au niveau normatif.

2.2.1 La tradition géographique

La tradition géographique a pour prémisse qu'il est possible d'analyser le vote comme un acte individuel «territorialisé», c'est-à-dire influencé par un environnement (Bussi, 2001 : 477). Son niveau d'analyse est ainsi méso ou macro : c'est celui des agrégats sociaux.

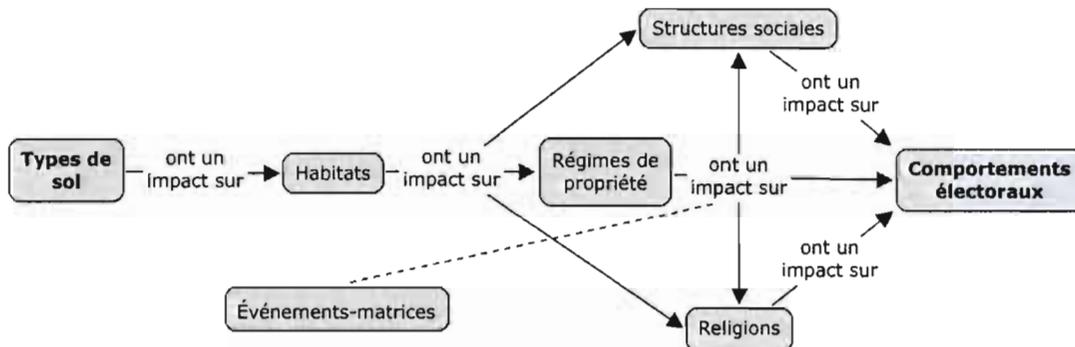
Ce postulat porte deux empreintes historiques : 1) celle de la disponibilité des seules données électorales jusqu'au début des années 1940 ; 2) celle du holisme méthodologique développé par Émile Durkheim au tournant du XX^e siècle.

2.2.1.1 Géographie électorale classique

Les modèles de la géographie électorale classique (**Figure 2.2**) sont les premiers à mettre en relation résultats électoraux et données sociales. Ils se distinguent par leur fort déterminisme géographique (Brimo, 1968 : 11). Dans son analyse des élections en Vendée, Siegfried dégage par exemple que la composition géologique est le facteur ayant la plus grande force explicative du clivage gauche/droite. Cette conclusion, simplifiée par la formule «le granit vote à droite, le calcaire à gauche», ne doit pas être considérée comme un déterminisme aveugle : comme le rappellent Mayer et Perrineau, «connaissant la complexité des phénomènes sociaux et politiques, [Siegfried] se méfie des explications trop systématiques et insiste sur le danger d'explication monocausale» (Mayer et Perrineau, 1992 : 42).

Le modèle siegfridien sera tout de même critiqué en raison d'études de cas venant infirmer en partie ses postulats déterministes. C'est en réponse à ces critiques que Paul Bois développera quelques années plus tard le modèle du traumatisme historique. Ce modèle, s'il s'inscrit dans la tradition siegfridienne, introduira des considérations politiques dans l'analyse : son objet d'étude sera les événements historiques à l'origine des clivages politiques structurels observés lors des élections (Mayer et Perrineau, 1992 : 45).

Figure 2.2 Modèles de la géographie électorale classique¹⁸



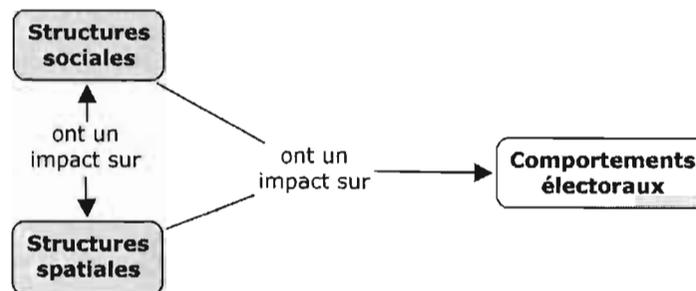
2.2.1.2 Nouvelle géographie électorale

Pionniers et chefs de file de l'analyse des comportements électoraux pendant près de quarante ans, les modèles géographiques classiques sont graduellement délaissés après 1945 au profit de nouveaux modèles (**Figure 2.3**) qui les épousent tout en les dépassant. Ce dépassement se réalise à travers trois extensions.

Une extension d'abord au niveau de la vocation de la recherche. Si les modèles classiques permettaient une *description* raffinée des résultats électoraux et des structures sociales sur des unités territoriales régionales et locales, les limites liées aux données utilisées restreignaient la portée explicative de leurs recherches. Ce caractère descriptif des premières études de géographie électorale réside également dans le caractère timoré des géographes de l'époque qui préféraient ne pas s'avancer sur le terrain des explications (Bussi, 1998 : 27). Les modèles de la nouvelle géographie électorale chercheront ainsi à pallier cette faiblesse explicative.

¹⁸ Figure inspirée de celle de Mayer et Perrineau (1992 : 42).

Figure 2.3 Modèles de la nouvelle géographie électorale



Le développement des méthodes quantitatives leur permettra cette ambition. Ces développements¹⁹, combinés à ceux des logiciels statistiques et cartographiques ainsi qu'à l'élargissement des bases de données, permettront des analyses encore plus raffinées des comportements électoraux tout en élargissant l'application de la méthode écologique à de nouveaux objets de recherche (analyse de la diffusion de l'opinion par proximité sociale, mise en évidence d'aires de rayonnement, prévisions électorales locales, etc.). Cette extension des possibilités de la méthode écologique s'accompagnera d'ailleurs d'une transformation de son vocabulaire : «On constate [que] (...) les termes de diffusion, contagion, flux, frontières, remplacent progressivement ceux empruntés à des métaphores géologiques ou climatologiques : sol, terre, structure, climat...» (Bussi, 2001 : 479).

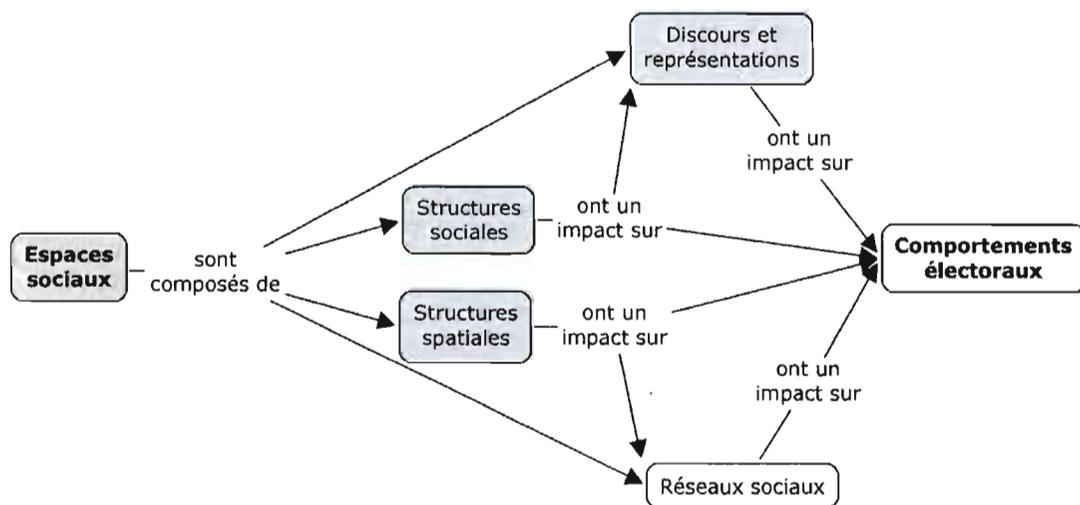
À travers ces extensions vocationnelle et méthodologique se déploiera ainsi une réhabilitation de l'analyse spatiale du vote après une période où elle fut négligée au profit de la seule analyse sociale. L'unité territoriale n'est plus désormais considérée comme un simple support au sein d'une relation disciplinaire où «[l]a Sociologie explique ce que la Géographie permet de localiser» (Bussi, 1998 : 29), mais comme une structure explicative à part entière.

¹⁹ Parmi ces méthodes on retiendra les analyses factorielle, de régression, de corrélation, typologique et hiérarchique (Mayer et Perrineau, 1992 : 49-50).

2.2.1.3 Géographie électorale comportementale

Malgré cet élargissement important des méthodes et des objets de recherche, les modèles de la nouvelle géographie électorale demeurent dans l'incapacité d'analyser les impacts des facteurs conjoncturels et des facteurs structurels attitudeaux. C'est pour pallier cette limite que seront développés les modèles de la géographie électorale comportementale (**Figure 2.4**), aussi nommés modèles contextuels. Ces modèles offrent trois nouvelles extensions : 1) une vocation compréhensive ; 2) une méthodologie qualitative aux niveaux local et micro-local ; 3) la mise à contribution systématique de tous les types de données disponibles.

Figure 2.4 Modèles de la géographie électorale comportementale



La vocation compréhensive permet, comme je l'ai souligné plus tôt, de réintégrer le sens que donnent les citoyennes à l'acte de vote et de fournir ainsi aux chercheuses des concepts et des éléments de réponse plus raffinés.

Au niveau méthodologique, cette démarche supplémentaire de recherche s'articule à partir de données cueillies – dans la mesure du possible – presque exclusivement *sur*

le terrain : observations ethnographiques, entretiens semi-directifs, analyses de l'ensemble des listes électorales locales, croisement des résultats des différents paliers de gouvernement, sondages réalisés sur place à la sortie des urnes (Braconnier et Dormagen, 2007 : 14-21). Cette méthodologie s'oppose ainsi aux données cueillies *en laboratoire* à partir de méthodes telles que les sondages par téléphone et par Internet, les groupes de discussion ou encore les expérimentations.

Mais l'intérêt de ces modèles ne réside pas seulement dans leur démarche de terrain complémentaire à l'analyse écologique : les données obtenues portent parfois sur les mêmes variables et offrent aux chercheuses l'opportunité de réaliser des croisements de données. Ces croisements leur permettent ensuite de calibrer la force explicative des facteurs²⁰. L'utilisation d'unités territoriales plus fines a de plus pour avantage la réduction des risques de corrélations fallacieuses.

Enfin, cette multiplicité de méthodes des différentes approches élargit une nouvelle fois le champ des facteurs étudiés. L'analyse de l'impact des discours et des représentations (Bussi, 2001 : 483) ainsi que des réseaux sociaux s'offre ainsi aux chercheuses désirant adopter cette démarche.

2.2.2 La tradition psychologique

Si la tradition géographique privilégie la recension et l'analyse de *faits* (les résultats électoraux et les statistiques sociales disponibles) pour expliquer les comportements électoraux, la tradition psychologique privilégie quant à elle les *opinions* (Drouilly, 1989 : XI). Cette divergence de méthodes découle de choix épistémologiques, ontologiques et normatifs étroitement liés qu'il convient de présenter brièvement.

²⁰ Pour l'étude de l'abstention, l'impact des variables âge et sexe pourrait ainsi être analysé à partir de quatre méthodes : 1) liste électorale locale ; 2) sondage à la sortie des urnes ; 3) analyse écologique des données électorales et sociales ; 4) données qualitatives issues d'entretiens semi-dirigés.

* * *

Bien avant le développement des sondages au début des années 1940, la question de la présence de déterminismes rendait inconfortable certaines chercheuses pour trois principales raisons.

La première est liée aux débats sur la rationalité de l'être humain, et plus particulièrement celle mise à contribution au moment des élections. Ces débats ont été présentés ailleurs de façon fort complète²¹, aussi me contenterai-je de mentionner que les déterminismes des méthodes géographiques, en abîmant le mythe de l'électrice informée, intéressée et réfléchie, mettait à mal la légitimité du système politique.

Le second point inconfortable pour certaines analystes résidait dans la réification de la conception marxiste de la société véhiculée par les modèles géographiques. En établissant la présence de déterminismes – et donc de classes sociales –, ces modèles fournissaient des outils aux tenants de la lutte des classes.

Le troisième inconfort, d'ordre méthodologique, est la force d'explication limitée des modèles géographiques. Si la stabilité est la règle plutôt que la mobilité, comment dès lors expliquer les changements électoraux? Cet argument, rhétorique en ce qu'il présente les déterministes comme absolus alors que ceux-ci sont toujours considérés comme une force explicative partielle, sera d'autant plus populaire qu'il sera conforté par la montée d'une électrice «indépendante», i.e. d'un corps électoral moins déterminé par ses affiliations partisans (Mayer et Perrineau, 1992 : 63-67).

²¹ Voir notamment «Mort et résurrection de l'électeur rationnel. Les métamorphoses d'une problématique incertaine» par Loïc Blondiaux (1996).

* * *

Ces trois considérations théoriques contribueront à l'adoption du postulat commun aux modèles psychologiques : celui selon lequel «les comportements électoraux [doivent être] saisis comme des phénomènes individuels» (Perrineau, 2001 : 638). Toutefois, faute de méthodes adéquates avant les débuts des années 1940, ce n'est qu'avec l'apparition des sondages que les modèles psychologiques prendront leur envol.

2.2.2.1 Modèles psycho-sociologiques

L'une des premières et plus célèbres utilisations des données de sondage, l'étude *The People's Vote* (1940) menée par Lazarsfeld, Berelson et Gaudet, est d'ailleurs liée au premier modèle psycho-sociologique : celui de l'École de Columbia. L'hypothèse de leur étude était que les électrices étaient fortement influencées par les campagnes électorales. Le choix électoral était alors considéré comme un choix de consommation semblable à celui que cherche à promouvoir les campagnes marketing (Dryzek, 1992 : 681). Leur hypothèse fut toutefois infirmée par les résultats de leur sondage : les électrices états-uniennes changeaient très peu de choix électoraux. Pis, plus des deux tiers des électrices les plus intéressées par la politique avaient fait leur choix définitif avant même le début de la campagne électorale (Lazarsfeld *et al.*, 1968 : 54) : ces campagnes n'avaient ainsi que des impacts très limités²².

²² Trois principaux effets des campagnes électorales sont dégagés : 1) l'activation de l'intérêt des électrices plus indifférentes ; 2) la consolidation des convictions des électrices partisans ; 3) la conversion d'une faible partie d'électrices. Partant de ce constat, Lazarsfeld développera une dizaine d'années plus tard son célèbre concept de *two-step flow of communication* qui postule que ce sont les relations interpersonnelles, au sein desquelles les leaders d'opinion jouent un rôle majeur, qui orientent le plus les choix politiques. Cette influence est considérée plus persuasive que celle des médias en raison de son caractère gratuit, désintéressée, gratifiante, basée sur la confiance et flexible dans son argumentation.

À travers ces résultats, la présence de déterminismes était ainsi confortée. Le concept d'*indice de prédisposition politique* qu'ils utilisèrent – composé du lieu de résidence, du revenu et de la religion – déployait à cet égard la force explicative la plus importante pour expliquer les comportements électoraux. Au niveau de l'abstention électorale, l'étude mettait en relief la présence de pressions croisées (*cross pressures*) issues de membres de la famille, de collègues de travail, mais également de statuts socio-économiques contradictoires²³ ou d'une offre politique inadéquate (Lazarsfeld *et al.*, 1968 : 56-62). Ces pressions avaient pour effet d'entraîner un intérêt moindre pour la politique et de retarder ou d'annuler la décision de voter.

À cette présence de déterminismes s'ajoutait toutefois une conclusion plus inacceptable – pour l'establishment universitaire états-unien – : la balance du pouvoir (alternance entre les deux grands partis) relevait non pas des électrices éduquées et rationnelles, mais plutôt des électrices faisant appel aux affects :

The real doubters – the open-minded voters who make a sincere attempt to weigh the issues and the candidates dispassionately for the good of the country as a whole – exist mainly in deferential campaign propaganda, in textbooks on civics, in the movies, and in the minds of some political idealists. In real life, they are few indeed (Lazarsfeld *et al.*, 1968 : 100).

C'est en réaction à ces constats ainsi qu'à d'autres critiques²⁴ que se développera l'autre principal modèle psycho-sociologique : celui de l'École du Michigan. Son concept d'*identification partisane*, défini comme « l'attachement affectif de l'électeur au groupe de référence que représente pour lui l'une des deux grands partis

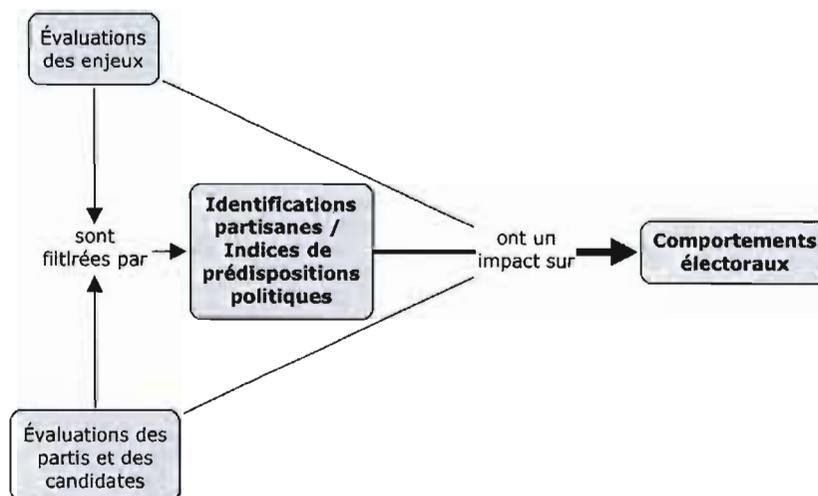
²³ L'une de ces contradictions est par exemple celle d'une protestante à revenu faible ou d'une catholique à revenu élevé. Le revenu élevé et la religion protestante était fortement corrélée au vote républicain, alors que le revenu faible et la religion catholique était associée au vote démocrate.

²⁴ Deux autres critiques importantes ont été adressées : 1) celle portant sur l'incapacité des modèles à expliquer les fluctuations électorales ; 2) les limites de la méthodologie dont l'échantillon provient d'une seule région.

américains», cherche à évacuer les déterminismes de l'École de Columbia pour les remplacer par des facteurs liés à la psychologie individuelle et aux perceptions politiques des électrices (Mayer et Perrineau, 1992 : 59-60).

Ironiquement, les chercheuses de l'École du Michigan viendront confirmer les résultats qu'elles cherchaient à infirmer. La présence de déterminismes, si elle apparaît moins forte dans leurs recherches, est néanmoins manifeste au sein de l'identification partisane. Ce concept opératoire, issu de l'auto-identification de la sondée à travers trois questions, constitue l'écran à travers lequel sont filtrés les facteurs conjoncturels (Perrineau, 2001 : 642) et déterminant l'orientation du vote.

Figure 2.5 Modèles psycho-sociologiques²⁵



Les deux modèles psycho-sociologiques (**Figure 2.5**) concluent ainsi que, si le vote est un acte individuel, il est en revanche fortement conditionné par des normes collectives : celles des divers groupes auxquels l'individu appartient (Mayer et Perrineau, 1992 : 56).

²⁵ Ce schéma synthétise l'ensemble des modèles psycho-sociologiques. Des versions plus sophistiquées de ces modèles – notamment ceux issus de l'École du Michigan – ont été développés.

2.2.2.2 Modèles économiques

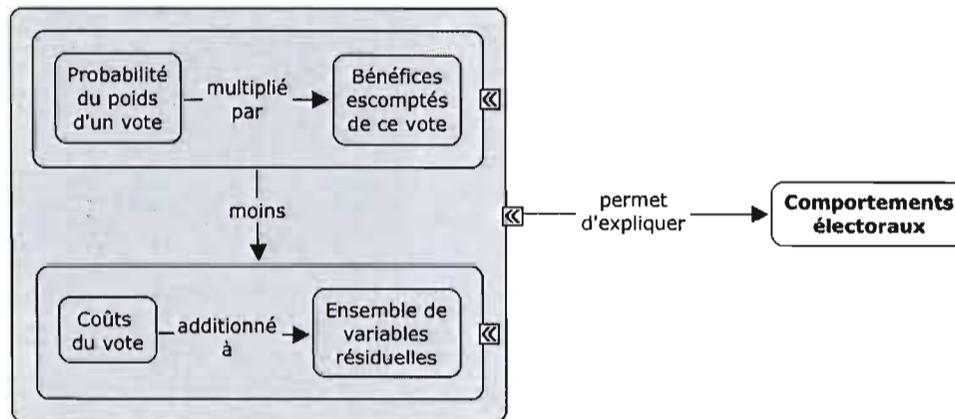
Ainsi, malgré des préférences théoriques et des méthodes distinctes de celles des modèles géographiques, les modèles psycho-sociologiques en arrivent à valider la thèse selon laquelle la stabilité est la règle et la mobilité l'exception dans les comportements électoraux. Les modèles économiques infirmeront quant à eux cette hypothèse et indiqueront l'inverse (Mayer et Perrineau, 1992 : 68).

Ils y parviendront en postulant une électrice – proche de l'*homo oeconomicus* – ayant trois grandes qualités. Cette électrice est d'abord rationnelle, c'est-à-dire qu'elle est «capable de choisir entre plusieurs alternatives et de hiérarchiser ces alternatives en fonction de ses préférences» (Mayer et Perrineau, 1992 : 67). Cette hiérarchisation s'accomplit à travers une deuxième qualité, celle du calcul utilitariste où l'électrice cherche à maximiser les bénéfices de son vote et à en minimiser les coûts (Downs, 1957 : 403). Enfin, ces deux premiers postulats sont traversés par un troisième : celui d'une électrice plus sophistiquée que celle dégagée par les modèles précédents, «able to assess current political concerns such as party platforms, past performance, and candidate competence» (Dalton et Wattenberg, 1993 : 206). Ces trois postulats formeront l'équation fondamentale des modèles économiques pour expliquer la participation électorale : $V = pB - c + R$ (**Figure 2.6**).

Dans cette équation, la variable V représente le vote : si cette variable est positive, l'électrice participera au scrutin ; si la variable est négative, elle s'abstiendra. Le coefficient « p » représente quant à lui la probabilité que le vote soit déterminant à l'issue du scrutin. La variable « B » regroupe l'ensemble des bénéfices, des utilités que retirera l'électrice de son vote. La variable « c » incarne quant à elle l'ensemble

des coûts liés à l'ensemble du vote²⁶. Enfin, «R» est une variable résiduelle regroupant l'ensemble des autres facteurs.

Figure 2.6 Modèles économiques



Cette équation, formulée à l'origine dans l'ouvrage pionnier *An Economic Theory of Democracy* (1957) d'Anthony Downs, fera l'objet de plusieurs modifications au sein de modèles de plus en plus sophistiqués²⁷, les tenants de ces modèles jouant sur chacune des variables afin d'augmenter leur force prédictive. Ces nouveaux modèles chercheront à contourner ou minimiser plusieurs limites, notamment – pour ne nommer que les principales – le paradoxe du vote²⁸, la remise en question du postulat de l'électeur rationnelle ou «rationalisante», l'évacuation de facteurs géographiques, historiques et sociologiques.

²⁶ À noter que la composition de ces variables est normée. Ainsi, la variable «c» ne comprend habituellement que des contraintes d'ordre temporel et physique, et néglige l'impact de certains facteurs tels que les pressions croisées et les abstentions partisans structurelle et conjoncturelle.

²⁷ Pour une introduction à la fois complète et concise de ces modèles et de leurs mérites et limites, voir Blais (2000 : 1-14) ainsi que l'introduction critique de Lehinque (1998a, 1998b).

²⁸ Le paradoxe du vote réside dans le poids infinitésimal du vote individuel sur les résultats du scrutin. La prise en compte de ce poids infinitésimal ferait conséquemment de l'abstention massive le comportement le plus «rationnel». Or, les électeurs continuent de voter dans de fortes proportions à chaque élection, contribuant ainsi à un «paradoxe du vote».

Les divers amendements apportés, s'ils sont pertinents pour expliquer *comment* les électrices votent, demeurent toutefois incapables d'expliquer de façon satisfaisante *pourquoi* elles le font. Les modèles économiques ont ainsi une force explicative au mieux très partielle pour l'analyse de l'abstention comme le souligne Rosa en 1982 :

il est difficile d'expliquer la participation électorale de quelques millions d'électeurs (...). C'est pourquoi sans doute les travaux des économistes ont pris une autre direction s'orientant vers la question de savoir non plus pourquoi, mais comment les électeurs votent (Rosa dans Lehinque, 1998b : 92).

Cette constatation, validée près de vingt ans plus tard par Blais (2000 : 144) dans la monographie qu'il consacre à l'analyse de l'abstention, m'a ainsi poussé à écarter les modèles économiques pour mon étude de cas.

2.3 Modèle explicatif retenu

Chacun des autres modèles passés rapidement en revue ci-dessus comporte des mérites et des limites pour expliquer l'abstention. Sur certains plans, certains d'entre eux se complètent : les modèles géographiques sont ainsi plus seyants pour l'analyse de facteurs structurels de statut (longue durée), alors que les modèles psychosociologiques permettent d'évaluer l'impact de facteurs conjoncturels (courte durée). Au final, c'est toutefois le modèle de la géographie électorale comportementale qui apparaît le plus adéquat pour étudier l'abstention.

Les limites méthodologiques des modèles de la tradition psychologique justifient à elles seules leur abandon : la méthode du sondage, si elle peut permettre des analyses plus fines du vote partisan, apparaît inappropriée pour expliquer l'abstention électorale en raison des pressions sociales et morales liées au vote. S'ajoutent à ces limites des problèmes d'échantillonnages liés au grand nombre de refus de

participation aux sondages ainsi que la couverture géographique et sociologique limitée de la méthode.

Au niveau épistémologique et ontologique, le modèle de la géographie électorale comportementale apparaît le plus fécond en ce qu'il permet de réconcilier individualisme méthodologique et holisme méthodologique à partir d'analyses localisées. Cet alliage permet non seulement de mettre à contribution l'ensemble des types de facteurs de l'abstention, mais offre également des pistes de recherche inexplorées.

Les exigences liées au format du mémoire de maîtrise me contraignent toutefois à délaissier la géographie électorale comportementale au profit d'un modèle relevant de la géographie électorale classique. Ce choix s'est imposé en raison de la méthode compréhensive trop lourde que ce modèle sollicite.

Une importante limite balisera dès lors mon analyse : son évacuation des facteurs institutionnels, conjoncturels et attitudinaux. La mise de côté des facteurs institutionnels apparaît peu problématique à mon étude de cas. En effet, sur la période étudiée (1980-2008), les changements au sein des structures institutionnelles sont faibles, et celles effectuées ont eu pour impact – au mieux – d'amortir le déclin de la participation électorale. Quant aux facteurs conjoncturels et attitudinaux, ils ne peuvent être étudiés par le biais de la méthode écologique. Je chercherai néanmoins à les mettre à contribution – bien que superficiellement – dans mon interprétation des résultats : cela permettra de situer le contexte politique de l'élection, contexte dont je ne peux tout de même faire l'économie dans mon analyse.

Tableau 2.1 Tableau comparatif des modèles théoriques

	Géographie électorale classique	Nouvelle géographie électorale	Géographie électorale comportementale	Modèles psycho-sociologiques	Modèles économiques
Nature de la recherche	Descriptive	Descriptive Explicative	Descriptive Explicative Compréhensive	Explicative	Explicative
Données privilégiées	Résultats électoraux	Résultats électoraux	Résultats électoraux Listes électorales Sondages Enquêtes	Sondages	Sondages
Unité ontologique	Agrégats	Agrégats	Agrégats Individus	Individus	Individus
Force structurelle ou conjoncturelle	Structurelle	Structurelle	Structurelle Conjoncturelle	Conjoncturelle	Conjoncturelle
Concepts importants	Géologie Structures sociales	Structures sociales Structures spatiales	Structures sociales Structures spatiales Réseaux sociaux Discours et représentations	Structures sociales Réseaux sociaux Rationalité	Rationalité
Disciplines liées (en plus de la science politique)	Géographie Sociologie	Géographie Sociologie	Géographie Sociologie Anthropologie	Sociologie Psychologie Marketing	Psychologie Économie Marketing

CHAPITRE 3

ESPACE SOCIAL ET ABSTENTION ÉLECTORALE

Le modèle théorique ayant été choisi, il convient à présent de révéler le cadre analytique qui guidera la manipulation des données et l'interprétation des résultats. À cet égard, ma recension des écrits m'a permis de dégager une autre limite dont souffrent les modèles géographiques : leur faible conceptualisation. Les chercheuses ont ainsi négligé cet aspect de la recherche pour privilégier une analyse essentiellement descriptive des comportements électoraux.

L'exercice méthodologique que constitue le mémoire de maîtrise m'est apparu constituer une belle occasion pour dépasser cette limite. Si le choix d'une démarche hypothético-déductive s'imposait d'emblée pour cet exercice, il me fallait toutefois trouver une théorie suffisamment cohérente et pertinente pour être intégrée à mon approche géographique de l'abstention. Mon intérêt s'est alors porté vers la discipline de l'écologie urbaine.

Cette discipline m'est apparue toute indiquée pour mon étude de cas en raison de ses liens de parenté avec la géographie électorale. Cette filiation se retrouve ainsi tant dans la méthode – écologique – que dans les sensibilités géographiques, sociologiques et historiques qu'elles partagent. L'une des premières analyses écologiques connues est d'ailleurs emblématique de cette proximité : rédigée par

William Ogburn (1919), l'un des pionniers de cette École de Chicago²⁹ qui allait donner naissance à l'écologie urbaine, cette analyse portait précisément sur les comportements électoraux (Bussi, 2001 : 478). Plusieurs chercheuses contemporaines continuent également d'inscrire leurs recherches dans les deux disciplines, notamment Ronald Johnston³⁰ (2007, 2006, 1990, 1971) en Grande-Bretagne et Michel Bussi (2004, 2001, 1998) en France. Au Québec, cette bidisciplinarité est véhiculée dans les travaux des chercheuses et étudiantes gravitant autour du Centre de recherche en aménagement et développement (Breux, 2007 ; Carrier, 2007 ; Villeneuve *et al.*, 2007) de l'Université Laval ainsi que dans ceux de Pierre Drouilly (1996, 1989a, 1989b) de l'Université du Québec à Montréal.

3.1 Les concepts

3.1.1 Le concept d'espace social

C'est à travers les modèles d'explication des structures urbaines que j'ai pu trouver le concept m'apparaissant le plus fécond pour ma démarche : celui d'espace social. Celui-ci sera défini comme une *unité territoriale structurée par les dimensions de différenciation socio-économique, culturelle et cycle de vie*. Deux considérations m'ont conduit à adopter cette définition.

Elle est dans un premier temps la plus utilisée au sein des études contemporaines d'écologie urbaine en raison de sa force explicative (Renaud *et al.*, 1996 : 7) validée

²⁹ L'École de Chicago, formée de plusieurs chercheurs du département de sociologie de l'Université de Chicago, développa dans la première moitié du XXe siècle une approche écologique au sein de la sociologie urbaine articulée autour de la conception de la ville comme organisme marqué par les structures sociales et spatiales de son environnement.

³⁰ À ne pas confondre avec Richard Johnston, professeur à la *University of British Columbia* dont les travaux portent sur les études électorales.

par de nombreuses recherches³¹ et relevant de l'aboutissement de près de soixante ans de critiques, ruptures et ajustements méthodologiques au sein de la discipline (Guay, 1978 : 308-320)³².

Le caractère restreint du concept se marie dans un second temps de façon heureuse avec mon approche géographique. En ne privilégiant que trois dimensions de nature sociologique, la définition retenue apparaît peut-être pauvre en regard des conceptualisations plus ambitieuses³³, mais plus cohérente avec mon modèle géographique classique qui ne tient compte que des facteurs structurels de statut.

Limites du concept

La mise à contribution de ce concept ne se fait cependant pas sans heurts. Un premier inconfort peut résider dans sa vocation distincte : le concept d'espace social n'a ainsi pas été développé pour expliquer des comportements électoraux, mais bien les structures urbaines³⁴. Dès lors, je me trouve à postuler une causalité n'étant pas portée à l'origine par la construction conceptuelle. Ce postulat fait toutefois partie du jeu d'hypothèses auquel je me prête pour mon exercice hypothético-déductif et apparaît pertinent pour deux raisons.

³¹ Notamment au Québec (Renaul *et al.*, 1996 ; Guay, 1978 ; Foggin et Polèse, 1976) et au Canada (Polèse et Carlos, 1978).

³² Pour un aperçu plus complet de l'évolution des modèles d'analyse des structures urbaines, voir la présentation de Guay (1978 : 308-323).

³³ Chombart de Lauwe intègre ainsi la dimension symbolique à sa conceptualisation (Guay, 1978 : 312). Rappelant la rupture entre la géographie électorale classique et la nouvelle géographie électorale, l'anthropologue Georges Condominas se refuse également à réduire «l'espace social (...) à un espace géographique» (1980 : 75) et propose une définition comprenant «l'ensemble des systèmes de relations» (1980 : 14). Il insiste particulièrement sur l'importance de considérer les transformations globales et les relations de production à l'analyse.

³⁴ Développé par Shevky et Williams (1949), le concept d'espace social prendra une forme plus complète dans *Social Area Analysis* (1955) de Shevky et Bell.

L'association entre comportements politiques et espace social s'appuie dans un premier temps sur un postulat sociologique développé par Émile Durkheim dans *Le suicide* : celui selon lequel le degré d'*anomie sociale* détermine les comportements sociaux. Ce postulat a d'ailleurs été repris par Lancelot dans la monographie qu'il consacre à l'abstention (Lancelot, 1968 : 171). La conceptualisation qu'il dégage (*l'intégration sociale*), l'une des rares retrouvée dans ma recension, apparaît toutefois trop imprécise (Gaxie, 2006 ; Subileau et Toinet, 1993 : 103).

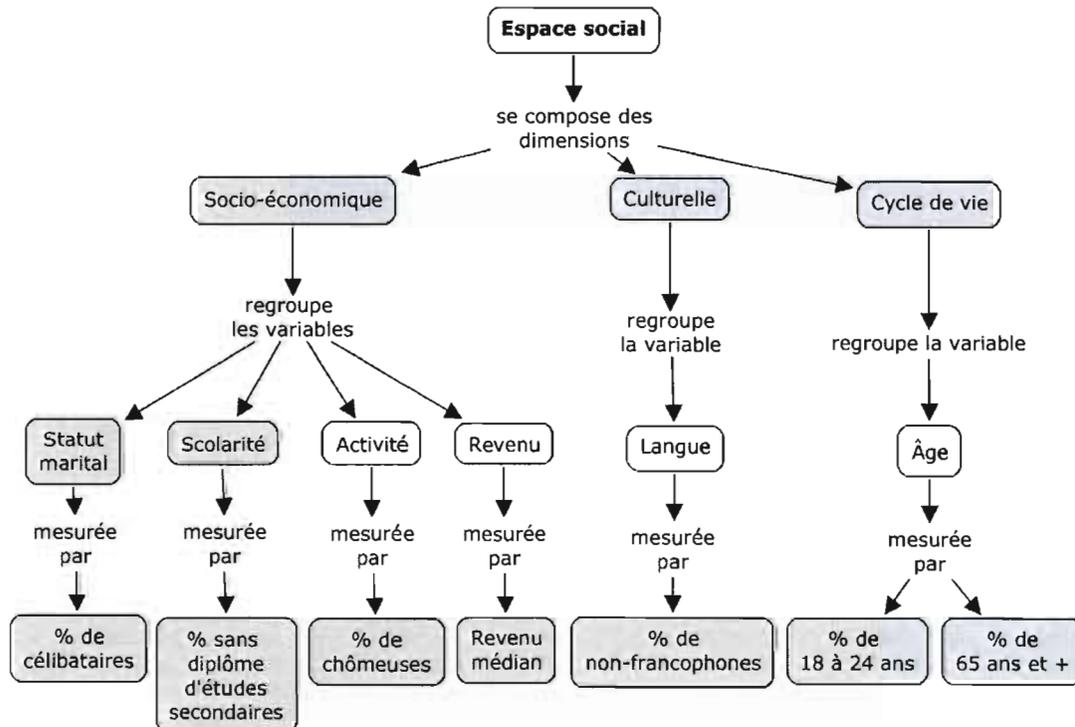
L'introduction de ce postulat apparaît ensuite impérieuse en raison du caractère essentiellement descriptif des modèles de l'écologie urbaine. Cette vocation descriptive³⁵, qui la rapproche d'ailleurs de la géographie électorale classique, doit être dépassée afin d'éviter de nouveau le cul-de-sac conceptuel des analyses géographiques et ainsi donner une orientation à mes hypothèses de recherche.

Une seconde limite à la définition du concept d'espace social que j'ai retenue réside dans ses trois dimensions. Cautionnée et validée par les recherches en écologie urbaine, les trois dimensions de l'espace social s'accompagnent toujours de mises en garde : 1) elles évacuent d'abord plusieurs dimensions telles que les spécificités historiques des villes et le poids des interventions étatiques (Guay, 1978 : 318) ; 2) une certaine colinéarité traverse ensuite toujours les trois dimensions et fait en sorte «qu'aucune [d'elles] n'apparaît totalement pure ; elles incluent toutes, dans une certaine mesure, des caractéristiques appartenant à d'autres dimensions» (Lebourdais et Beaudry dans Renaud *et al.*, 1996 : 12).

³⁵ Plusieurs chercheurs ont cherché à doter les modèles de structures urbaines d'une vocation explicative, en vain : les postulats théoriques mis de l'avant ne résistaient pas aux critiques (Guay, 1978 : 315). Ce caractère descriptif fait d'ailleurs dire à Guay que ces modèles, malgré leurs forces, constituent «une méthode en panne et en quête de théorie» (Guay, 1978 : 320).

Ces limites, auxquelles s'ajouteront celle des données indisponibles, me contraignent à une utilisation étroite du concept d'espace social qui commandera une certaine prudence dans l'interprétation des résultats.

Figure 3.1 Dimensions, variables et indicateurs de l'espace social



3.1.1 Variables et indicateurs de l'espace social

La sélection des variables et indicateurs des trois dimensions retenues s'est articulée autour de deux ensembles de considérations.

Le premier ensemble est celui des considérations méthodologiques. Ainsi, plusieurs contraintes ont imposé un premier élagage dans les données de recensements de Statistique Canada. Le nombre croissant de variables recensées – appelées «caractéristiques» par Statistique Canada – dans les recensements de 1981 à 2006

m'a obligé d'abord à ne retenir que les variables disponibles pour toute la période. Le principe de parcimonie, liée à l'analyse statistique, m'a ensuite conduit à retenir un nombre restreint de variables. Ce principe préconise

une certaine «simplicité volontaire» : les modèles les plus simples (c'est-à-dire ceux qui contiennent le plus petit nombre de variables indépendantes) sont généralement les plus efficaces. On a souvent tendance à vouloir des modèles touffus puisque l'ajout d'une variable expliquera toujours un peu plus de variance mais au prix de compliquer notre compréhension du phénomène à l'étude (Valiquette, 2010 : 94).

Les secondes considérations sont d'ordre théorique. Elles s'appuient d'abord sur l'orientation durkheimienne portée par mon concept : les variables retenues étant celles, selon leur disponibilité, liées à l'anomie sociale. Les résultats obtenus dans les recherches électorales précédentes m'ont également poussé à écarter certaines variables dont le poids apparaît peu ou pas significatif dans l'explication de l'abstention.

La dimension socio-économique se compose de quatre variables et autant d'indicateurs : 1) le statut marital (% de célibataires) ; 2) la scolarité (% de personnes sans diplôme d'études secondaires) ; 3) l'activité professionnelle (% de personnes au chômage) ; 4) le revenu (revenu médian). La dimension culturelle regroupe quant à elle une seule variable et un seul indicateur³⁶ : 5) la langue (% de personnes dont la langue parlée à la maison³⁷ n'est pas le français). Enfin, la dimension cycle de vie

³⁶ La religion et l'origine ethnique sont deux autres facteurs culturels fréquemment analysés, mais m'apparaissent inadéquats à retenir : 1) la religion en ce qu'il est un facteur ayant peu d'impact sur l'abstention ; 2) l'origine ethnique en ce qu'il est un indicateur biaisé – et inutilisable – en raison de la conception de l'ethnicité véhiculée par les catégories de Statistique Canada (Beaud et Prévost, 2008).

³⁷ La langue parlée à la maison m'est apparue plus intéressante à privilégier que la langue maternelle en ce qu'elle permet de mieux mesurer, au sein d'un espace social, l'utilisation quotidienne d'une langue. À noter qu'à partir du recensement de 1986, la catégorie «réponses multiples» est venue s'ajouter aux trois catégories «réponses uniques» utilisées jusqu'alors (français, anglais, langues non officielles). Cette catégorie regroupe en moyenne entre 1 et 4 % des réponses. Par souci de

regroupe la variable âge. Celle-ci est composée de deux groupes d'électorales associées à une plus forte anomie sociale : 6) les plus jeunes (% de personnes âgées de 18 à 24 ans) ; 7) les plus vieilles (% de personnes âgées de 65 ans et +).

3.1.2 Le concept d'abstention électorale

L'abstention électorale peut d'emblée sembler aisée à définir en ce qu'elle peut se réduire aux taux d'abstention compilés par le Directeur général des élections. Deux dilemmes méthodologiques offrent toutefois quatre mesures du taux d'abstention.

Un premier dilemme doit d'abord départager deux méthodes de calcul : 1) celle en fonction du nombre d'électorales inscrites ; 2) celle en fonction de la population en âge de voter. La résolution de ce dilemme n'est pas sans conséquence :

La mesure par EI [électorales inscrites] surestime la participation réelle, car elle exclut les gens qui pourraient voter, mais qui ne s'inscrivent pas sur la liste électorale. Au contraire, la méthode par PAV [population en âge de voter] sous-estime la participation, car elle inclut un bon nombre de personnes en âge de voter, mais qui ne peuvent pas voter (les gens qui n'ont pas la citoyenneté par exemple). (Duval, 2005 : 7).

Si les chercheuses peuvent en dernière instance choisir leur méthode, elles retiennent bien souvent celle retenue par l'agence responsable du territoire étudié. Au Québec, avec la présence de listes électorales actualisées depuis 1944³⁸, la première méthode

parcimonie, je n'ai retenu lors de ma compilation de données que la catégorie «réponses multiples» : les sous-catégories «français et anglais», «français et non-officielle», «anglais et non-officielle» et «français, anglais et non-officielle» ont ainsi été écartées. Le caractère composite de la catégorie obtenue m'a contraint à constituer un indicateur «non-francophone» composé de deux des grandes catégories compilées : «réponse unique anglais» et «réponse unique non-officielle».

³⁸ Avant 1944, les listes électorales étaient construites de façon plus relâchées et étaient marquées par de nombreuses coquilles : décès, départs de la circonscription, inscriptions erronées ou malhonnêtes (Bernard, 1970 : 24-25).

de calcul est privilégiée ; aux États-Unis, l'absence d'une telle liste conduit les chercheurs à utiliser la seconde.

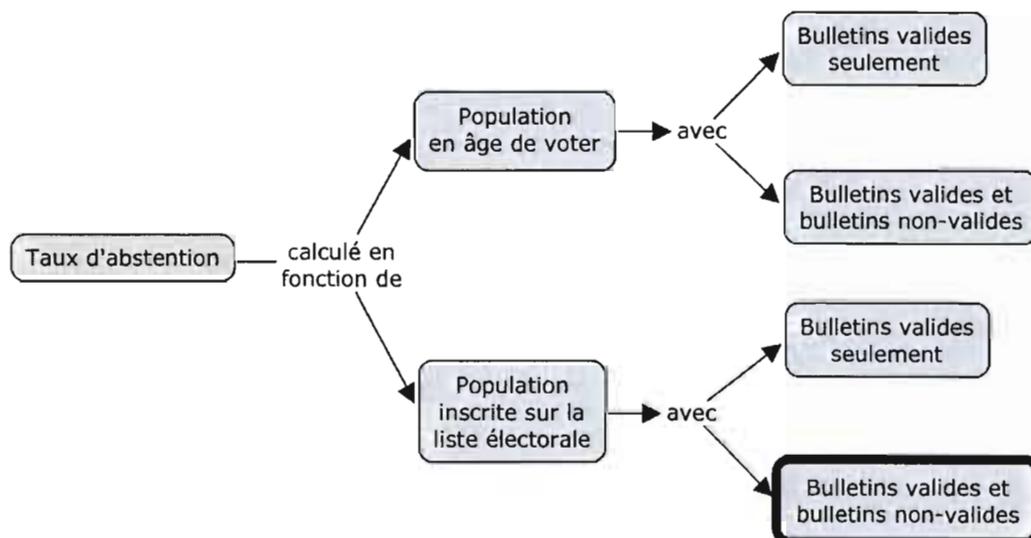
Le calcul de l'abstention électorale peut, dans un second dilemme, inclure ou non les bulletins rejetés, ces bulletins considérés non valides par les scrutatrices pour plusieurs raisons (bulletins blancs, bulletins cochés à plusieurs endroits, etc.). La différence entre les deux calculs peut parfois être significative pour l'analyse, notamment pour l'analyse des comportements locaux (Bernard, 1970 : 30), car le taux de bulletins rejetés n'est pas uniforme d'un territoire à un autre. Pour le référendum de 1995 au Québec par exemple, cette variation s'observait en fonction de la taille des municipalités : celles de moins de 250 électrices avaient ainsi un taux de bulletins rejetés s'élevant à 1,18% en moyenne, alors que celles des municipalités plus importantes s'élevaient progressivement pour atteindre 2,52% pour celles comportant 100 000 électrices et plus (Drouilly et Cloutier, 1997 : 319).

En comptabilisant les bulletins non valides, les chercheurs retiennent ainsi un taux de participation plus élevé que si elles les excluaient de leur calcul. Ce dilemme introduit conséquemment une dimension normative à un concept – pouvant être aisément réduit à sa seule dimension statistique – en posant la question de la valeur des votes non-valides. Ces votes blancs ou nuls, issus de motivations politiques ou d'erreurs techniques, s'apparentent-ils davantage à l'abstention ou à la participation?

Ces deux dilemmes me seront épargnés pour des raisons techniques et temporelles. Techniques d'abord par la plus grande précision des listes d'électrices inscrites pour mesurer l'abstention : les données qu'elles offrent sont ainsi cueillies au moment de l'élection plutôt qu'à partir des estimations issues des recensements quinquennaux canadiens. Temporelles ensuite en raison de la disponibilité des données électorales à l'échelle de la section de vote. Si ces données sont aisément accessibles sous format numérique pour les élections de 1998, 2003, 2007 et 2008, elles ne le sont en

revanche que sous format papier – dans les volumineux *Rapports des résultats officiels du scrutin* – pour les élections de 1980 à 1994. Fort heureusement pour ma démarche, le travail de compilation de ces résultats électoraux a été réalisé par Pierre Drouilly. La banque de données qu’il en a tirée ne comprend toutefois que les taux de participation *incluant* les votes non valides. Pour intégrer une mesure du taux de participation excluant ces votes, il me faudrait recommencer la compilation des données électorales : un travail de moine dépassant largement le format du mémoire de maîtrise.

Figure 3.2 Les méthodes de calcul du taux d’abstention



Des quatre méthodes de calcul du taux d’abstention électorale (**Figure 3.2**), celle que j’ai retenue offrira ainsi les taux les plus faibles par son exclusion des citoyennes en âge de voter non inscrites³⁹ et son inclusion des votes non valides. Si cette sous-estimation de l’abstention apparaît marginale, elle devra néanmoins être prise en considération dans l’interprétation de mes résultats au même titre que les abstentions

³⁹ À titre d’indication, le taux de citoyennes âgées de 18 ans et plus qui n’étaient pas inscrites sur la liste électorale lors de l’élection provinciale de 2003 était d’environ 7% (Michaud, 2004 : 7) : un nombre tout de même substantiel.

irréductibles que sont les circonstances individuelles et les abstentions partisans structurelles et conjoncturelles. La définition opératoire de l'abstention électorale qui se dégage de cette méthode est ainsi celle du *taux d'abstention de la totalité des électrices inscrites*.

3.2 Les hypothèses de recherche

Le choix du modèle de la géographie électorale classique vient de prime abord préciser mon hypothèse de départ – quelles sont les causes de l'abstention électorale? – pour y introduire les contraintes liées à la méthode écologique : l'évacuation des facteurs institutionnels, conjoncturels et de la plupart des facteurs structurels. La nouvelle question de recherche reflètera cette exclusivité des facteurs structurels de statut en se formulant ainsi : quelles sont les causes *sociales* de l'abstention électorale?

La sélection du cadre conceptuel me conduit dans un second temps à émettre l'hypothèse qu'un espace social 1) socio-économiquement faible ; 2) non-francophone et 3) aux extrêmes du cycle de vie favorise l'abstention électorale.

CHAPITRE 4

MÉTHODOLOGIE

Les limites de ma démarche ne se trouvent pas que dans le choix d'un cadre théorique et de constructions conceptuelles : elles résident également dans la méthodologie utilisée. Deux types de limites seront ici présentées : 1) celles liées aux banques de données utilisées ; 2) celles liées à la méthode statistique privilégiée dans l'analyse de ces données.

4.1 Les données

Deux banques de données ont été sollicitées dans ma recherche : 1) celles des données électorales des *Rapports des résultats officiels du scrutin* publiés par le Directeur général des élections ; 2) celles des données sociales de recensement de Statistique Canada.

4.1.1 Les données électorales

Les données électorales regroupent onze rendez-vous électoraux : les huit élections provinciales couvrant la période 1980-2008 ainsi que les trois référendums de 1980, 1992 et 1995⁴⁰. L'unité territoriale retenue dans la compilation de ces données est la

⁴⁰ Malgré qu'ils se distinguent des élections générales par leur articulation autour d'un enjeu précis, les référendums me sont apparus pertinents à analyser en ce qu'ils permettent, par leur couverture

section de vote, une unité regroupant au maximum 350 électrices (Pageau, 2002 : 21). L'utilisation de ces données s'accompagne de quelques limites.

Les taux d'abstention des élections partielles et des votes par anticipation seront d'abord exclus de l'analyse. Si les élections partielles peuvent être écartées facilement en raison de leur caractère sporadique et isolé, l'évacuation des votes par anticipation aura un impact sur l'interprétation des résultats. Si ces votes n'apparaissent qu'à partir de 1945 pour être plus répandus à partir de 1964 (Michaud, 2004 : 9-10), ils prennent une proportion de plus en plus importante au gré de l'extension des mesures institutionnelles pour atteindre plus de 10% du taux de participation aux élections de 2007 et 2008⁴¹. Je ne peux malheureusement inclure ces taux puisque, effectués dans un nombre de boîtes de scrutins moins élevé, leurs résultats ne correspondent pas aux mêmes unités utilisées lors du jour d'élection. Pour pallier cette inadéquation entre votes exercés par anticipation et votes exercés le jour du scrutin, je ferai reposer mon analyse sur un postulat : celui que le taux de vote par anticipation est, dans chaque secteur de recensement, proportionnel au taux de vote du jour électoral. En ajoutant cette hypothèse, je pourrai ainsi considérer que les votes par anticipation n'affecteront pas la robustesse des liens statistiques dégagés entre abstention électoral et variables sociales. Cette évacuation des votes par anticipation aura pour effet de surestimer légèrement le taux d'abstention pour les élections de 1980 à 2003 ; cette surestimation sera toutefois plus importante pour les élections de 2007 et de 2008.

géographique totale, d'observer l'impact des facteurs structurels spatiaux et de statut sur la participation électorale.

⁴¹ Pour une présentation détaillée de l'évolution du vote par anticipation, consulter l'Appendice B.

4.1.2 Les données sociales

Les données sociales regroupent les recensements de 1981, 1986, 1991, 1996, 2001 et 2006⁴². Ces données sont issues d'un échantillon de 20% de la population et comportent des erreurs inhérentes au travail de recensement⁴³, erreurs qui sont toutefois minimales pour les grandes unités territoriales que j'ai retenues pour mon analyse : les secteurs de recensement. Ceux-ci sont définis comme de

petites régions géographiques relativement stables qui comptent habituellement entre 2500 et 8000 habitants. Ils sont créés au sein de régions métropolitaines de recensement et d'agglomérations de recensement dont le noyau urbain compte 50 000 habitants ou plus d'après le recensement précédent (Statistique Canada, 2010 : 266-267).

Cette unité territoriale m'est apparue être la plus intéressante⁴⁴ à plusieurs égards. Elle se prête d'emblée avec avantage à l'analyse écologique par ses limites géographiques extrêmement stables : ces dernières étant «rarement révisées, et seulement lorsque c'est essentiel» (Statistique Canada, 2010 : 267). Une telle stabilité historique ne se retrouve pas à des échelles plus fines – celles des aires de diffusion et des îlots de diffusion, et dans une moindre mesure les subdivisions de recensement – en raison des modifications apportées aux limites de ces unités. Les données sociales à l'échelle du secteur de recensement étaient ensuite les seules disponibles sous format numérique jusqu'au recensement de 1981. Deux autres

⁴² Ces données ont été extraites des banques de données de l'équipe du Computing in the Humanities and Social Sciences (CHASS) de l'Université de Toronto. L'équipe du CHASS fut mise sur pied afin de rendre disponibles les données des recensements antérieurs à celui de 1991, données qui n'étaient offertes qu'en format papier par Statistique Canada.

⁴³ Une liste détaillée de ces erreurs est présentée à l'Appendice D.

⁴⁴ Statistique Canada ventile ses données – pour le recensement de 2006 – à travers plus d'une quinzaine d'unités géographiques différentes. Pour une présentation détaillée de ses unités géographiques, consulter la section «Classification des secteurs statistiques» du *Dictionnaire du recensement de 2006* (2010 : 224-280). Pour un aperçu de leur relation et de leur nombre, consulter les pages 197 et 198 du même document.

unités géographiques provinciales étaient ainsi disponibles pour la recherche, mais leur compilation couvrait une période temporelle plus limitée⁴⁵.

Ces mérites s'accompagnent cependant d'une limite : la couverture géographique exclusivement urbaine – et montréalaise – des secteurs de recensement. Cette limite restreindra ainsi la force explicative de mon modèle à la seule région du grand Montréal.

4.2 La méthode d'analyse

La première étape de manipulation de données consiste à lier les limites géographiques des sections de vote à celles des secteurs de recensement. Cette étape avait déjà été réalisée par Pierre Drouilly dans la construction de sa banque de données électorales. Il convient toutefois de préciser que les limites des deux unités géographiques se superposent imparfaitement. Si la dissemblance obtenue est trop minime pour avoir un poids statistiquement significatif, elle constitue néanmoins une limite supplémentaire à la force explicative de mon modèle.

4.2.1 Les analyses de régression linéaire

La seconde étape consiste à étudier la relation entre les variables sociales et l'abstention électorale. Cet examen se fera par le biais d'une analyse de régression dont les fonctions sont précisément

de donner une mesure chiffrée de l'effet de variables indépendantes [les variables sociales] sur la variable dépendante [l'abstention électorale] (...) [et] de s'assurer que les effets ainsi mesurés [soient] statistiquement

⁴⁵ Ces deux unités sont la circonscription électorale fédérale (à partir du recensement de 1991) et l'aire de diffusion (à partir du recensement de 1981).

significatifs (...) et [puissent] donc être généralisés à d'autres cas ou d'autres populations (Pétry et Gélinau, 2009 : 19).

Cette seconde étape se déploiera dans un premier temps par une analyse de régression linéaire simple. Cette analyse préliminaire permettra essentiellement de mesurer la corrélation entre chacune des variables sociales et le taux d'abstention par le biais de représentations graphiques, représentations dont l'interprétation est beaucoup plus commode à réaliser qu'avec les analyses de régression linéaire multiple. Elle permettra également de soumettre les corrélations à une série de diagnostics permettant d'identifier et de minimiser la présence de phénomènes pouvant biaiser l'analyse⁴⁶. Par le grand nombre de graphiques et tableaux qu'elle produit, cette étape préliminaire ne sera toutefois pas présentée dans les pages du mémoire.

Ce sont plutôt les résultats des analyses de régression linéaire multiple qui seront présentés à l'intérieur d'un tableau de contingence. Ce type d'analyse constitue pour l'essentiel une extension de l'analyse de régression simple qui permettra de vérifier la présence de corrélations fallacieuses et de l'effet de chacune des variables sur l'abstention (Pétry et Gélinau, 2009 : 97). L'interprétation des résultats obtenus requiert toutefois quelques connaissances statistiques que je m'efforcerai de ventiler dans le chapitre 5⁴⁷.

⁴⁶ Parmi ces phénomènes se trouvent entre autres la présence d'observations aberrantes et dominantes, la colinéarité entre variables indépendantes, la distribution anormale des résidus et l'hétérogénéité des variances (homoscédasticité).

⁴⁷ Pour une introduction conviviale aux méthodes statistiques, consulter *Statistiques sociales* (2009) par William Fox. Pour une introduction plus pratique aux analyses de régression, consulter le *Guide pratique d'introduction à la régression en sciences sociales* (2009) par François Pétry et François Gélinau.

4.2.2 Le paradoxe écologique

Enfin, une ultime limite à mon interprétation des données est le paradoxe écologique. Ce paradoxe, relevé par Robinson en 1950, met en évidence l'impossibilité de postuler des comportements individuels à partir de données agrégées. Dans l'étude des comportements électoraux, l'erreur écologique se retrouve par exemple en France dans la présence d'une corrélation forte entre le taux de population maghrébine et les scores plus élevés du Front national (extrême droite). Devant ce résultat, il serait plutôt audacieux de déduire que les maghrébines votent davantage pour un parti politique dont le discours et la pratique leur sont hostiles : les études montrent plutôt que c'est dans les marges (quartiers de couches sociales intermédiaires) des zones de plus forte population immigrée que se trouvent les appuis au Front national (Bon et Ceylan, 1988 : 270-271). Cette corrélation fallacieuse réside dans la présence de facteurs de confusion au sein des unités spatiales utilisées. Ainsi, dans l'étude du vote d'extrême droite, c'est la proximité des populations maghrébines qui inciteraient plusieurs citoyennes à appuyer le Front national (Bussi, 1998 : 51).

Cet exemple illustre le principal reproche fait à l'analyse écologique : celui de considérer les corrélations collectives comme des corrélations individuelles. Plusieurs propositions ont été mises de l'avant pour minimiser ou éviter cette interprétation abusive des résultats produits par l'analyse écologique.

La première est de prendre en compte les corrélations collectives et de considérer les variables indépendantes non pas comme des déterminants individuels directs, mais comme génératrices d'un contexte social particulier induisant un contexte politique (Bussi, 1998 : 52). Cette prise en compte permettrait ainsi de mettre en relief certains facteurs spatiaux et de relations sociales (effets de voisinage, puissance syndicale locale, industrialisation massive, etc.). L'intérêt de conserver la méthode écologique

est à cet égard mis en valeur puisque ces facteurs demeurent impossibles à saisir à partir de l'analyse par sondage.

Une seconde avenue est de compléter les analyses écologiques par des sondages locaux (données individuelles). Cette approche, s'inscrivant dans les modèles de géographie électorale comportementale, permet ainsi de calibrer les corrélations obtenues par l'analyse écologique (Gelman *et al.*, 2001 : 117 ; Mayer et Perrineau, 1992 : 52-53).

Enfin, sous certaines conditions, l'analyse écologique permet de déduire des comportements individuels. Élaborée par Léo Goodman (1953, 1959), cette troisième avenue a été empruntée à l'occasion dans les recherches portant sur les comportements électoraux au Québec et au Canada (Drouilly, 2010, 1997 ; Carroll, 1989). Je privilégierai pour ma part la première avenue : mon interprétation des résultats portera ainsi exclusivement sur les corrélations collectives obtenues.

CHAPITRE 5

INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

Il est maintenant temps de vérifier la robustesse de mon modèle pour expliquer l'abstention aux élections provinciales québécoises. Le postulat principal de ce modèle est que les comportements électoraux relèvent – au-delà des facteurs institutionnels et conjoncturels – en bonne partie de facteurs structurels.

5.1 Stabilité spatiale de l'abstention

Un premier test permettant en partie de valider ce postulat est d'examiner la distribution spatiale de l'abstention à travers les exercices électoraux retenus. Les études en écologie urbaine ont fait état de la stabilité spatiale des trois dimensions de différenciation urbaine à travers les recensements, et ce également pour Montréal (Renaud *et al.*, 1996 ; Guay, 1978). À chaque recensement quinquennal, ce sont ainsi les mêmes secteurs de Montréal qui sont plus socio-économiquement faibles, non-francophones, jeunes ou vieux. Cette stabilité devrait conséquemment se refléter dans une distribution structurelle du vote à chaque élection.

L'analyse des données électorales confirme la stabilité de l'abstention. Ces données sont ici ventilées de deux façons : 1) par le biais de cartes électorales (**Figures 5.1 à 5.11**)⁴⁸⁴⁹⁵⁰ ; 2) par le biais des coefficients de corrélations (**Tableau 5.1**).

5.1.1 Analyse des cartes électorales

L'analyse sommaire des cartes permet de prime abord de distinguer nettement deux principales zones de force de l'abstention : 1) une première au sein des secteurs socio-économiquement plus faibles ; 2) une seconde au sein des secteurs non-francophones.

Le corridor de pauvreté situé au centre-sud de l'île de Montréal s'abstient ainsi toujours davantage que le reste des secteurs peu importe le niveau moyen de participation. À l'opposé, les secteurs plus aisés composant la couronne de l'île de Montréal participent massivement à chaque scrutin.

Moins marqué, le clivage linguistique est tout de même présent à chacun des scrutins. Les secteurs non-francophones situés grosso modo à l'ouest de la rue Saint-Laurent votent ainsi de façon similaire ou plus faible que la moyenne. Ce clivage s'efface toutefois lors des trois référendums, puis se déploie de façon saisissante aux élections de 2003, 2007 et 2008.

⁴⁸ Les cartes ont été réalisées par Kevin Partington, étudiant à la maîtrise de recherche en géographie à l'Université de Montréal. Je le remercie sincèrement pour son aide.

⁴⁹ Les cartes présentent les taux d'abstention *le jour du scrutin*, les bulletins déposés *par anticipation* ayant été exclus en raison de leur inadéquation avec les unités territoriales retenues dans mon analyse. Les taux d'abstention des cartes électorales seront ainsi légèrement supérieurs à leur valeur réelle (sauf pour les scrutins de 2007 et 2008 au cours desquels le vote par anticipation recueille plus de 10% des votes).

⁵⁰ Afin de faciliter la comparaison de la structure de l'abstention, les taux d'abstention sont ventilés en quintiles plutôt qu'en catégories fixes : d'un scrutin à un autre, chaque carte sépare ainsi les secteurs de recensement en cinq classes égales. La couleur verte indique les secteurs les moins abstentionnistes ; la couleur rouge les secteurs les plus abstentionnistes.

Figure 5.1 Taux d'abstention au référendum de 1980

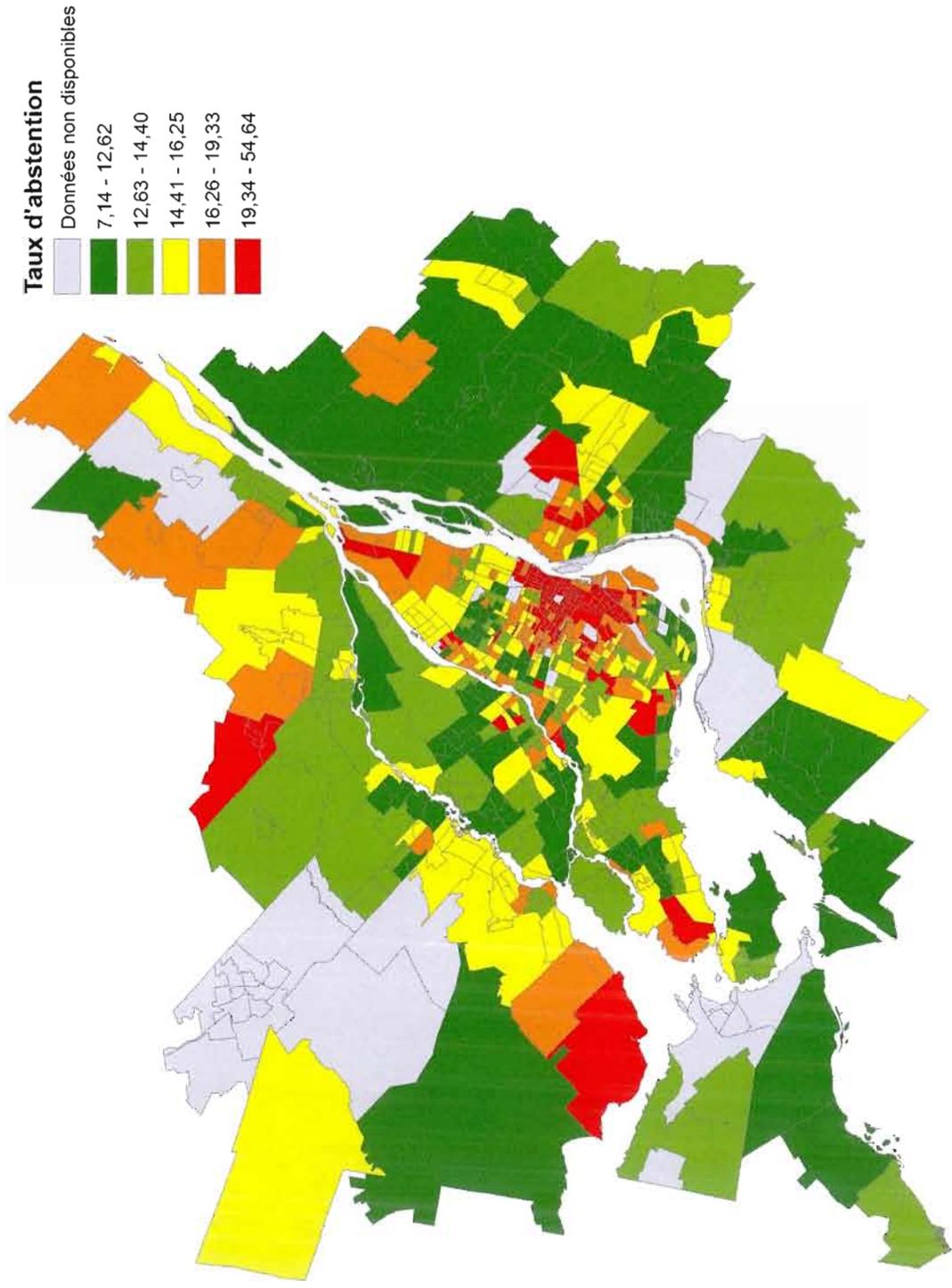


Figure 5.2 Taux d'abstention à l'élection de 1981

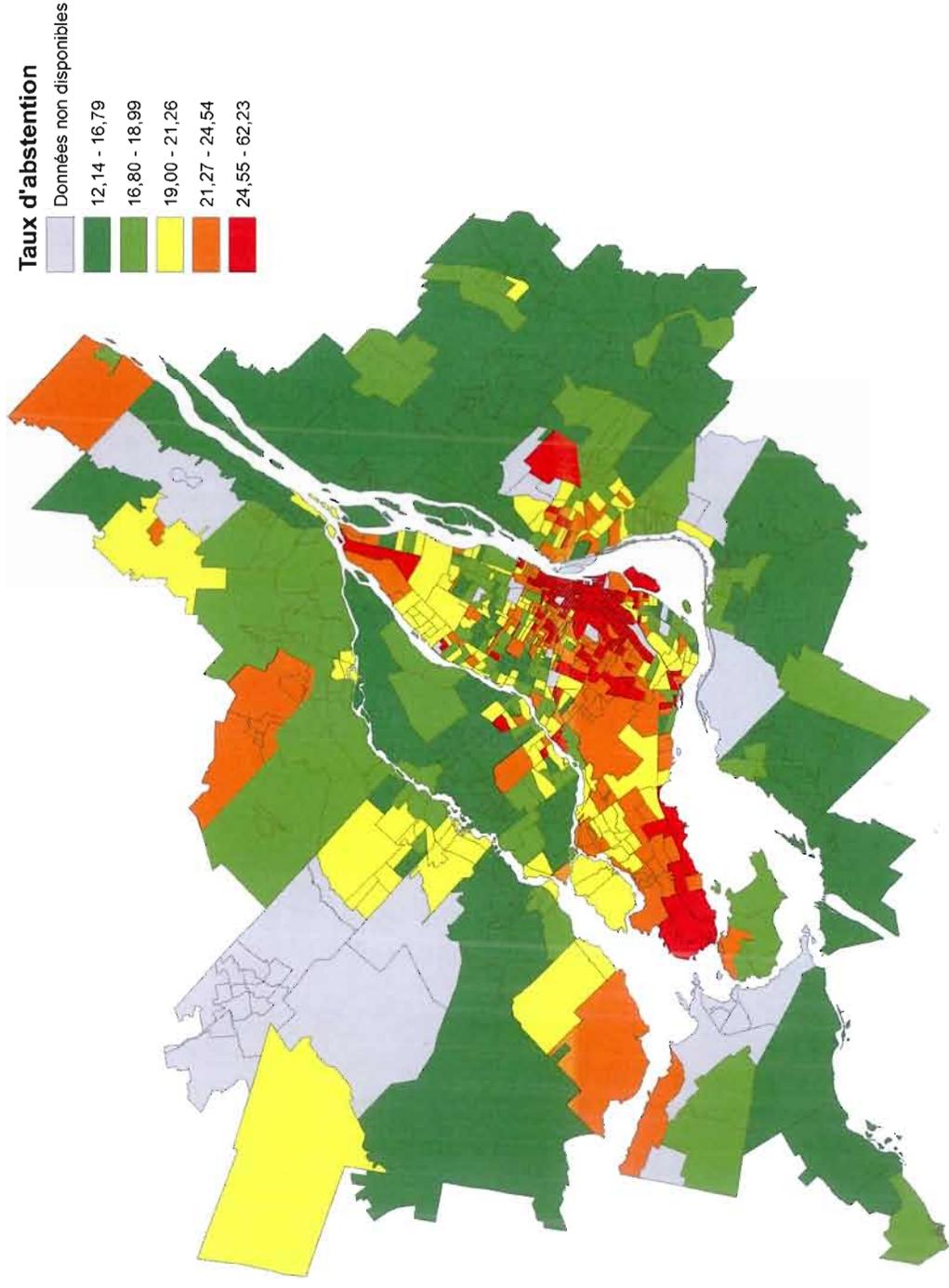


Figure 5.3 Taux d'abstention à l'élection de 1985

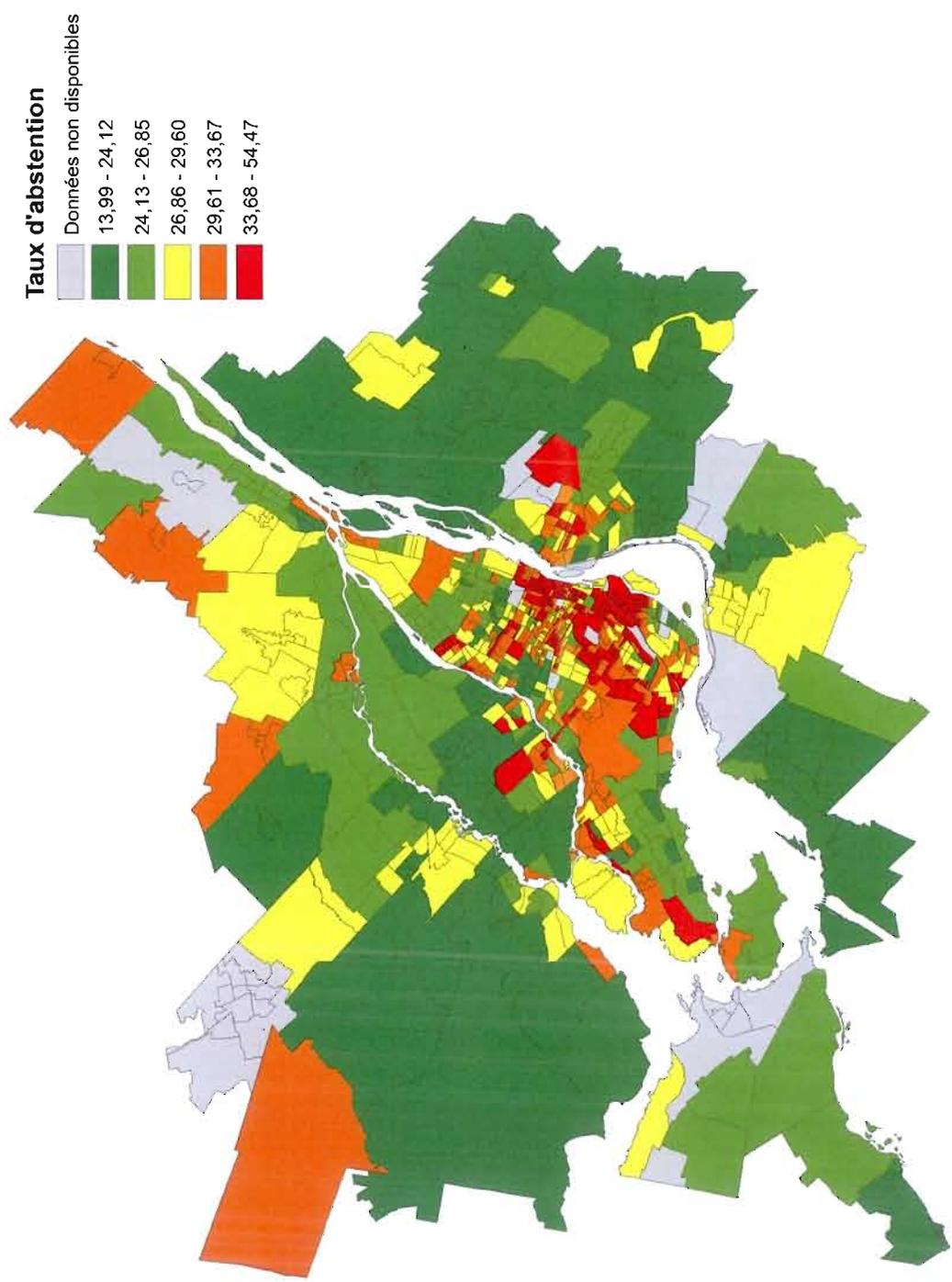


Figure 5.4 Taux d'abstention à l'élection de 1989

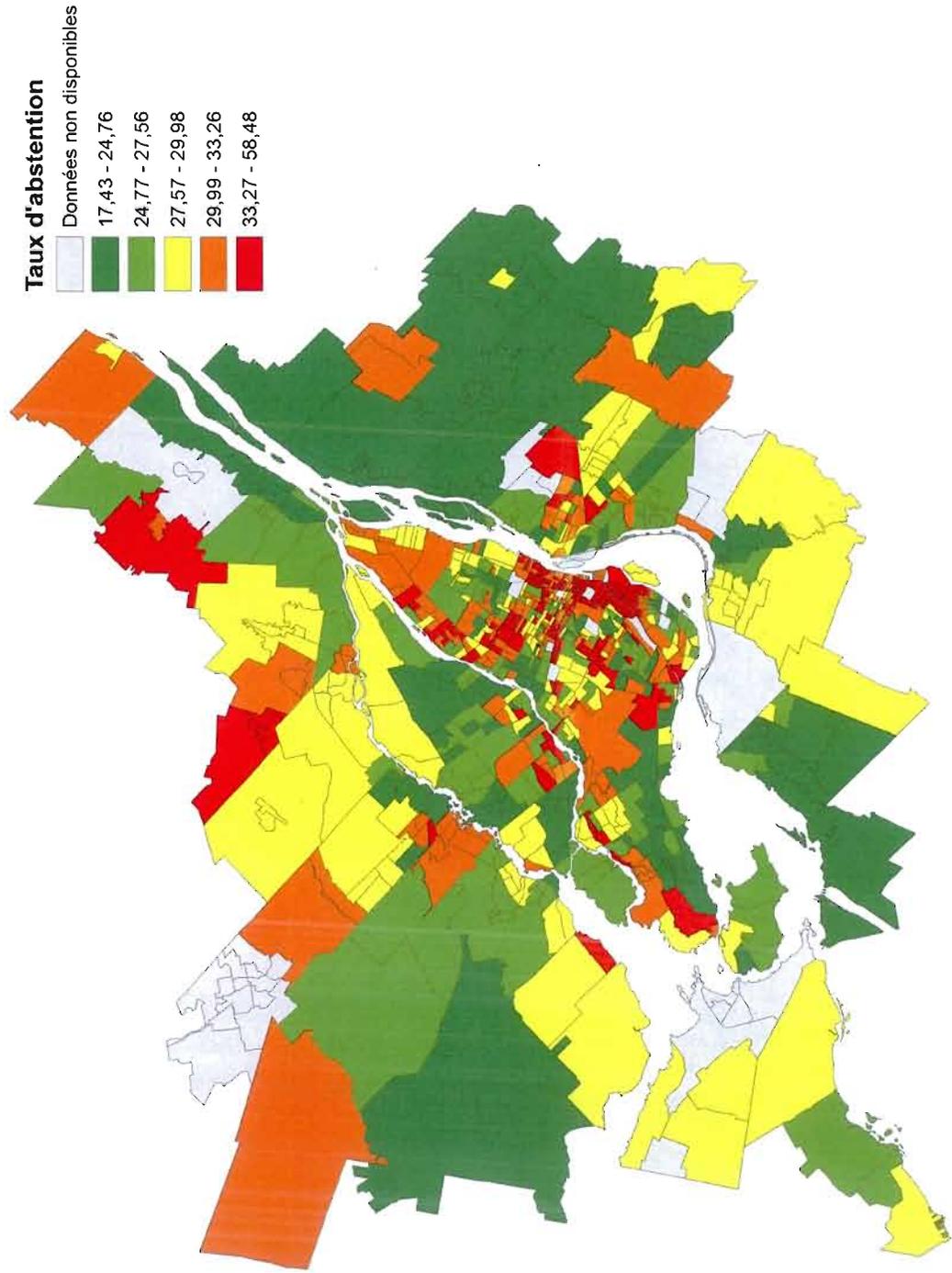


Figure 5.5 Taux d'abstention au référendum de 1992

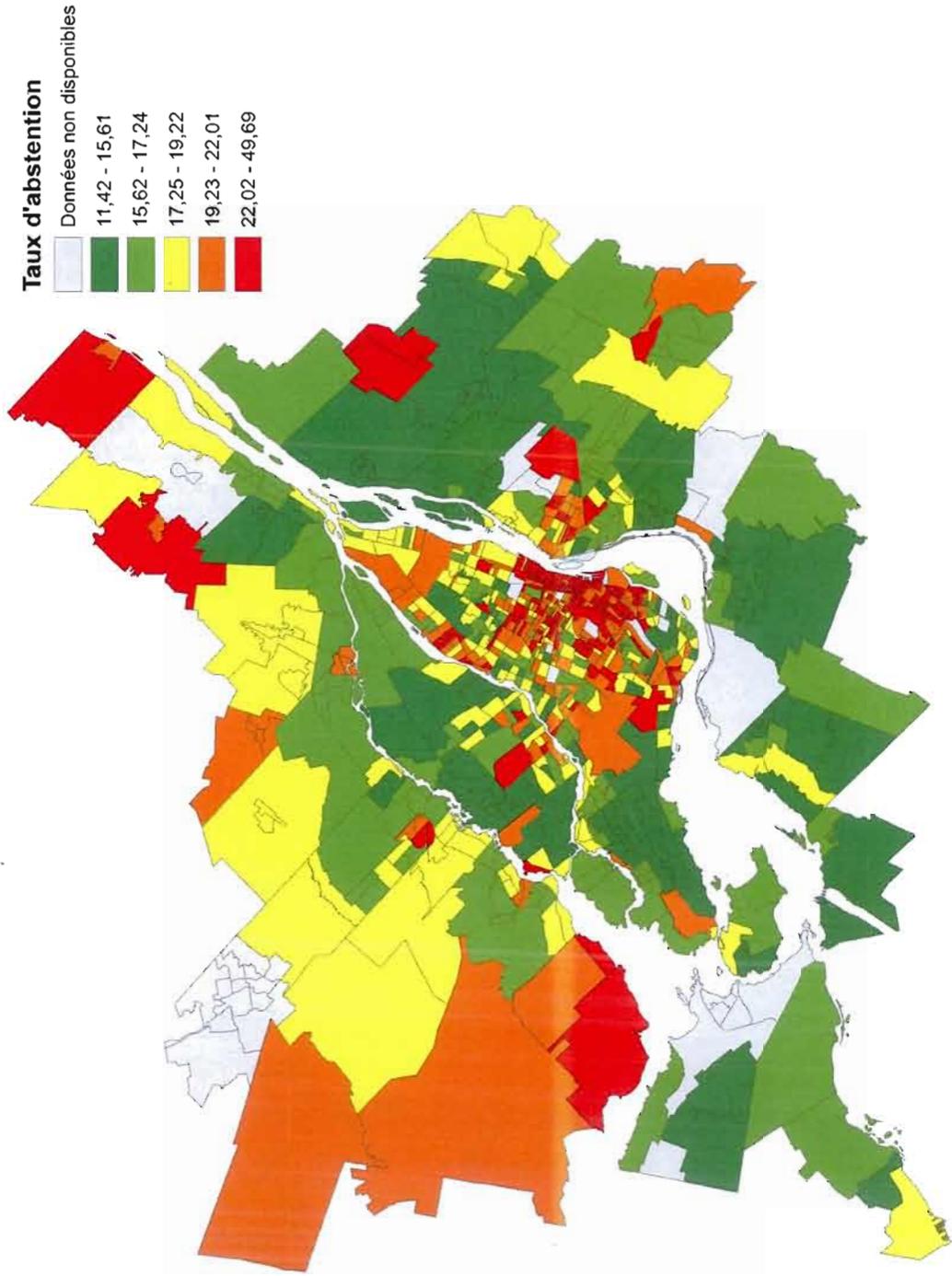


Figure 5.6 Taux d'abstention à l'élection de 1994

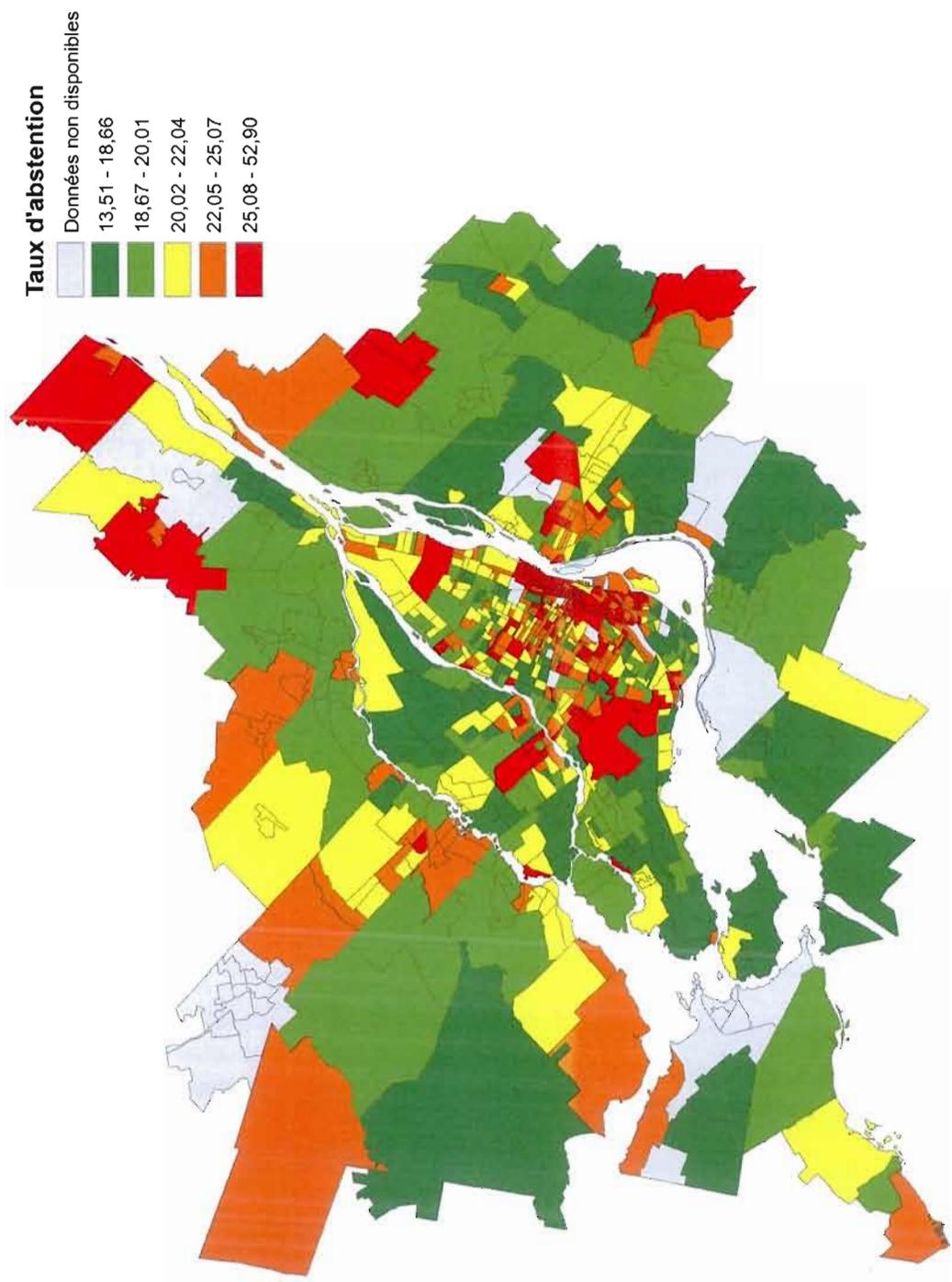


Figure 5.7 Taux d'abstention au référendum de 1995

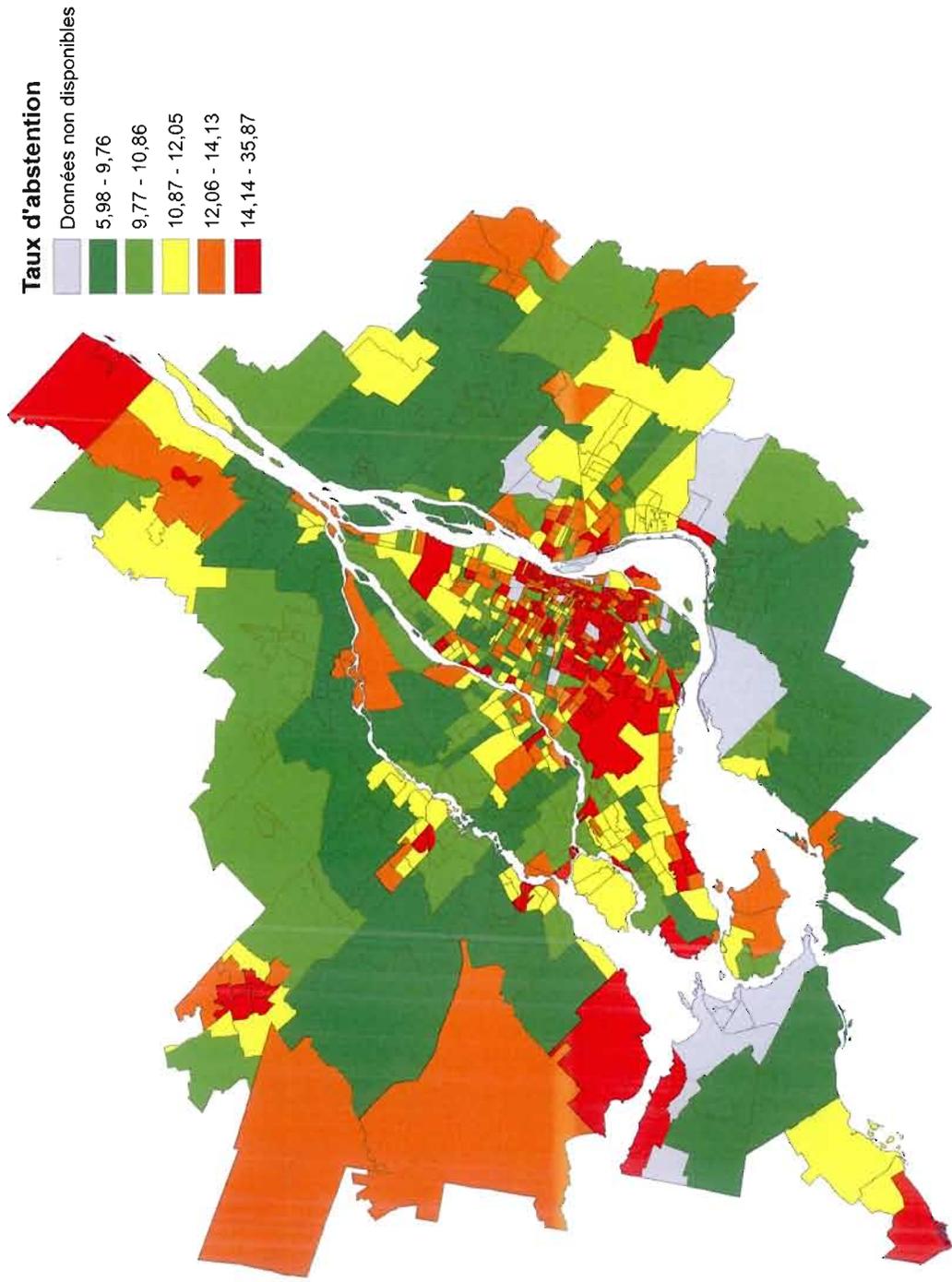


Figure 5.8 Taux d'abstention à l'élection de 1998

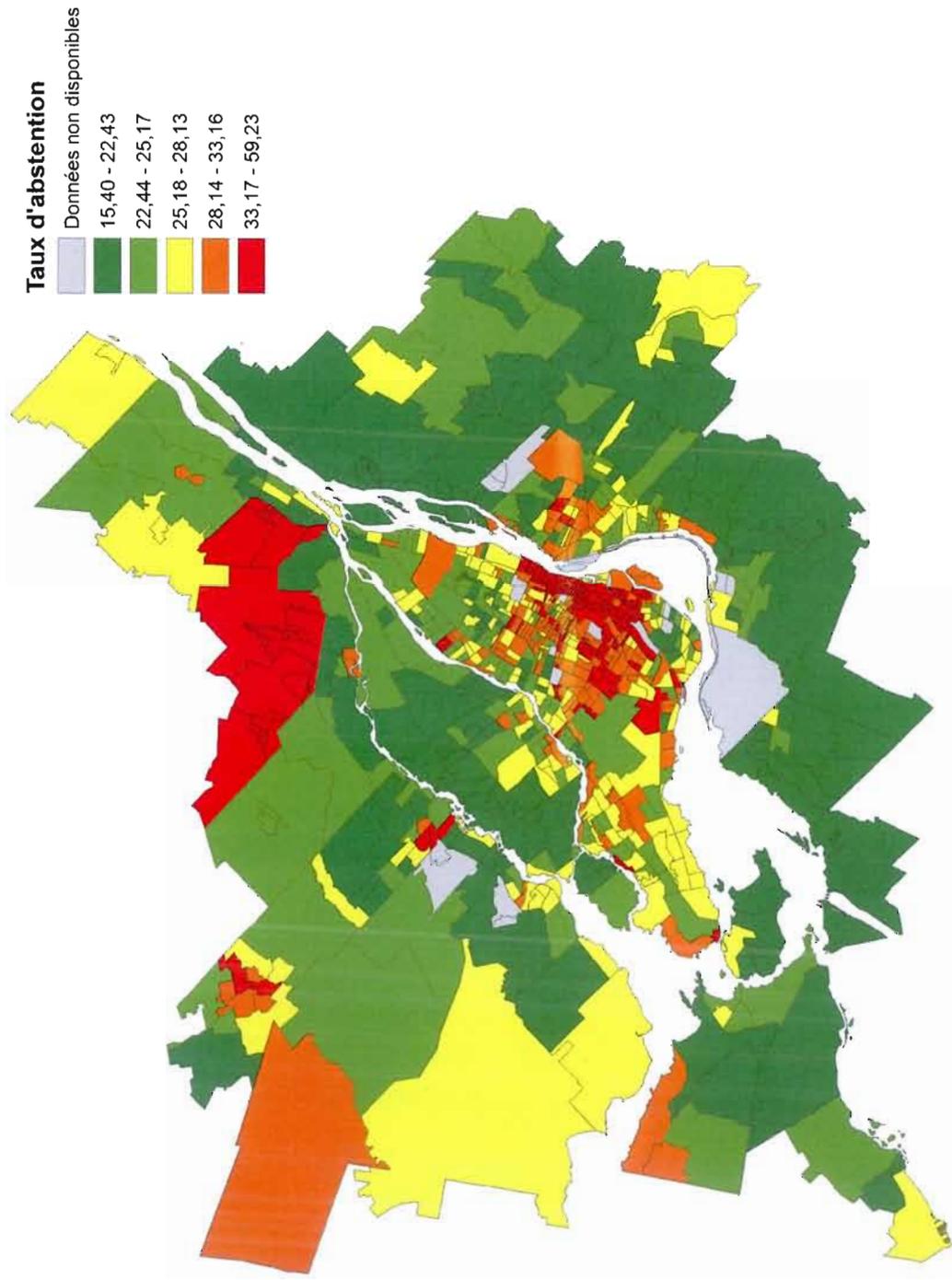


Figure 5.9 Taux d'abstention à l'élection de 2003

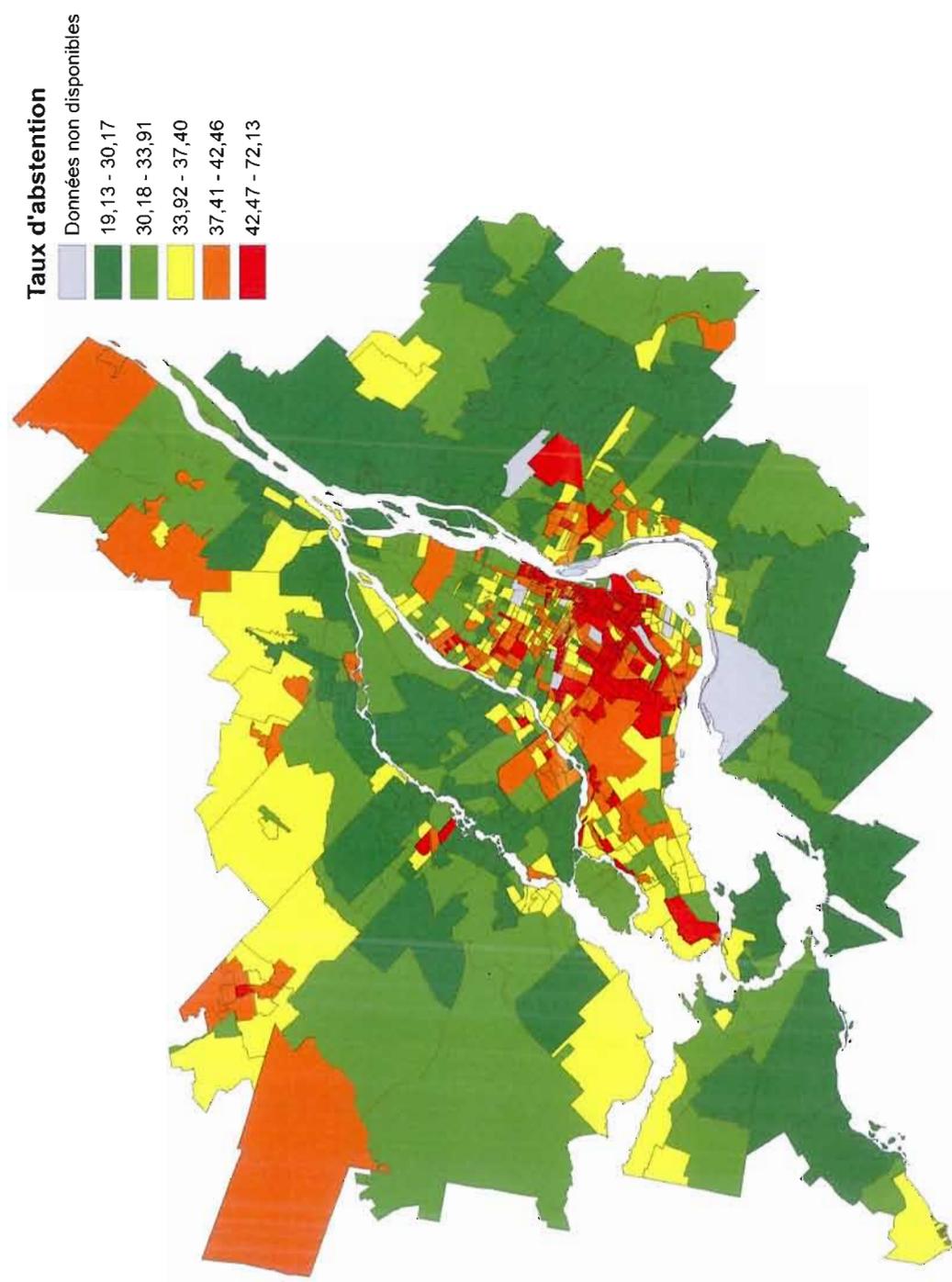


Figure 5.10 Taux d'abstention à l'élection de 2007

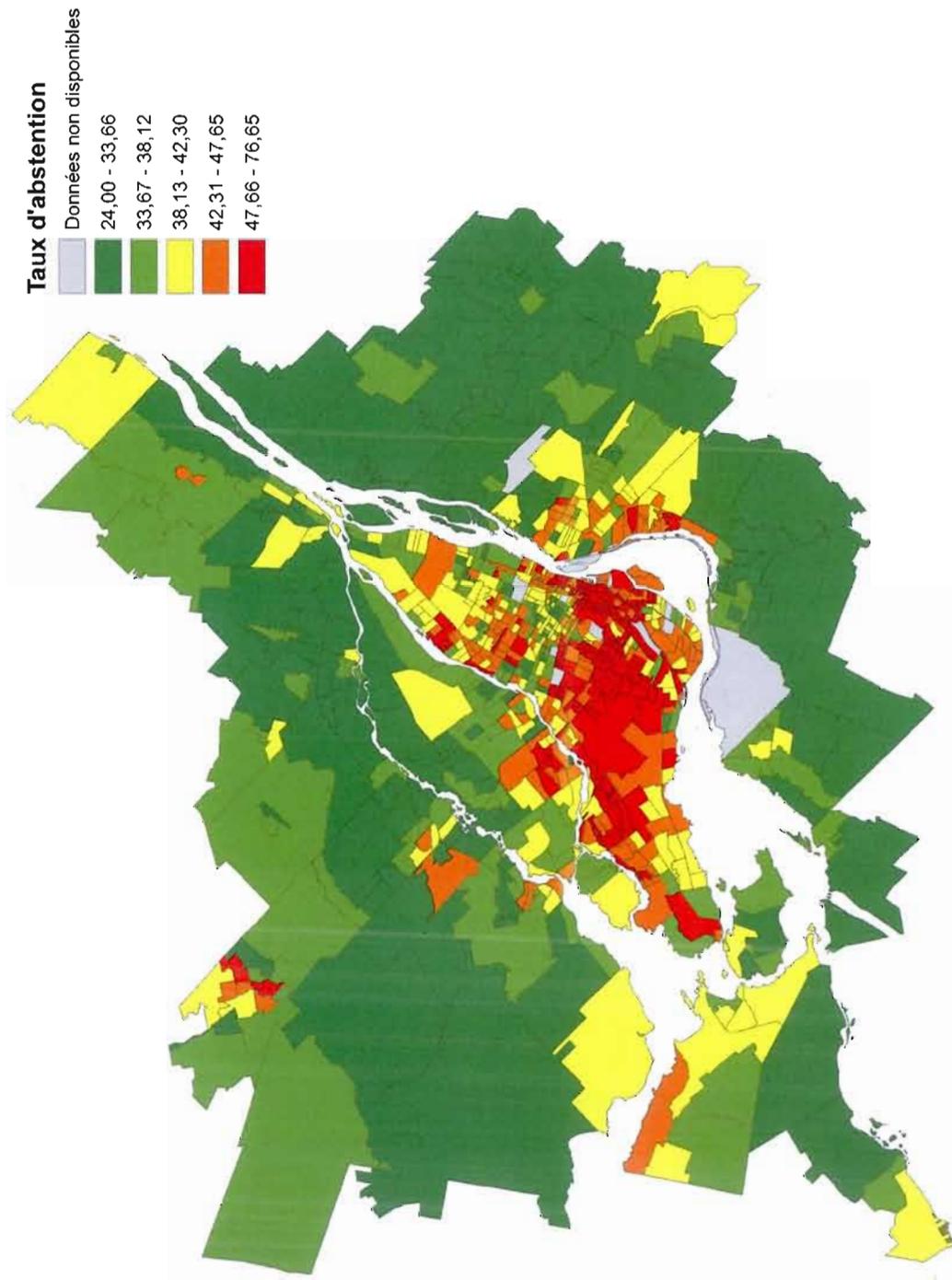
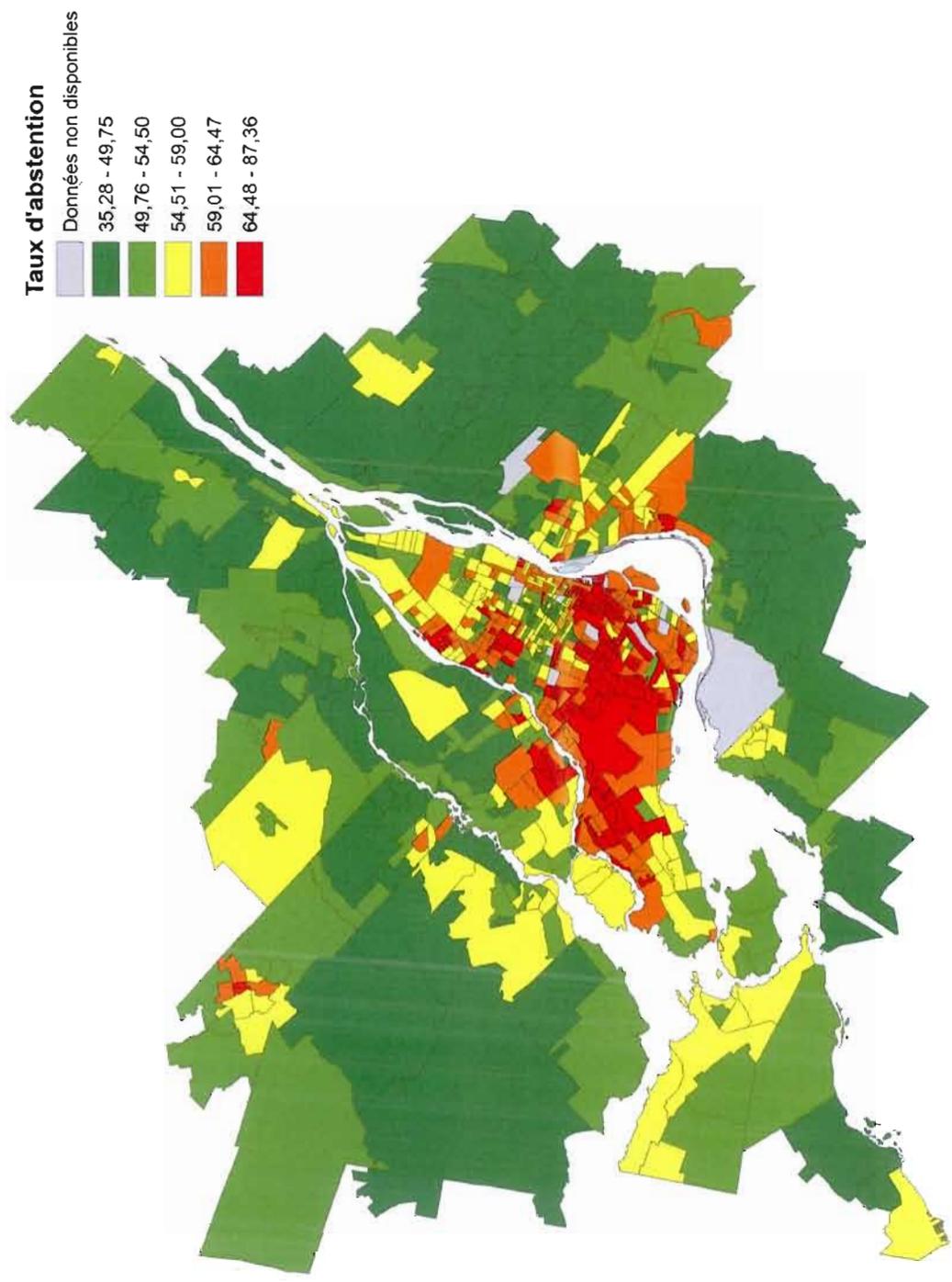


Figure 5.11 Taux d'abstention à l'élection de 2008



5.1.2 Analyse des corrélations

L'analyse des cartes électorales prête toutefois le flanc à quelques biais d'interprétation⁵¹, biais qui peuvent toutefois être palliés par l'analyse statistique des corrélations entre les taux d'abstention d'un même secteur de recensement à travers le temps.

Tableau 5.1 Corrélations entre les taux d'abstention électorale par secteurs de recensements (1980-2008)

	1980	1981	1985	1989	1992	1994	1995	1998	2003	2007	2008
1980	-	0,881	0,726	0,642	0,786	0,769	0,523	0,745	0,611	0,485	0,421
1981	-	-	0,778	0,656	0,749	0,735	0,538	0,807	0,732	0,646	0,583
1985	-	-	-	0,829	0,791	0,771	0,505	0,775	0,781	0,659	0,644
1989	-	-	-	-	0,759	0,747	0,387	0,680	0,711	0,578	0,583
1992	-	-	-	-	-	0,879	0,666	0,762	0,690	0,547	0,507
1994	-	-	-	-	-	-	0,678	0,808	0,734	0,582	0,552
1995	-	-	-	-	-	-	-	0,640	0,524	0,466	0,386
1998	-	-	-	-	-	-	-	-	0,832	0,681	0,644
2003	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,883	0,857
2007	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,945
2008	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

N : 631 (élection 1980) à 849 (élection 2008)

⁵¹ Les cartes électorales, par la réduction des données qu'elles opèrent entraînent une perte d'information et un risque de mésinformation lors de l'examen visuel. Pour plus de détails sur les problèmes d'interprétations liées aux cartes, consulter Goguel (1967 : 51-52) et Brimo (1968 : 37-53).

L'analyse de ces corrélations permet de confirmer le fort ancrage spatial de l'abstention. Les chiffres à trois décimales du **Tableau 5.1** sont des coefficients de corrélation : ils indiquent l'intensité de l'association entre deux variables. Le coefficient est une mesure se situant entre -1 et 1 : quand $r = 1$ ou $r = -1$, c'est que la relation est parfaite ; quand $r = 0$, c'est qu'il n'y a pas de relation entre les deux variables (Fox, 2009 : 270).

Avec des coefficients de corrélation se situant pour la plupart au-dessus de 0,65, je peux ainsi affirmer que, d'une élection à une autre, les taux d'abstention au sein d'un même secteur sont fortement et positivement associés. Autrement dit, de 1980 à 2008, chaque secteur de recensement a connu un taux d'abstention se situant à peu près toujours à la même distance de la moyenne montréalaise du taux d'abstention.

Les plus fortes associations se situent entre deux exercices électoraux consécutifs (suivre la ligne oblique des yeux) : les coefficients sont alors d'environ 0,85, avec une corrélation presque parfaite entre 2007 et 2008 (0,945). Cette force s'explique sans doute en bonne partie par le fait que les secteurs sont marqués de plus faibles changements sociaux-économiques et politiques sur de courtes périodes. Les plus faibles associations se situent quant à elles au référendum de 1995 et aux élections de 2007 et 2008. Celles de 1995 relèvent à coup sûr de l'enjeu du scrutin qui entraîna des taux d'abstention exceptionnellement bas. Quant aux associations de 2007 et 2008, elles m'apparaissent attribuables en bonne partie au déclin très marqué de la participation dans les secteurs non-francophones.

5.2 Facteurs structurels de l'abstention

La stabilité spatiale de la structure de l'abstention ayant été établie, il convient à présent de vérifier si elle est bien associée aux structures sociales du grand Montréal. Pour ce faire, j'exposerai les résultats de mes analyses de régression dans un tableau de contingence (**Tableau 5.2**). Ce tableau est composé de trois indicateurs statistiques : 1) le coefficient de détermination multiple ajusté (R^2) ; 2) le coefficient de régression standardisé, aussi nommé bêta (β) ; 3) la valeur p .

Le coefficient de détermination multiple ajusté est une mesure exprimant «la proportion de la variation dans la variable dépendante expliquée par l'ensemble des variables indépendantes» (Fox, 2009 : 326-327). Cette mesure varie de 0 à 1 : plus elle s'approche de 1, plus le pouvoir explicatif du modèle est important.

Le coefficient de régression standardisé est une «une mesure des effets des variables indépendantes qui [tient] compte des différences d'unités de mesure tout en contrôlant les effets des autres variables indépendantes» (Fox, 2009 : 328). Cette mesure permettra ainsi d'évaluer l'impact de chaque variable sociale sur l'abstention pour chacune des élections. Son interprétation est semblable à celui d'un coefficient de corrélation : les mesures se situent habituellement entre -1 et 1 et indiquent une plus forte association lorsqu'elles s'éloignent du zéro⁵².

Toutefois, un coefficient de régression standardisé proche de 1 ne garantit pas une relation statistiquement significative entre la variable indépendante et la variable

⁵² Toutefois, à la différence d'un coefficient de corrélation, un coefficient de régression standardisé indique le changement en *écarts-types* (plutôt que dans les unités originelles, par exemple le taux d'abstention) de la variable dépendante pour chaque augmentation d'un écart-type de la variable indépendante (Fox, 2009 : 329) : cette démarche, si elle a pour avantage de pouvoir comparer des variables mesurées différemment, rend l'interprétation un peu moins aisée et peut donner lieu à des coefficients supérieurs à 1 (Fox, 2009 : 330).

dépendante. Tel que mentionné au chapitre 4, plusieurs éléments peuvent contribuer à créer une association factice et un modèle de régression doit conséquemment remplir certaines conditions pour être valable. Les vérifications permettant de valider la robustesse de mon modèle étant trop nombreuses pour être intégrées à mon mémoire⁵³, j'ai choisi de ne présenter que la valeur p comme indicateur. Celle-ci exprime le nombre de fois qu'il est possible de trouver *par hasard* la relation observée. Habituellement, la valeur p (probabilité) est statistiquement significative lorsque inférieure à 0,05, i.e. lorsque les chances de trouver par hasard la relation observée est à 1 sur 20 (Fox, 2009 : 151-152). C'est d'ailleurs le seuil statistique que j'ai retenu dans mon analyse : chaque fois qu'un coefficient bêta comportera une valeur p supérieure à 0,05, un astérisque (*) lui sera ajouté afin d'indiquer l'absence de relation statistique significative.

5.2.1 Pouvoir explicatif du modèle

À ma grande surprise (et à mon grand soulagement), le pouvoir explicatif de mon modèle est appréciable : avec un R^2 d'environ 0,60, c'est ainsi 60% de la variation de l'abstention aux exercices électoraux qui peut être expliquée par sept variables. Le poids de celles-ci, inégal, se déploie selon des axes différents auxquels j'ai cherché à donner sens. Deux de ces axes méritent à mon avis une attention particulière : 1) celui référendums/élections générales ; 2) celui 1980-1998/2003-2008.

⁵³ La présentation des diagrammes de dispersion partiels et de droites de régression occuperaient à eux seuls plus d'une cinquantaine de pages.

Tableau 5.2 Coefficients de régression standardisés (1980-2008)

Variables	β 80	β 81	β 85	β 89	β 92	β 94	β 95	β 98	β 03	β 07	β 08
% célibataires	0,651	0,640	0,364	0,430	0,579	0,509	0,346	0,575	0,350	0,174	0,148
% sans diplôme d'études secondaires	0,203	0,238	0,284	0,295	0,300	0,193	0,156	0,184	0,222	0,096	0,170
% chômage	0,298	0,282	0,291	0,295	0,379	0,389	0,315	0,249	0,269	0,234	0,170
Revenu médian	0,042*	0,172	0,091*	0,043*	0,327	0,228	0,510	0,229	0,056*	0,015*	-0,034*
% non-francophones	0,019*	0,276	0,206	0,277	0,038*	0,076	-0,028*	0,315	0,535	0,561	0,625
% 18 à 24 ans	-0,125	-0,129	0,062*	-0,028*	-0,033*	0,130	0,197	0,150	0,169	0,226	0,185
% 65 ans et +	-0,739*	0,035*	0,157	-0,124	0,0194	0,205	0,596	0,222	0,137	0,265	0,171
R^2 :	0,713	0,630	0,545	0,529	0,579	0,554	0,413	0,542	0,644	0,654	0,639
N :	644	644	692	722	722	742	742	742	842	859	859

* Variables non statistiquement significatives ($p < 0,05$)

5.2.2 Revenu, chômage et scolarité

Un résultat surprenant obtenu à partir du modèle est la quasi absence d'association entre le revenu médian d'un secteur de recensement et son taux d'abstention : seuls cinq exercices électoraux sont ainsi marqués par une association statistiquement significative : les référendums de 1992 et 1995 ainsi que les élections de 1981, 1994 et 1998.

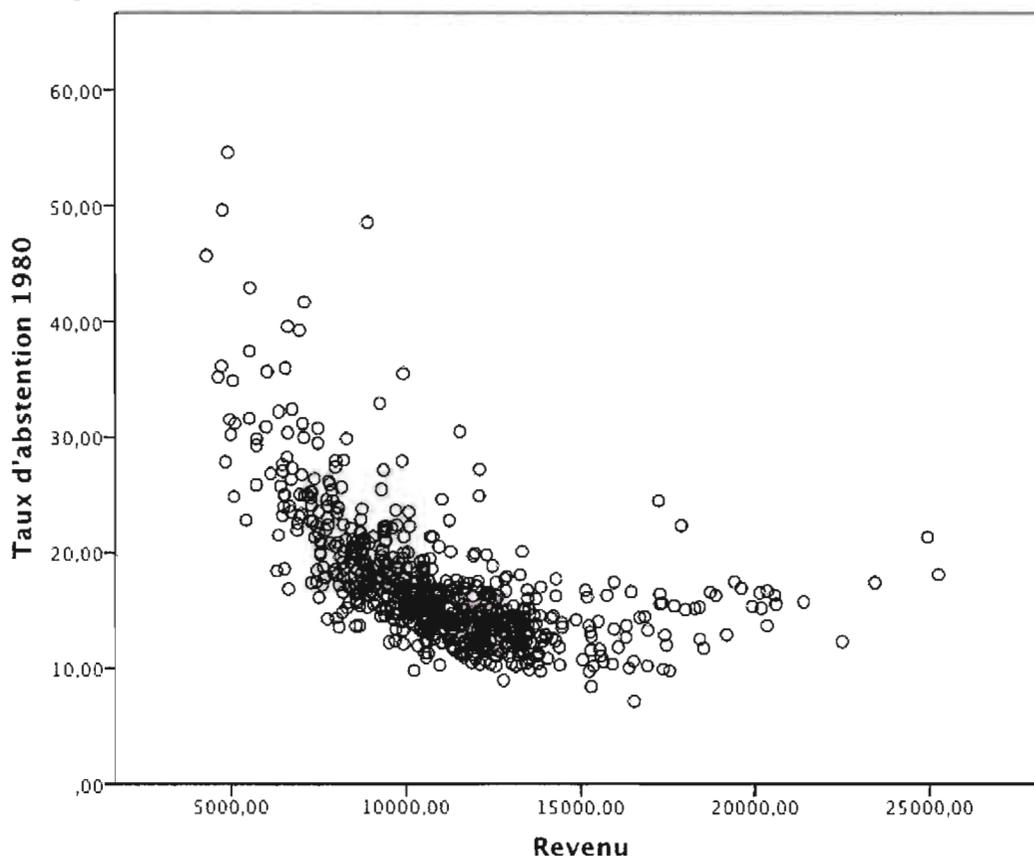
Cette association intermittente s'explique par la relation elliptique entre le taux d'abstention et le revenu. Pour qu'une association soit forte entre deux variables, celles-ci doivent voir leurs unités augmenter ou diminuer dans des proportions similaires : le résultat d'une telle relation, déployé sur un graphique de nuages de points (aussi appelé diagramme de dispersion), est un ensemble de points formant une droite. Plus la droite est longiligne et compacte, plus la relation est forte. Or, la relation entre l'abstention et le revenu prend davantage la forme d'une banane (**Figure 5.12**) et rend la relation non significative.

La structure de cette relation peut être distinguée en trois temps. Elle est d'abord caractérisée par une forte abstention dans les secteurs à faible revenu⁵⁴, relation anticipée par mon modèle. Cette relation devient toutefois de moins en moins forte à mesure que le revenu médian augmente pour s'inverser dans les secteurs à haut revenu⁵⁵. Autrement dit, les secteurs riches s'abstiennent davantage que la moyenne, et les secteurs pauvres encore plus.

⁵⁴ J'ai défini les secteurs de recensement à «faible revenu» comme étant ceux dont le revenu médian est inférieur à 75% du revenu médian moyen.

⁵⁵ Les secteurs de recensement à «haut revenu» sont quant à eux définis comme étant ceux dont le revenu médian est supérieur à 125% du revenu médian moyen.

Figure 5.12 Diagramme de dispersion de la relation entre le taux d'abstention et le revenu par secteurs de recensement (1980)



Le revenu est toutefois associé de façon positive et faible aux élections de 1981, 1994 et 1998 ainsi que de façon plus forte aux référendums de 1992 et de 1995. L'association entre le revenu et l'élection de 1981 m'est la plus difficile à expliquer : l'interprétation m'apparaissant la plus plausible est qu'avant le début des années 1980, un fort revenu était davantage garant d'une forte participation électorale, mais que cette relation s'est amortie au profit d'autres facteurs ayant une plus grande force explicative. Cette interprétation mériterait toutefois d'être approfondie. L'association avec les référendums de 1992 et de 1995 s'explique plus aisément : ceux-ci étant marqués par des enjeux très mobilisateurs, les segments économiquement privilégiés de la population se sont alors déplacés massivement aux urnes. Ainsi, bien que leur abstention soit structurelle, les secteurs de recensement nantis ont une capacité de

mobilisation bien supérieure à celle des secteurs précaires. L'association positive relevée pour les élections de 1994 et de 1998 pourrait à cet égard être interprétée comme une mobilisation ponctuelle et plus faible de ces segments de population suite aux référendums.

Fortement corrélé avec le revenu médian, le taux de chômage des secteurs de recensement apparaît quant à lui porter une force explicative stable du taux d'abstention. S'il est présent sur l'ensemble des rendez-vous électoraux étudiés, le poids du chômage n'est jamais bien lourd : son coefficient de régression standardisé tourne ainsi toujours autour 0,280 et n'en fait pas un facteur majeur de l'abstention. Sa présence confirme néanmoins qu'une plus faible participation électorale est liée à une plus faible participation au «marché du travail».

Tout comme le taux de chômage, le taux de personnes n'ayant pas obtenu leur diplôme de secondaire cinq se dégage comme un indicateur ferme de l'abstention électorale par son poids à peu près constant aux référendums et élections. Sans surprise, cet indicateur se trouve fortement corrélé avec le taux de chômage et le revenu médian : ces trois variables forment en quelque sorte un triptyque mesurant la pauvreté économique⁵⁶. Il est à noter que cette variable est liée à un certain «paradoxe de la scolarité» : en effet, le niveau de scolarité a longtemps été garant d'une plus forte participation électorale. Or, depuis trente ans, le taux de personnes dans la RMR de Montréal n'ayant pas obtenu leur secondaire cinq est passée de 42,7% à 22,0%, alors que celui des diplômées universitaires est passé de 9,1% à 21,0% : l'effet sur la participation électorale aurait ainsi dû être appréciable. La démarche que j'ai retenue m'a permis de dégager que, malgré cette progression, une *plus faible* scolarité est toujours associée à une plus faible participation électorale.

⁵⁶ Outre les corrélations importantes entre revenu, chômage et scolarité, des corrélations plus faibles traversent mon modèle : célibat et 18-24 ans, revenu et 18-24 ans. Fait intéressant, pour les recensements de 2001 et de 2006, le taux de célibat est corrélé de façon faible avec le taux de non-francophones.

5.2.3 Célibat

Exception faite de l'élection de 1994, le célibat se présente comme la variable la plus étroitement associée à l'abstention parmi les sept retenues. Cette force apparaît plutôt délicate à interpréter, notamment en vertu de ses limites. Constituant en quelque sorte un indicateur de la qualité et de la quantité des relations sociales d'un secteur, le célibat se présente comme une mesure imparfaite de l'anomie sociale pour deux raisons : 1) il ne permet pas d'établir si la personne recensée vit de façon plus ou moins seule et recluse, ou si elle partage son logement avec des colocataires ; 2) compilé par Statistique Canada en opposition aux catégories «mariée», «divorcée» et «mariée puis séparée», le célibat ne permet ensuite de saisir que de façon incomplète l'intégration d'une personne à la vie sociale et politique. Malgré ces biais, le célibat demeure à mes yeux un indicateur relatif valable permettant de distinguer les zones à plus forte anomie sociale ; il conforte à cet égard l'hypothèse selon laquelle l'abstention électorale est associée à l'anomie sociale.

5.2.4 Langue

À partir de l'élection de 2003, le poids du célibat baisse toutefois de façon substantielle dans le modèle, et ce au profit de la variable non-francophone. La confirmation statistique valide ainsi ce que l'examen visuel des cartes avait pu percevoir : la hausse de l'abstention s'est déployée de façon beaucoup plus marquée dans les secteurs ayant un taux de non-francophones élevé.

Cette variable occupait jusqu'alors un poids mineur dans la force explicative du modèle : le taux de non-francophones était faiblement associé au taux d'abstention aux élections générales, et l'association non significative lors des trois référendums. Ces associations pouvaient s'expliquer aisément : moins intégrés à la vie politique et

sociale québécoise par la barrière linguistique, les secteurs non-francophones votaient un peu moins que les francophones lors des élections, mais se mobilisaient massivement lorsque certains de leurs intérêts étaient en jeu.

Mais pourquoi, à partir de 2003, une démobilisation d'une telle ampleur prend-t-elle racine en milieu non-francophone : l'énigme m'apparaît particulièrement intéressante. La réponse ne me semble pas résider dans la faible compétitivité politique locale, puisque celle-ci est demeurée pratiquement inchangée depuis cinquante ans : les secteurs de recensement non-francophones constituant pour la plupart des circonscriptions «châteaux forts» libérales.

5.2.5 Âge

Enfin, les deux périodes d'âges retenues pour mesurer l'anomie sociale sont associées de façon différente avec l'abstention sur la période 1980-2008.

Fréquemment mis en exergue comme un facteur principal de la hausse de l'abstention électorale, la participation politique des jeunes porte un poids mineur dans la force explicative de mon modèle. Leur présence est même associée de façon positive à la participation électorale en 1980 et 1981, sans doute à la faveur d'un effet générationnel relevant des baby boomers. La relation du taux de personnes ayant 18 à 24 ans avec l'abstention devient ensuite non significative pour la période 1985-1994. Ce n'est qu'à la faveur du référendum de 1995 que leur présence est synonyme d'une plus forte abstention. Cette relation demeure toutefois la plus faible (autour de 0,185 entre 1995 et 2008) tout comme leur poids électoral qui passe de 18,3% à 11,3% au cours des trente dernières années.

Les secteurs de recensements affichant un taux de personnes âgées (65 ans et +) sont également faiblement associés à l'abstention électorale. Cette association se fait non

significative aux scrutins de 1980 et de 1981, puis significative pour l'ensemble des autres scrutins. Le caractère non significatif indique à mon avis qu'avant 1985, les personnes âgées votaient autant que les autres tranches d'âges. Toutefois, à partir des années 1980, un effet de génération pourrait expliquer l'apparition de la relation significative. Deux rendez-vous électoraux émergent toutefois de façon particulière : celui de 1989 et celui de 1995. Le coefficient de régression standardisé du premier est faible et négatif (-0,124) tandis que celui du second est très important (0,596). Mon interprétation de ses résultats est que l'élection de 1989 fut caractérisée par une démobilisation des électrices péquistes (plus jeunes) suite à une période houleuse du parti d'une part, et par la présence toujours sentie de la génération plus participationniste – évoquée plus haut – d'autre part ; l'association avec le référendum de 1995 m'apparaît être de la même eau que celle des secteurs défavorisés économiquement : les personnes les plus âgées étant moins promptes à une mobilisation massive que les autres segments de la population.

CONCLUSION

Au final, l'analyse des résultats confirme que les espaces sociaux anoniques déterminent l'abstention aux scrutins québécois. Mon modèle rend ainsi compte d'environ 60% de la variation de l'abstention aux onze convocations électorales de la période 1980-2008. Ces résultats m'amènent à dégager deux constats et quelques pistes de recherche en guise de conclusion.

Le premier constat est que l'abstention, bien qu'alimentée par des facteurs institutionnels et conjoncturels, relève en bonne partie de facteurs structurels. Bon an mal an, ce sont ainsi les mêmes segments de la population qui s'abstiennent davantage. Ce constat peut sembler une évidence, mais dans un contexte où les chercheuses et commentatrices politiques accordent une part importante de leurs énergies à analyser la «rationalité» de l'électrice à partir de données de sondages, il apparaît bon de rappeler la présence de quelques lourdeurs sociologiques.

Une seconde conclusion à laquelle arrive mon analyse est que l'abstention électorale élevée des dernières élections n'est pas épisodique, mais constitue plutôt la cristallisation d'un effet de période. Ainsi, si de 1980 à 1998 l'abstention se déployait – exception faite des référendums – à travers les mêmes catégories sociales, elle s'est ancrée à partir de 2003 à l'intérieur de nouvelles catégories. Cet élargissement s'est réalisé de façon remarquable dans le clivage linguistique, mais également à travers d'autres variables comme en fait foi la baisse plus faible mais

marquée de l'abstention dans les circonscriptions à forte majorité francophone⁵⁷. Bien que pondérée, cette fuite de l'isoloir électoral constitue une énigme certaine. Trois pistes de recherche m'apparaissent à cet égard mériter une attention particulière.

1. Le sens du vote

La première est celle du sens que prêtent tant les abstentionnistes que les non-abstentionnistes à l'acte de vote. Négligée en études électorales, cette piste de recherche permettrait de raffiner les constructions conceptuelles – notamment celle de cynisme – et d'en ajouter sûrement de nouvelles. Elle entraînerait également un nécessaire dépassement des conceptions figées et universalisantes⁵⁸ des variables sociales trop souvent «réifiées et instrumentées comme devant partout, toujours et nécessairement engendre les mêmes effets politiques» (Lehingue, 2001 : 858).

L'un des creusets conceptuels m'apparaissant particulièrement fécond à cet égard est celui de «culture politique». Popularisé par Almond et Verba (1963), puis repris dans les travaux d'Inglehart (1977, 1993), ce concept permet de mettre à contribution tant les facteurs structurels de statut, d'affiliation et d'attitude que les facteurs conjoncturels. Utilisé récemment par Neil Nevitte (1996), cette approche plus qualitative a révélé la chute d'une culture politique de déférence au Canada. Ce concept a toutefois pour limite d'évacuer les facteurs structurels spatiaux, et c'est pourquoi l'anthropologue Georges Condominas propose son extension à travers le

⁵⁷ De 1998 à 2007, le taux d'abstention des 100 circonscriptions les plus francophones s'est ainsi élevé de 5,19% (contre 15,20% pour les 25 autres circonscriptions) tandis que le déclin s'est déployé de façon similaire de part et d'autre du clivage linguistique entre 2007 et 2008 (13,46% pour les premières, 15,12% pour les secondes) ; cette similarité met ainsi en exergue le caractère plus conjoncturel de l'abstention de 2008.

⁵⁸ Auxquelles n'échappe d'ailleurs pas ma démarche de recherche.

concept d'«espace social» qui se révèle plus complet et dynamique (Condominas, 1980 : 74).

2. Donner voix aux abstentionnistes (et aux non-abstentionnistes)

Privilégier une telle démarche s'accompagne également d'une autre vertu : celle de faire éclater l'association convenue entre vote et démocratie (Rémond, 2001 : VII). Le système politique représentatif est ainsi trop souvent présenté comme une réalité naturelle et indépassable, que l'on pense à la phrase fameuse de Churchill ou à la «fin de l'histoire» fukuyamienne. Corollaire à cette conception normée de la démocratie, l'exercice du vote est promu comme étant

sans conteste la forme première de participation politique dans toute démocratie moderne. Le suffrage représente *l'outil le plus puissant* aux mains des citoyens et citoyennes pour faire connaître leurs préoccupations à leurs gouvernants (sic) et contrôler ceux et celles qui aspirent au pouvoir. Le degré de participation électorale témoigne de l'état de santé d'une démocratie. Un faible taux de participation pourra refléter *l'aliénation politique* d'une part considérable de la population (...). En revanche, un taux élevé sera vu comme une caution de l'ordre politique et le signe d'une population soucieuse du bien-être de la nation. (Bakvis, 1991 : xvii)⁵⁹.

En donnant voix aux abstentionnistes et non-abstentionnistes par le biais d'entretiens semi-directifs et d'enquêtes de terrain, les chercheuses pourraient ainsi examiner davantage les représentations associées à cet «[e]xpression ultime de la démocratie» (Directeur général des élections, 2001 : 33) qu'est le vote exercé une fois tous les quatre ans.

⁵⁹ Je souligne.

3. Les transformations globales

Mais il ne suffit pas d'examiner la seule inadéquation entre une «demande électorale» de la population et une «offre électorale» des élites politiques et économiques : le regard aurait à mon avis avantage à se poser, en amont, sur les facteurs structurels globaux façonnant les comportements politiques ; l'impact de ces facteurs demeure d'ailleurs largement inexploité dans les études électorales. Or, les transformations globales récentes (financiarisation de l'économie, judiciarisation et autonomisation du politique) ont eu des impacts appréciables sur les rapports qu'entretiennent les citoyennes au politique.

La dépolitisation offre à cet égard un point de comparaison intéressant à l'abstention et souligne la pertinence des approches macro-sociologiques. Les recherches de Nina Eliasoph ont ainsi permis d'établir que, «loin d'être naturelle ou volontaire, la dépolitisation est fortement tributaire de structures institutionnelles et culturelles empêchant certains segments de la population d'être politisés ou à tout le moins de considérer l'activité politique comme nécessaire et porteuse» (Eliasoph, 1998).

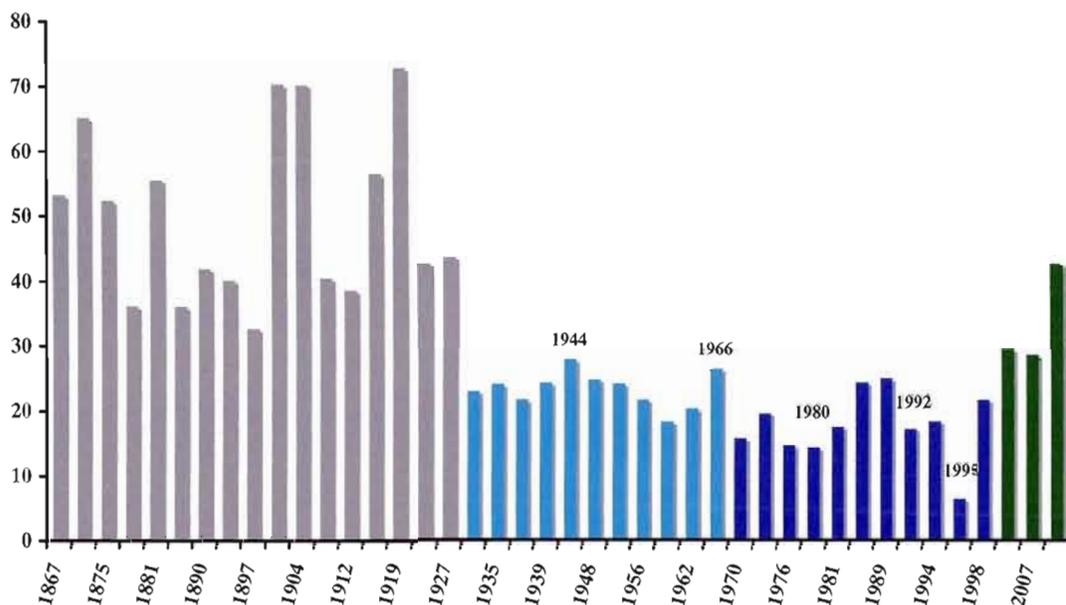
* * *

Bien des questions demeurent ainsi ouvertes pour qui s'intéresse au phénomène de l'abstention électorale. Pour des motifs théoriques, méthodologiques, techniques et temporels, ma démarche de recherche n'a pu analyser cette abstention qu'à travers la serrure de porte de la région montréalaise et de l'approche de la géographie électorale classique. Les nombreuses limites (**Appendice C**) de ma démarche commandent une certaine prudence quant à l'interprétation des résultats obtenus, mais offrent en revanche un vaste programme de recherche à explorer au cours des prochaines années.

APPENDICE A

L'ABSTENTION ÉLECTORALE AU QUÉBEC (1867-2008)

Figure A1. Taux d'abstention aux élections québécoises (1867-2008)⁶⁰



L'abstention aux élections provinciales et aux référendums peut être séparée en quatre périodes. La première, de 1867 à 1927 (en gris ■), se caractérise essentiellement par un suffrage par et pour les hommes riches : seulement 20% de la population forme alors le corps électoral (Bernard, 1970 : 244). Les victoires par acclamation sont monnaie courante (17 en moyenne par élection, soit environ un

⁶⁰ Taux d'abstention tirés du *Rapport des résultats officiels du scrutin : élections générales du 8 décembre 2008* (Directeur général des élections, 2009 : 980-981).

siège sur cinq) et les taux d'abstention élevés⁶¹. La seconde période, de 1931 à 1966 (en bleu pâle ■) est marquée par une double extension du suffrage universel : 1) la première est accordée aux femmes en 1940 (exercée au scrutin de 1944) ; 2) la seconde aux 18 à 20 ans en 1963 (exercée au scrutin de 1966). Le taux d'abstention moyen pour la période est bas, à un peu plus de 23%. La troisième période, de 1970 à 1998 (en bleu marin ■), est également marquée par des élections et des référendums ayant une faible abstention (moins de 20% en moyenne pour les élections). Cette période est également marquée par la rivalité entre deux partis (le Parti libéral du Québec et le Parti québécois) et par de nouvelles extensions du suffrage universel (autochtones, juges, détenues, handicapées mentales, résidentes hors Québec). Enfin, une quatrième période, de 2003 à 2008 (en vert forêt ■), comprend les trois plus importants taux d'abstention depuis l'élection de 1927. Elle est marquée par une extension sans précédent des modalités facilitant le vote et par une proportion importante de votes effectués par anticipation (**Appendice B**).

⁶¹ Ces taux d'abstention deviennent toutefois nettement moins élevés si on retire de l'analyse les circonscriptions gagnées par acclamation : le taux d'abstention pour la période 1867-1927 tourne alors davantage autour de 30% (Bernard, 1970 : 110).

APPENDICE B

VOTE PAR ANTICIPATION (1980-2008)

Tableau B1. Vote par anticipation aux élections provinciales québécoises (1980-2008)⁶²

Élection	Électrices inscrites	Votes valides et non-valides	Votes par anticipation	% inscrites par anticipation	% votantes par anticipation
1980	4367134	3738854	117715	2,70	3,15
1981	4409276	3638620	139149	3,16	3,82
1985	4576600	3464232	152245	3,33	4,39
1989	4670690	3501068	176018	3,77	5,03
1992	4872965	4033021	168130	3,45	4,17
1994	4893465	3992028	234261	4,79	5,87
1995	5087009	4757509	335867	6,60	7,06
1998	5254482	4115163	295631	5,63	7,18
2003	5490551	3866248	312943	5,70	8,09
2007	5630567	4010696	590792	10,49	14,73
2008	5738811	3295914	676138	11,78	20,51

⁶² Chiffres tirés des *Rapports des résultats officiels du scrutin* des onze rendez-vous électoraux de la période 1980-2008.

APPENDICE C

LIMITES DU MODÈLE EXPLICATIF RETENU

Tableau C1. Limites principales du modèle explicatif retenu

Choix	Limites
1. Théorie	
1.1 Géographie électorale classique	Évacuation des données herméneutiques, données de sondage et données de listes électorales
	Évacuation des facteurs institutionnels et conjoncturels.
	Évacuation des facteurs structurels d'affiliations, d'attitudes, spatiaux et globaux.
1.2 Concept d'espace social	Réduction du concept à la seule dimension socio-économique ; évacuation des spécificités historiques des villes, du poids pondéré des interventions étatiques, etc.
1.3 Concept d'anomie sociale	Variables sociales considérées de façon figée et non relationnelle.
2. Méthodologie	
2.1 Méthode écologique	Analyse des corrélations collectives seulement
2.2 Unités d'analyse	Superposition imparfaite entre sections de vote et secteurs de recensement.
2.3 Données électorales	- Exclusion des votes par anticipation - Inclusion des votes non-valides
2.4 Données sociales	- Limites associées à la collecte de données par Recensement Canada. - Limites associées au choix des variables retenues

APPENDICE D

QUALITÉ DES DONNÉES DE RECENSEMENT

Des erreurs peuvent se produire pratiquement à toutes les étapes du recensement, depuis la préparation du matériel d'enquête jusqu'au traitement des données, en passant par l'établissement des listes de logements et la collecte des données. Certaines erreurs, qui surviennent par hasard, ont tendance à s'annuler lorsque les réponses fournies par les divers répondants sont agrégées pour un groupe assez important. Dans le cas d'erreurs de cette nature, l'estimation correspondante sera d'autant plus précise que le groupe visé sera grand. C'est pourquoi on conseille aux utilisateurs de faire preuve de prudence lorsqu'ils utilisent des estimations relatives à de petits groupes. Toutefois, certaines erreurs peuvent survenir de façon plus systématique et introduire un « biais » dans les estimations. Comme ce biais persiste quelle que soit la taille du groupe pour lequel les réponses sont agrégées et comme il est particulièrement difficile d'en mesurer l'importance, les erreurs systématiques posent pour la plupart des utilisateurs de données des problèmes plus graves que les erreurs aléatoires mentionnées plus haut.

En ce qui concerne les données du recensement en général, les principaux types d'erreurs sont les suivants :

- *les erreurs de couverture* qui se produisent lorsqu'on oublie des logements ou des personnes, qu'on les dénombre à tort ou qu'on les compte plus d'une fois ;
- *les erreurs dues à la non-réponse* qui surviennent lorsqu'on n'a pu obtenir de réponses d'un certain nombre de ménages ou de personnes en raison d'une absence prolongée ou pour toute autre raison ou bien lorsqu'on n'a pu obtenir de réponses pour un certain nombre de questions dans un questionnaire rempli ;
- *les erreurs de réponse* qui surviennent lorsque le répondant, ou parfois le recenseur, a mal interprété une question du recensement et a inscrit une mauvaise réponse ou s'est tout simplement trompé de case de réponse ;
- *les erreurs de traitement* qui peuvent se produire à diverses étapes, notamment lors du codage, lorsque les réponses en lettres sont converties en codes

numériques; lors de la saisie des données, lorsque les réponses figurant au questionnaire du recensement sont transférées dans un format électronique par un système de reconnaissance optique de caractères ou par des préposés à l'entrée de données; lors de l'imputation, lorsqu'une réponse « valide », mais pas nécessairement exacte, est insérée dans un enregistrement par l'ordinateur pour remplacer une réponse manquante ou « invalide » (« valide » et « invalide » renvoient à la cohérence de la réponse, compte tenu des autres renseignements compris dans l'enregistrement) ;

- *les erreurs d'échantillonnage* qui s'appliquent uniquement aux questions supplémentaires figurant dans le questionnaire complet distribué à un échantillon de un cinquième des ménages. Ces erreurs résultent du fait que les réponses à ces questions supplémentaires, une fois pondérées pour représenter l'ensemble de la population, diffèrent inévitablement des réponses qu'on aurait obtenues si l'on avait posé ces questions à tous les ménages.

Les types d'erreur mentionnés plus haut ont tous une composante aléatoire et une composante systématique. Toutefois, la composante systématique de l'erreur d'échantillonnage est d'ordinaire très petite comparativement à sa composante aléatoire. Dans le cas des autres erreurs non dues à l'échantillonnage, tant la composante aléatoire que la composante systématique peuvent être importantes⁶³.

⁶³ Extrait tiré du *Dictionnaire du recensement de 2006* (2010 : 287-288).

BIBLIOGRAPHIE

Monographies, thèses, chapitres de livres et articles

Ansart, Pierre. 2001. «Anarchisme», *Dictionnaire du vote*, Paris : Presses universitaires de France, p. 59-61.

Avey, Michael J. 1989. «Mobilization and Demobilization Today», chapitre dans *The demobilization of American voters : a comprehensive theory of voter turnout*, New York : Greenwood, p. 123-140.

Bakvis, Herman. 1991. «Préface», *La participation électorale au Canada*, Herman Bakvis (dir.) Toronto/Montréal : Dundurn Press/Wilson & Lafleur, en collaboration avec la Commission royale sur la réforme électorale et le financement des partis, p. xvii-xxi.

Beaud, Jean-Pierre et Jean-Guy Prévost. 2008. «La mesure de l'ethnicité au Canada», *Revue Tocqueville*, vol. 29, no. 1, p. 1-20.

Bernard, André. 1970. *L'abstentionnisme électorale au Québec, 1867-1967*, Paris : Fondation nationale des sciences politiques, 315 p.

Blais, André. 2000. *To vote or not to vote. The merits and limits of rational choice theory*, Pittsburg : University of Pittsburg Press, 200 p.

Blais, André et Elisabeth Gidengil. 1991. *La démocratie représentative : perceptions des canadiens et canadiennes*, Toronto/Montréal : Dundurn Press/Wilson & Lafleur, en collaboration avec la Commission royale sur la réforme électorale et le financement des partis, 277 p.

Blais, André et Agnieszka Dobrzynska. 1998. «Turnout in electoral democracies», *European Journal of Political Research*, vol. 33, p. 239-261.

Blais, André, Louis Massicotte et Agnieszka Dobrzynska. 2003. «Pourquoi le taux de participation est-il plus élevé dans certains pays que d'autres?», Ottawa : Élections Canada, 28 p.

- Blais, André, Elisabeth Gidengil, Neil Nevitte et Richard Nadeau. 2004. «Where does turnout decline come from?», *European Journal of Political Research*, vol. 43, p. 221-236.
- Blondiaux, Loïc. 1996. «Mort et résurrection de l'électeur rationnel. Les métamorphoses d'une problématique incertaine», *Revue Française de Science Politique*, vol. 46, no. 5, p. 753-791.
- Blondiaux, Loïc. 1998. *La fabrique de l'opinion. Une histoire sociale des sondages*, Paris : Éditions du Seuil, 601 p.
- Boggs, Carl. 2001. «Social capital and political fantasy : Robert Putnam's «Bowling alone»», *Theory and Society*, vol. 30, no. 2, p. 281-297.
- Bon, Frédéric et Jean-Paul Cheylan. 1988. *La France qui vote*, Paris : Hachette, 464 p.
- Braconnier, Céline et Jean-Yves Dormagen. 2007. *La démocratie de l'abstention. Aux origines de la démobilisation électorale en milieu populaire*, Paris : Gallimard, 460 p.
- Braud, Philippe. 2006. «La participation politique», chapitre dans *Sociologie politique*, 8^e éd., Paris : Éditions LGDJ, p. 379-446.
- Breux, Sandra. 2007. *De l'imaginaire géographique à l'acte politique. L'influence des représentations territoriales sur la participation politique individuelle à l'échelle locale et urbaine*, Thèse de doctorat, Québec, Université Laval, 459 p.
- Brimo, Albert. 1968. *Méthode de la géo-sociologie électorale*, Paris : A. Pedone, 142 p.
- Bussi, Michel. 1998. *Éléments de géographie électorale à travers l'exemple de la France de l'Ouest*, Rouen : Publications de l'Université de Rouen, 400 p.
- Bussi, Michel. 2001. «Géographie électorale», *Dictionnaire du vote*, Paris : Presses universitaires de France, p. 477-483.
- Bussi, Michel et Dominique Badriotti. 2004. *Pour une nouvelle géographie du politique : territoire, démocratie, élections*, Paris : Anthropos, 301 p.
- Carrier, Mathieu. 2007. *L'influence de la localisation géographique et des caractéristiques socio-économiques des quartiers de la RMR de Montréal dans le*

processus de la participation électorale, Mémoire de maîtrise, Québec, Université Laval, 83 p.

Carroll, Luc. 1989. *Analyse écologique des élections provinciales dans la région montréalaise (1973-1985)*, Mémoire de maîtrise, Montréal, Université du Québec à Montréal, 260 p.

Condominas, Georges. 1980. «Introduction : l'espace social», chapitre dans *L'espace social. À propos de l'Asie du Sud-Est*, Paris : Flammarion, p. 11-94.

Denni, Bernard et Pierre Bréchon. 1985. «Les méthodologies de l'analyse électorale», dans *Explication du vote. Un bilan des études électorales en France*, Daniel Gaxie (dir.), Paris : Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, p. 49-84

Directeur général des élections. 2001. *Rapport annuel 2000-2001*, Québec : Directeur général des élections du Québec, 49 p.

Dormagen, Jean-Yves et Daniel Mouchard. 2007. *Introduction à la sociologie politique*, Bruxelles : De Boeck, 271 p.

Downs, Anthony. 1957. *An economic theory of democracy*, New York : Harper, 310 p.

Drouilly, Pierre. 1989a. *Atlas des élections fédérales au Québec : 1867-1988*, Montréal : VLB Éditeur, 450 p.

Drouilly, Pierre. 1989b. *Atlas des élections au Québec : 1867-1985*, Québec : Bibliothèque de l'Assemblée nationale, 500 p.

Drouilly, Pierre. 1996. *L'espace social de Montréal, 1951-1991*, Sillery : Septentrion, 349 p.

Drouilly, Pierre. 1997. «La polarisation linguistique du vote : une constante de l'histoire électorale du Québec», chapitre dans *Indépendance et démocratie. Sondages, élections et référendums au Québec 1992-1997*, Montréal : Harmattan, p. 323-340.

Drouilly, Pierre. 2010. «Fin de la décennie post-référendaire?», dans *L'État du Québec 2010*, Miriam Fahmy (dir.), Montréal : Éditions Boréal, p. 245-252.

- Drouilly, Pierre et Edouard Cloutier. 1997. «La campagne postréférendaire», chapitre dans *Indépendance et démocratie. Sondages, élections et référendums au Québec 1992-1997*, Montréal : Harmattan, p. 315-321
- Dryzek, John S. 1992. «Opinion research and the counter-revolution in american political science», *Political Studies*, vol. 40, p. 679-694.
- Durkheim, Émile. 2007 [1897]. *Le suicide*, Paris : Presses universitaires de France, 463p.
- Duval, Dominic. 2005. *Recension des écrits sur la participation électorale*, Sainte-Foy : Directeur général des élections du Québec, 104 p.
- Duverger, Maurice. 1950. «L'influence des systèmes électoraux sur la vie politique», dans, *L'influence des systèmes électoraux sur la vie politique*, Maurice Duverger (dir.), Paris : Armand Colin, Fondation nationale des sciences politiques, p. 11-68
- Eagles, Munroe. 1991. «La participation et l'abstentionnisme aux élections fédérales canadiennes. Une analyse écologique», *La participation électorale au Canada*, Herman Bakvis (dir.) Toronto/Montréal : Dundurn Press/Wilson & Lafleur, en collaboration avec la Commission royale sur la réforme électorale et le financement des partis, p. 3-38
- Edwards, Bob et Michael W. Foley. 2001. «Review : much ado about social capital», *Contemporary Sociology*, vol. 30, no. 3, p. 227-230.
- Eliasoph, Nina. 1998. *Avoiding politics. How americans produce apathy in everyday life*, Cambridge : Cambridge University Press, 330 p.
- Foggin, Peter et Mario Polèse. 1976. «La géographie sociale de Montréal en 1971», *Études et documents*, no 1, INRS-Urbanisation, 43 p.
- France-Presse, Agence. 2009. «Le Honduras aux urnes cinq mois après le putsch», *Le Devoir*, 30 novembre 2009, p. b3.
- Fox, William. 2009. *Statistiques sociales*, trad. et adapt. par Louis Imbeau avec la coll. d'Augustin Simard et de Thierry Rodon, Sainte-Foy / Bruxelles : Presses de l'Université Laval / De Boeck, 374 p.
- Galston, William A. 2001. «Review : Bowling alone : the collapse and revival of american community», *Journal of Policy Analysis and Management*, vol. 20, no. 4, p. 788-790.

Gaxie, Daniel. 1978. *Le cens caché. Inégalités culturelles et ségrégation politique*, Paris : Éditions du Seuil, 268 p.

Gaxie, Daniel. 2006. «Abstentionnisme», dans *Encyclopaedia Universalis*, éd. 2006.

Gélineau, François. 2010. «Le déclin de la participation électorale au Québec, 1985-2007», communication présentée au Centre d'études québécoises, Université de Liège, 2-3 septembre 2010.

Gélineau, François et Alexandre Morin-Chassé. 2009. *Les motifs de la participation électorale au Québec : une étude de l'élection de 2008*, Québec : Presses de l'Université Laval, 65 p.

Gelman, Andrew, David K. Park, Stephen Ansolabehere, Phillip N. Price et Lorraine C. Minnite. 2001. «Models, assumptions and model checking in ecological regressions», *Journal of the Royal Statistical Society*, vol. 164, no. 1, p. 101-118.

Gidengil, Elisabeth, André Blais, Neil Nevitte et Richard Nadeau. 2004. «How much do Canadians participate in politics?», chapitre dans *Citizens*, Cambridge : Cambridge University Press, p. 102-143.

Goguel, François. 1967. «La sociologie électorale. 1. France», dans *Traité de sociologie*, vol. 2, George Gurvitch (dir.), Paris : Presses universitaires de France, p. 46-64.

Goodman, Leo A. 1953. «Ecological regressions and behavior of individuals», *American Sociological Review*, vol. 18, no. 6, p. 663-664.

Goodman, Leo A. 1959. «Alternatives to ecological correlation», *The American Journal of Sociology*, vol. 64, no. 6, p. 610-625.

Gruda, Agnès. 2005. «Voter dans la terreur», *La Presse*, 30 janvier 2005, p. PLUS4.

Guay, Louis. 1978. «Les dimensions de l'espace social urbain : Montréal 1951, 1961, 1971», *Recherches sociographiques*, vol. 29, no. 3, p. 307-348.

Hachey, Isabelle et Laura-Julie Perreault. 2005. «Un boycott au nom de la démocratie», *La Presse*, 17 juin 2005, p. a21

Highton, Benjamin, 1997. «Easy registration and voter turnout», *The Journal of Politics*, vol. 59, no. 2, p. 565-575.

Inglehart, Ronald. 1977. *The silent revolution. Changing values and political styles among western publics*, Princeton : Princeton University Press, 482p.

Inglehart, Ronald. 1993. *La transition culturelle dans les sociétés industrielles avancées*, Paris : Éditions Economica, 576p.

Johnston, Ronald John. 2007. *City and society : an outline for urban geography*, 3^e éd., Londres : Routledge, 296 p.

Johnston, Ronald John. 1971. *Urban residential patterns : An introductory review*, Londres : Bell and sons, 382 p.

Johnston, Ronald John, Fred Shelley et Peter James Taylor. 1990. *Developments in electoral geography*, Londres : Routledge, 278p.

Johnston, Ronald John et Charles Pattie. 2006. *Putting voters in their place : geography and elections in Great Britain*, Oxford : Oxford University Press, 336 p.

Lancelot, Alain. 1968. *L'abstentionnisme électoral en France*, Paris : Armand Colin, 290 p.

Lapp, Miriam. 1999. «Incorporating groups into rational choice explanation of turnout : An empirical test», *Public Choice*, vol. 98, no 1-2, p. 171-185.

Lazarsfeld, Paul, Bernard Berelson et Hazel Gaudet. 1968 [1944]. *The people's choice. How the voter makes up his mind in a presidential campaign*, 3^e éd., Columbia University Press : New York et Londres, 178 p.

Lehingue, Patrick. 1998a. «L'analyse économique des choix électoraux ou comment choisir d'économiser l'analyse I. L'«analyse économique de la politique» dans la champ de la science économique américaine», *Politix*, no 40, p. 88-112.

Lehingue, Patrick. 1998b. «L'analyse économique des choix électoraux ou comment choisir d'économiser l'analyse II. Truismes et paradoxes», *Politix*, no. 41, p. 82-112.

Lehingue, Patrick. 2001. «Sociologie critique», *Dictionnaire du vote*, Paris : Presses universitaires de France, p. 856-861.

Lévesque, Stéphane. 1999. «Participation électorale comparée et théorie des enjeux : les élections québécoises de 1970 à 1994», Mémoire de maîtrise, Québec, Université Laval, 170 p.

Lyons, William et Robert Alexander. 2000. «A tale of two electorates : Generational replacement and the decline of voting in presidential elections», *The Journal of Politics*, vol. 62, no. 4, p. 1014-1034.

Matsusaka, John G. et Filip Palda. 1999. «Voter turnout : how much can we explain?», *Public choice*, vol. 98, p. 431-446.

Mayer, Nonna. 1997. «Introduction», dans *Les modèles explicatifs du vote*, Nonna Mayer (dir.), Paris : L'Harmattan, p. 10-16.

Mayer, Nonna et Pascal Perrineau. 1992. *Les comportements politiques*, Paris : Armand Colin, 160p.

McCall, Lorraine. 2002. «Review : social capital, civic engagement, and civil literacy : reviewing, refining, and defining the concepts», *Public Performance & Management*, vol. 25, no. 4, p. 440-445.

Michaud, Monique. 2004. *Améliorer l'accès au vote et favoriser son exercice. Une proposition du Directeur général des élections du Québec*, Québec : Directeur général des élections du Québec, 113 p.

Morissette, Brigitte. 2009. «Des électeurs déboussolés par une démocratie avortée», *Le Devoir*, 4 juillet 2009, p. c2.

Murphy, Andrew R. 2001. «Review : in a league of its own», *The Review of Politics*, vol. 63, no. 2, p. 408-411.

Nevitte, Neil. 1996. *The Decline of Deference : Canadian value change in cross-national perspective*, Ontario : Broadview Press, 369 p.

Ogburn, William F. et Inez Goltra. 1919. «How women vote : A study of an election in Portland, Oregon», *Political Science Quarterly*, vol. 34, no. 3, p. 413-433.

Pageau, Gilles et Jacques Laflamme. 2002. *Études électorales. Le système électoral québécois. Manuel des connaissances de base*, 5e édition, Québec : Directeur général des élections du Québec, 119 p.

Pammett, Jon H. 1991. «L'exercice du droit de vote au Canada», *La participation électorale au Canada*, Herman Bakvis (dir.), Toronto/Montréal : Dundurn Press/Wilson & Lafleur, en collaboration avec la Commission royale sur la réforme électorale et le financement des partis, p. 39-71.

Pammett, Jon H. et Lawrence LeDuc. 2003. *Pourquoi la participation décline aux élections fédérales canadiennes : un nouveau sondage des non-votants*, Ottawa : Élections Canada, 75 p.

Percheron, Annick. 1985. «Âge, cycle de vie, génération, période et comportement électoral», *Explication du vote. Un bilan des études électorales en France*, Daniel Gaxie (dir.), Paris : Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, p. 228-262

Perrineau, Pascal. 2001. «Modèles d'explication du vote», *Dictionnaire du vote*, Paris : Presses universitaires de France, p. 638-644.

Pétry, François et François Gélinau. 2009. *Guide pratique d'introduction à la régression en sciences sociales*, Québec : Presses de l'Université Laval, 219 p.

Polèse, Mario et Serge Carlos. 1978. «L'écologie factorielle d'un système urbain : une analyse globale des facteurs de différenciation spatiale en milieu urbain pour les principales villes du Canada», *Études et documents. INRS-Urbanisation*, no. 13, 32p.

Putnam, Robert. 1995. «Bowling alone. America's declining social capital», *Journal of Democracy*, vol. 6, no. 1, p. 65-78.

Putnam, Robert. 2000. *Bowling alone. The collapse and revival of American community*, New York : Simon & Schuster, 541 p.

Rémond, René. 2001. «Préface», *Dictionnaire du vote*, Paris : Presses universitaires de France, p. VII-XI.

Renaud, Jean, Mayer Micheline et Ronald Lebeau. 1996. *Espace urbain, espace social. Portrait de la population des villes du Québec*, Montréal : Éditions Saint-Martin, 169 p.

Rioux, Christian. 2007. «Le Pen appelle à l'abstention massive», *Le Devoir*, 2 mai 2007, p. a1

Robinson, William S. 1950. «Ecological correlations and the behavior of individuals», *American Sociological Review*, vol. 15, p. 351-357.

Saramago, José. 2006. *La lucidité*, trad. du portugais par Geneviève Leibrich, Paris : Éditions du Seuil, 354 p.

Serré, Pierre. 2002. *Deux poids, deux mesures : l'impact du vote des non-francophones au Québec*, Montréal : Éditions VLB, 262 p.

Shevky, Eshref et Wendell Bell. 1955. *Social area analysis*, Stanford : Stanford University Press, 70 p.

Shevky, Eshref et Marilyn Williams. 1949. *The social areas of Los Angeles*, Berkeley : University of California Press, 172 p.

Siegfried, André. 1913. *Tableau politique de la France de l'Ouest sous la Troisième République*, Paris : Armand Colin, 536 p.

Sobel, Joel. 2002. «Can we trust social capital?», *Journal of Economic Literature*, vol. XL, p. 139-154.

SOM. 2004. «Étude sur l'exercice du droit de vote», Québec : Directeur général des élections du Québec, 56 p.

Statistique Canada. 2010. *Dictionnaire du recensement de 2006*, catalogue 92-566-X, 560p.

Subileau, Françoise. 1997. «L'abstentionnisme : apolitisme ou stratégie?», dans *Les modèles explicatifs du vote*, Nonna Mayer (dir.), Paris : L'Harmattan, p. 245-267.

Subileau, Françoise et Marie-France Toinet. 1985. «L'abstentionnisme en France et aux Etats-Unis : méthodes et interprétations», dans *Explication du vote. Un bilan des études électorales en France*, Daniel Gaxie (dir.), Paris : Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, p. 175-198.

Subileau, Françoise et Marie-France Toinet. 1993. *Les chemins de l'abstention, une comparaison franco-américaine*, Paris : La Découverte, 222 p.

Tomas, Ludovic. 2007. «Les électeurs FN se sont retrouvés dans le langage de campagne de Sarkozy», *L'Humanité*, 9 mai 2007, p. 3.

Valiquette, Gilles. 2010. *Analyse des données quantitatives. Des tableaux de fréquence à la régression logistique*, Document d'accompagnement, Centre interuniversitaire québécois des statistiques sociales, 241 p.

Villeneuve, Paul, Yvon Jodoin et Marius Thériault. 2007. «L'énigme de Québec... ou de ses banlieues? Une analyse de géographie électorale», *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 51, no. 144, p. 375-397.

Wilson, John. 2001. «Review : Dr. Putnam's social lubricant», *Contemporary Sociology*, vol. 30, no. 3, p. 225-227.

Résultats électoraux

Directeur général des élections du Québec. 2009. *Rapport des résultats officiels du scrutin : élections générales du 8 décembre 2008*, Québec : Directeur général des élections du Québec, 993 p.

Directeur général des élections du Québec. 2007. *Rapport des résultats officiels du scrutin : élections générales du 26 mars 2007*, Québec : Directeur général des élections du Québec, 995 p.

Directeur général des élections du Québec. 2003. *Rapport des résultats officiels du scrutin : élections générales du 14 avril 2003, nouvelle élection du 20 mai 2003 dans la circonscription de Champlain*, Sainte-Foy : Directeur général des élections du Québec, 918 p.

Directeur général des élections du Québec. 1999. *Rapport des résultats officiels du scrutin : élections générales du 30 novembre 1998, élection dans la circonscription de Masson du 16 décembre 1998*, Sainte-Foy : Directeur général des élections du Québec, 987 p.

Directeur général des élections. 1995. *Rapport des résultats officiels du scrutin : référendum du 30 octobre 1995*, Sainte-Foy : Directeur général des élections du Québec, 751 p.

Directeur général des élections du Québec. 1994. *Rapport des résultats officiels du scrutin : élections générales du 12 septembre 1994, élection dans la circonscription de Saint-Jean du 24 octobre 1994*, Sainte-Foy : Directeur général des élections du Québec, 947 p.

Directeur général des élections du Québec. 1992. *Rapport des résultats officiels du scrutin : référendum du 26 octobre 1992*, Sainte-Foy : Directeur général des élections du Québec, 710 p.

Directeur général des élections du Québec. 1989. *Rapport des résultats officiels du scrutin du 25 septembre 1989*, Québec : Directeur général des élections du Québec, 937 p.

Directeur général des élections du Québec. 1986. *Rapport des résultats officiels du scrutin du 2 décembre 1985* : Québec : Directeur général des élections du Québec, 1325 p.

Directeur général des élections du Québec. 1981. *Rapport des résultats officiels du scrutin du scrutin du 13 avril 1981*, Québec : Directeur général des élections du Québec, 1019 p.

Directeur général des élections du Québec. 1980. *Rapport des résultats officiels du scrutin : référendum du 20 mai 1980*, Sainte-Foy : Directeur général des élections du Québec, 790 p.

Données sociales

Canadian Census Analyser. *Canadian 2006 Census Profile (Census Tract Level)*, [En ligne]. <http://dc1.chass.utoronto.ca/census/2006/> (page consultée le 18 juin 2010).

Canadian Census Analyser. *Canadian 2001 Census Profile (Census Tract Level)*, [En ligne]. http://dc1.chass.utoronto.ca/census/2001_ct_all.html (page consultée le 18 juin 2010).

Canadian Census Analyser. *Canadian 1996 Census Profile (Census Tract Level)*, [En ligne]. http://dc1.chass.utoronto.ca/census/96_ct.html (page consultée le 18 juin 2010).

Canadian Census Analyser. *Canadian 1991 Census Profile (Census Tract Level)*, [En ligne]. http://dc1.chass.utoronto.ca/census/91_ct.html (page consultée le 18 juin 2010).

Canadian Census Analyser. *Canadian 1986 Census Profile (Census Tract Level)*, [En ligne]. http://dc1.chass.utoronto.ca/census/86_ct.html (page consultée le 18 juin 2010).

Canadian Census Analyser. *Canadian 1981 Census Profile (Census Tract Level)*, [En ligne]. http://dc1.chass.utoronto.ca/census/81_ct.html (page consultée le 18 juin 2010).